



**BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT,  
LUXEMBOURG**

**Siège Central :  
Luxembourg, 1, Place de Metz**

**R.C.S. Luxembourg No B 30775**

Etablissement public autonome, institué par la loi du 21 février 1856 (Mémorial 1, No 6, du 10 mars 1856) et régi par la loi du 24 mars 1989 telle que modifiée (Mémorial A, No 16 du 28 mars 1989)

**Comptes consolidés audités 2022**

<b>DECLARATION SUR LA CONFORMITE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....</b>	<b>5</b>
<b>RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE .....</b>	<b>7</b>
<b>RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE.....</b>	<b>28</b>
<b>COMPTES CONSOLIDES AUDITES.....</b>	<b>36</b>
Bilan consolidé au 31 décembre 2022.....	37
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022.....	39
Etat consolidé du résultat global au 31 décembre 2022.....	40
Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2022 .....	41
Tableau consolidé des flux de trésorerie au 31 décembre 2022 .....	43
<b>NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES .....</b>	<b>46</b>
<b>1 INFORMATION GENERALE .....</b>	<b>47</b>
<b>2 PRINCIPES D'ELABORATION DES COMPTES CONSOLIDES .....</b>	<b>48</b>
2.1 Respect des principes comptables .....	48
2.2 Principe de consolidation .....	49
2.3 Transactions en monnaies étrangères.....	51
2.4 Jugements et estimations comptables.....	52
<b>3 INFORMATIONS SUR LES POLITIQUES COMPTABLES PRINCIPALES DU GROUPE.....</b>	<b>54</b>
3.1 Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales.....	54
3.2 Classification et évaluation des instruments financiers.....	54
3.3 Opérations bancaires .....	63
3.4 Mises et prises en pension – prêts et emprunts de titres.....	80
3.5 Marché interbancaire.....	81
3.6 Immobilisations corporelles .....	81
3.7 Immobilisations incorporelles .....	83
3.8 Les contrats de location .....	83
3.9 Avantages au personnel.....	85
3.10 Provisions .....	88
3.11 Fonds de Garantie des Dépôts Luxembourg et Fonds de Résolution Luxembourg.....	88
3.12 Impôts différés.....	89
<b>4 NOTES AU BILAN .....</b>	<b>91</b>
4.1 Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales .....	91
4.2 Prêts et avances au coût amorti – Etablissements de crédit .....	92
4.3 Prêts et avances au coût amorti – Clientèle.....	94
4.4 Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction.....	96
4.5 Actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat .....	97
4.6 Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti .....	97
4.7 Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation.....	100
4.8 Valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation.....	100

4.9	Parts mises en équivalence .....	101
4.10	Nantissement de titres.....	103
4.11	Obligations convertibles incluses dans les différents portefeuilles .....	103
4.12	Instruments dérivés .....	104
4.13	Variation de juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers couverts contre le risque de taux.....	108
4.14	Immobilisations corporelles à usage propre.....	109
4.15	Immobilisations corporelles de placement .....	110
4.16	Immobilisations incorporelles .....	112
4.17	Actifs non courants et groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente.....	113
4.18	Impôts : Actifs et passifs d'impôts .....	113
4.19	Autres actifs.....	115
4.20	Dépôts évalués au coût amorti – Etablissements de crédit .....	115
4.21	Dépôts évalués au coût amorti – Clientèle.....	116
4.22	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat.....	116
4.23	Emissions de titres .....	117
4.24	Provisions .....	117
4.25	Autres passifs.....	119
4.26	Provisions liées aux avantages du personnel – Plan de pension à prestations définies.....	120
4.27	Plus- ou moins-value de cession de valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur .....	123
4.28	Transactions avec les parties liées .....	123
4.29	Honoraires du réviseur d'entreprises agréé.....	125
4.30	Contributions et frais directs en rapport avec les instruments et mécanismes mis en place par l'Union Bancaire Européenne .....	126
4.31	Eléments de hors-bilan.....	126
<b>5</b>	<b>NOTES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>128</b>
5.1	Résultat d'intérêts.....	128
5.2	Revenu de valeurs mobilières.....	129
5.3	Commissions .....	129
5.4	Résultat réalisé sur instruments financiers non renseignés à la juste valeur au compte de résultat.....	129
5.5	Résultat sur instruments financiers détenus à des fins de transaction .....	130
5.6	Résultat sur instruments financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat .....	130
5.7	Résultat sur instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat.....	130
5.8	Résultat sur opérations de couverture .....	130
5.9	Résultat de change .....	131
5.10	Résultat réalisé sur décomptabilisation d'actifs non-financiers .....	131
5.11	Autres résultats nets d'exploitation .....	131
5.12	Frais de personnel.....	131
5.13	Autres frais généraux administratifs.....	132
5.14	Contributions en espèces aux fonds de résolution et aux systèmes de garantie des dépôts .....	132
5.15	Corrections de valeur sur immobilisations corporelles.....	132
5.16	Corrections de valeur sur immeubles de placement.....	132
5.17	Corrections de valeur sur immobilisations incorporelles.....	133
5.18	Corrections de valeur nettes sur risques de crédit.....	133
5.19	Provisions.....	133
5.20	Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence .....	134
5.21	Charge d'impôt .....	134
5.22	Rendement des actifs.....	135

<b>6</b>	<b>GESTION DES RISQUES</b>	<b>136</b>
6.1	Règles générales de gestion des risques	136
6.2	Risque opérationnel	145
6.3	Risque informatique et cyber	147
6.4	Exposition au risque de crédit et de contrepartie	148
6.5	Risque de marché	160
6.6	Risque de liquidité	171
6.7	Le capital économique	174
<b>7</b>	<b>INFORMATION SECTORIELLE</b>	<b>176</b>
7.1	Les activités du Groupe	176
7.2	Règles de répartition et produit net bancaire	177

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT,  
LUXEMBOURG

**DECLARATION SUR LA CONFORMITE  
DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

31 décembre 2022

Luxembourg, le 29 mars 2023

Concerne : **Déclaration sur la conformité des états financiers et du rapport de gestion consolidés conformément aux dispositions de l'article 3 de la version coordonnée de la « Loi Transparence » du 11 janvier 2008**

Par la présente, nous vous informons qu'à notre connaissance, les comptes consolidés de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, au 31 décembre 2022, établis conformément au corps de normes comptables applicable, donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des résultats, et que le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution, les résultats et la situation de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg et du groupe de sociétés incluses dans les comptes consolidés pris dans leur ensemble, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle-même et le groupe BCEE sont confrontés.

Pour le Comité de direction

Doris Engel  
Directeur  
Membre du Comité de direction

Françoise Thoma  
Directeur Général  
Président du Comité de direction

**BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT,  
LUXEMBOURG**

**RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE**  
31 décembre 2022

# RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE DU GROUPE SPUERKEESS

AYKUT EFE

Economist & Strategist Spuerkeess Asset Management

## 2022 : l'année des grands bouleversements

L'année 2022 fut celle des grands chamboulements, des chocs violents, qu'ils soient politiques, économiques ou financiers. Fin 2021, la guerre en Ukraine ne faisait pas partie des scénarios envisagés, tout comme le choc énergétique et l'inflation qui en ont découlé, sans oublier les confinements interminables imposés en Chine. Depuis la fin des années 1980, les économies développées ont bénéficié d'une relative stabilité des agrégats macroéconomiques, caractérisée par une inflation contenue, une croissance plutôt stable et une tendance à long terme baissière sur les taux d'intérêts. Aujourd'hui, les économistes craignent que cette période de « Grande modération » ne soit révolue et qu'elle ne laisse sa place à une période de « Grande volatilité ».

Les différents chocs que l'économie mondiale a subis ont surpris l'ensemble des acteurs économiques. Face à cette série de secousses, les banques centrales, qui ne prévoyaient pas d'opérer un resserrement monétaire aussi agressif, ont rapidement changé leur fusil d'épaule.

Pour lutter contre une inflation de 10% dans le monde développé, les autorités monétaires ont déployé un arsenal impressionnant en ayant recours à un cycle de resserrement monétaire très agressif et ont catapulté leurs taux d'intérêts directeurs d'un taux plancher à plus de 2% dans la Zone euro et plus de 4% aux États-Unis. Même la Banque du Japon, célèbre pour sa politique monétaire extrêmement accommodante à travers les décennies, a dû céder face à la remontée de l'inflation. En définitive, cette poussée inflationniste aura marqué la fin de l'ère des taux nuls et négatifs.

Malgré les conditions difficiles, l'économie mondiale a tenu le choc puisqu'elle a tout de même enregistré une croissance de plus de 3% en 2022, d'après les dernières estimations. Cela dit, les prévisions restent orientées à la baisse pour 2023, qui devrait être l'année où l'impact de ce resserrement monétaire global se fera ressentir sur la croissance. En ce début d'année, les pires scénarios ont été évités à court terme. L'Europe a su diversifier son approvisionnement en gaz et nous observons une certaine détente du prix au mètre cube depuis le pic connu lors de l'invasion de l'Ukraine. Par ailleurs, la réouverture de la Chine et les marchés de l'emploi robustes sont les principaux éléments qui font décaler dans le temps les scénarios de récession. Cela dit, il ne faut pas perdre de vue que les indicateurs avancés continuent de montrer que l'impact des remontées de taux sur l'activité finira par se faire ressentir.

Sans surprise, tout au long de l'année 2022, les marchés financiers ont fait les frais de ce changement de cadre macroéconomique abrupt. Les actions aussi bien que les obligations ont encaissé une forte baisse de leurs prix, laissant peu de chance à un portefeuille diversifié sur les deux classes d'actifs. Faute de choix, les investisseurs n'ont pu se protéger qu'à travers les liquidités ou les matières premières, comme en témoigne la forte hausse du pétrole. En revanche, cette réévaluation des prix d'actifs laisse présager de bonnes perspectives à long terme, impliquant des rendements espérés bien meilleurs.

À l'heure actuelle, les risques continuent de peser sur l'environnement macroéconomique. Alors que la plupart des analystes se réjouissent d'avoir probablement passé le pic d'inflation, les banques centrales ne crient pas encore victoire car l'inflation salariale continue de nourrir les prix des services et trouble encore les perspectives d'inflation. Pour les banques centrales, le scénario le plus redouté est celui d'une inflation qui s'installe dans les anticipations des agents économiques. Or, en ce début d'année, l'inflation s'avère encore rigide. C'est pourquoi les banquiers centraux continuent d'envoyer des messages forts aux marchés vis-à-vis de l'inflation. Alors que la fin de cycle approche, la question sera de savoir la vitesse à laquelle l'inflation pourra revenir à des niveaux plus sains.

En somme, les thèmes de l'inflation et de la hausse des taux vont rester d'actualité en 2023. À cela s'ajoute le fait qu'une croissance bien en-deçà du niveau potentiel est susceptible de compliquer le cadre macroéconomique.



**« Le conseil en financement de projets immobiliers est un des piliers de Spuerkeess, qui est « leader » sur le marché des prêts hypothécaires nationaux »**

**Anne-Catherine SCHLINK**

Team Manager – Housing Loans / Responsable Logement

Je gère la cellule logement « Place de Metz » et depuis octobre 2022 je suis en charge de la nouvelle cellule logement « Centre Financier Luxembourg ». Sachant qu'une bonne communication et collaboration sont les éléments clés pour garantir le succès de l'équipe, je mets l'accent sur les relations interpersonnelles. Un dialogue régulier assure le partage d'idées, de besoins et de préoccupations éventuelles.

Suite à la récente réorganisation du réseau d'agences, notre objectif est de continuer à accroître encore davantage la satisfaction générale de nos clients via un conseil personnalisé à la hauteur des attentes de nos clients.

Dans le contexte des incertitudes économiques et géopolitiques, nous avons constaté une importante baisse des demandes de financement au cours des derniers mois de l'année 2022. Nous avons vécu une année marquée par la levée des restrictions sanitaires, la pénurie de matières premières, la hausse des prix ainsi que des taux d'intérêts, mais surtout par la guerre en Ukraine. Nous sommes fiers de nos résultats et ravis de pouvoir confirmer que malgré ces incertitudes toute l'équipe a été à même de fidéliser davantage notre clientèle.

#### **NOS OBJECTIFS**

- Satisfaction de notre clientèle
- Assister et accompagner nos clients dans le contexte économique actuel
- Promouvoir les critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) et les produits fiscaux tels que l'épargne logement (BHW) et les assurances (Lalux)
- Réorganisation de la cellule logement suite à la fusion des centres financiers
- Intensifier l'esprit d'équipe, garantir une bonne ambiance

#### **NOS RESULTATS**

- Confiance et satisfaction des clients (suivant sondages 89% satisfaits)
- Fidélisation de notre clientèle
- Uniformité de la structure des dossiers
- Formation continue des conseillers et parfaite ambiance équipe

#### **NOS DEFIS**

- Hausse des taux et incertitudes des marchés

#### **NOS SOLUTIONS**

- Délégation de dossiers et promotion du travail autonome
- À l'écoute de l'équipe et formation continue
- Encadrement des clients et conseil sur mesure

**« Nous sommes fiers de constater une forte hausse de nos financements à faibles émissions de carbone »**

**Nobby BRAUSCH**  
Senior Vice President & Head of Department  
Corporate Banking

Les multiples crises qui se sont succédées en 2022 ont mis la résilience des entreprises luxembourgeoises à rude épreuve. Des défis tels que les conséquences économiques du conflit russo-ukrainien ont sensiblement impacté la rentabilité de bon nombre d'entreprises.

Spuerkeess a de nouveau montré qu'elle est engagée et qu'elle soutient les entreprises luxembourgeoises dans un environnement de crise. C'est ainsi que nous proposons des financements dans le cadre du nouveau régime des Prêts Garantis par l'État, permettant ainsi aux entreprises d'obtenir un soutien financier pour surmonter cette période difficile.

Par ailleurs, nous accompagnons nos clients professionnels dans leurs projets de transition énergétique en leur offrant du conseil ainsi que des financements adaptés à leurs besoins. Nous sommes fiers de constater une forte hausse de nos financements en lien avec des projets dits « ESG ».

En somme, Spuerkeess est déterminée à soutenir les entreprises luxembourgeoises dans un environnement en constante évolution, tout en respectant les normes environnementales les plus strictes. Nous sommes là pour accompagner nos clients professionnels dans leur transition vers une économie plus durable et plus respectueuse de l'environnement

**NOS OBJECTIFS**

- Soutien des entreprises luxembourgeoises dans un environnement poly crise
- Accompagnement de nos clients professionnels dans leurs projets de transition énergétique, aussi bien avec du conseil qu'avec des financements

**NOS RESULTATS**

- Forte hausse de nos financements en relation avec des projets de type ESG

**NOS DEFIS**

- Conflit russo-ukrainien et les répercussions économiques qui s'ensuivent et qui impactent la rentabilité des entreprises (renchérissement du coût de l'énergie, difficultés d'approvisionnement en matières premières, hausse des taux d'intérêts)
- Ralentissement du marché immobilier

**NOS SOLUTIONS**

- Accompagnement proactif de nos clients via des financements sur-mesure tenant en compte leurs situations individuelles
- Mise en œuvre d'un produit de financement « green » pour la clientèle professionnelle se basant sur le « green eligibility checker » de la BEI

**« Ne pas avoir peur du changement, mais bien au contraire, l'affronter ensemble pour répondre au mieux aux besoins changeants de nos clients. »**

**Sandra KÜHN-WEIS**

Deputy Head of Business Unit Product Management Retail and Private Banking

Première bougie soufflée, beaucoup de défis relevés et autant de nouveaux objectifs à remplir ! La première mission du service Product Management (PRM) était de mettre en place le nouveau service Product Management en tant que coordinateur pour tous les produits Retail et Private Banking et nous l'avons achevé avec succès. Cette collaboration nous permet de nous concentrer sur l'objectif principal de mettre en place une stratégie axée sur le client au sein de la Banque en nous basant sur les compétences des services commerciaux, des Process Owners et des équipes informatiques. Les synergies nécessaires au développement et à une gestion optimale des produits destinés à notre clientèle Retail et Private Banking commencent à porter leurs fruits : les résultats du service PRM au niveau de la mise en place de produits innovants et du suivi des produits existants parlent d'eux-mêmes.

Grâce à des équipes motivées au sein des « Desks, Daily, Investment et Lending », les initiatives de produits et de services sont nombreuses et les efforts sont constamment orientés vers une amélioration de produits existants voire vers le développement de nouveaux produits même dans des domaines non encore couverts par Spuerkeess !

#### **NOS OBJECTIFS**

- Gérer les projets de manière transversale
- Monitorer les produits Retail et Private Banking
- Suivre les tarifs et les produits de nos concurrents
- Contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques de Spuerkeess
- Mettre sur place et maintenir un référentiel de produits performant et efficace

#### **NOS RESULTATS**

- Gestion de 14 projets en lien avec des produits existants ou en cours de développement
- 13 nouvelles initiatives en cours d'analyse permettant de proposer les produits sur tous les canaux

#### **NOS DEFIS**

- Garder une communication transparente avec les autres « Business Units »
- Devancer les besoins de nos clients Retail et Private Banking
- Suivre et garantir une approche « life cycle » des produits Retail et Private Banking

#### **NOS SOLUTIONS**

- Expertise en gestion de projet et produits Retail et Private Banking
- Communication transversale
- « Client centricity » en collaboration avec les UX Designers de la Banque, en étroite collaboration avec les distributeurs

« En 2022, nous avons restructuré l'ensemble de notre service afin de mieux nous concentrer sur nos **objectifs stratégiques**, de renforcer notre **engagement ESG** ainsi que d'améliorer notre **communication** interne et externe. »

**Marco RASQUE DA SILVA**  
Secrétaire Général & membre de la Direction  
élargie

Le Secrétariat général de Spuerkeess est chargé d'orchestrer le processus d'élaboration des décisions prises par les dirigeants de la Banque. Nous avons mis en place un système de collaboration avec les différentes équipes de la Banque qui nous ont permis de créer des reportings dans les matières variées (dont, par exemple, commercial, transformation numérique, data, RH etc.) qui ont contribué à la mise en œuvre de notre plan stratégique quinquennal. Le but de Spuerkeess 2025 est de garantir la pérennité des activités de la Banque dans l'intérêt de l'économie nationale et de nos clients. Afin d'assister la direction dans la prise de décisions éclairées et afin d'assurer une bonne concertation transversale dans l'exécution des projets, le Comité de direction a instauré la Direction élargie. Ensemble, nous avons contribué à l'avancement de nombreux projets, dont, par exemple, « la transmission d'entreprise » et nous avons pu accroître la présence de notre Banque dans la Grande Région.

En 2022, notre mission principale était de transmettre la vision stratégique de la Banque et de mettre en avant nos efforts ESG (« Environmental, Social and Governance ») ainsi que la transformation numérique qui fait partie du plan stratégique de Spuerkeess. Nous avons collaboré avec douze scientifiques du « Spuerkeess Scientific Advisory Board » qui nous ont aidés à remettre en question et enrichir notre démarche de calcul de nos émissions carbone. Afin de mieux analyser les risques climatiques impactant les secteurs variés de Luxembourg, nous avons initié une collaboration avec LISER et LIST.

Le monde digital change sans cesse, notre défi est de nous adapter aux tendances de la communication. Afin d'atteindre nos objectifs, nous avons intégré l'équipe de la communication interne au sein du Secrétariat Général. Nous souhaitons être à l'écoute de nos différentes parties prenantes (internes et externes) et nous avons donc introduit un processus de communication bidirectionnelle. En janvier 2022, nous avons lancé notre podcast « Evergreens by Spuerkeess » et nous avons publié 24 articles dans notre blog ESG « Pourquoi est-ce important ? ».

#### **NOS OBJECTIFS**

- Transposition et suivi de SPUERKEESS 2025
- Améliorer notre communication interne et Corporate
- Assurer la « compliance » à l'ESG et transmettre nos valeurs

#### **NOS RESULTATS**

- Premier bilan carbone complet
- 24 articles du blog « Pourquoi est-ce important ? » et 12 épisodes du podcast « Evergreens by Spuerkeess »

#### **NOS DEFIS**

- Communication bidirectionnelle avec nos parties prenante
- Adaptation à l'évolution constante des canaux de communication

#### **NOS SOLUTIONS**

- Mise en place du « Strategic and Sustainability Office »
- Reporting stratégique et revue annuelle de l'implémentation de la stratégie
- Recours à l'expertise de notre « Scientific Advisory Board »
- Entrée au capital de l'I-Hub
- Collaboration avec LISER et LIST

**« Nos métiers « Post Trade » sont en transformation rapide dans le monde, tant d'un point de vue business, que règlementaire ou encore technologique. L'objectif de nos équipes est d'être un acteur de la transformation au lieu de devoir la subir. »**

**Muriel KIMMES**

Senior Vice President & Head of Department, Securities & Market Operations

Nous vivons dans un monde en constant changement et le rythme du changement continue de croître. Tourné vers l'avenir, afin de s'y adapter, nos équipes ont développés des stratégies basées sur la revue de nos processus opérationnels, le déploiement de nouveaux outils digitaux et la mise en œuvre de projets d'automatisation et de simplification.

Nos défis pour 2022 étaient nombreux mais je n'en citerais qu'un seul car il est la condition de la réussite de tous les autres : Nous devons en continu automatiser et simplifier nos processus opérationnels en adaptant de nouvelles solutions technologiques et en mettant en place de nouveaux « set-up » organisationnels. Des projets sont en cours qui aboutiront à une augmentation de notre efficacité opérationnelle, ce qui nous permettra d'anticiper et de nous adapter aux évolutions des marchés.

#### **NOS OBJECTIFS**

- Assurer le volet « Post Trade » des ordres envoyés sur les marchés des capitaux et marchés financiers de correspondants
- Gestion du réseau de la Banque (Network Management)
- Assurer une gestion efficace de la position nostri cash de la Banque
- Gérer les reportings réglementaires transactionnels
- Assurer un service aux émetteurs internationaux de titres

#### **NOS RESULTATS**

- 70 milliards d'actifs (Titres) en custody.
- 60.000 opérations post-trade par mois sur les titres (Equities, Bonds, OPC)
- Contrôle et comptabilisation de plusieurs milliers de deals par mois pour compte propre (FOREX, Futures/options, Money Market, ...).
- Réseau de 23 sous-dépositaires couvrant 37 marchés et de correspondants cash dans 27 pays
- Déclaration de +/- 220.000 transactions MIFIR et de milliers de transactions EMIR par mois
- Des dizaines de milliers de Titres ouverts dans la Base Valeurs de la Banque.
- Taux d'efficacité de settlement supérieur au marché.

#### **NOS DEFIS**

- Automatiser et simplifier nos processus opérationnels
- Maintenir nos performances élevées d'efficacité de settlement dans un contexte de raccourcissement de la durée du cycle de vie
- S'adapter aux exigences accrues des réglementations
- Développer l'activité de Corporate Trust/Services aux émetteurs internationaux de titres

#### **NOS SOLUTIONS**

- Revue de nos processus opérationnels et mise en œuvre de projets d'automatisation et de simplification
- Des « Middle Offices » performants et innovateurs en charge de déployer des outils de réconciliations automatisés performants

**« En juillet 2022 j'ai repris la responsabilité de la banque privée et j'ai retrouvé une équipe bien équilibrée en termes de maturité et d'expérience, riche en diversité culturelle et linguistique, mais surtout une équipe motivée pour encadrer au mieux notre clientèle. Je suis convaincu que nous sommes bien positionnés pour faire évoluer l'activité. »**

**Alain UHRES**

Senior Vice President & Head of Department Private Banking

Les marchés financiers ont connu une année difficile en 2022, avec des performances décevantes aussi bien au niveau des actions que des obligations. Pourtant, l'activité Private Banking a continué à se développer de façon continue et stable. La majorité de nos clients ont gardé leur sang-froid, preuve que notre approche d'investir sur le long terme porte ses fruits.

Notre offre de gestion discrétionnaire ESG Activmandate Green a connu un franc succès auprès des investisseurs, les actifs sous gestion ont plus que doublé sur l'année écoulée. Un effort particulier a été réalisé tout au long de l'année pour former notre personnel en matière de conseils en investissement respectueux du développement durable et des critères sociaux. Nous avons mis en place un nouveau profil d'investisseur pour connaître les préférences de chaque client en matière de considérations au niveau du développement durable (ESG).

La hausse récente des taux d'intérêts (interbancaires par les actions des banques centrales) nous permet de rémunérer à nouveau les dépôts monétaires en fin d'année et de recommencer à émettre des produits structurés.

#### **NOS OBJECTIFS**

- Accompagner notre clientèle dans l'ensemble de leurs besoins
- Promouvoir des solutions de gestions discrétionnaires

#### **NOS RESULTATS**

- Stabilité des actifs sous gestion dans un contexte de marchés financiers difficiles
- Croissance au niveau des clients

#### **NOS DEFIS**

- Promouvoir notre notoriété en tant que Private Banker de la Place
- Intégrer les aspects ESG dans notre processus d'investissement

#### **NOS SOLUTIONS**

- Large éventail de produits et solutions d'investissements
- Suivi et encadrement personnel de notre clientèle

**« L’Audit Interne est une fonction de contrôle qui travaille avec le management pour s’assurer que les risques sont identifiés et traités, que les processus sont efficaces et efficients, et que la Banque opère en conformité avec les lois et les règlements ».**

**Nathalie MANGEN**

Deputy Head of Function Internal Audit

La fonction d’Audit Interne constitue, au sein de la Banque, la troisième ligne de défense. Elle est une fonction de contrôle indépendante et permanente d’évaluation critique de la gouvernance interne, de la conformité et de la gestion des activités et des risques dans leur intégralité. Ainsi, l’Audit Interne vise à aider la Banque à atteindre ses objectifs en offrant une évaluation objective de ses systèmes de gestion et en identifiant les opportunités d’amélioration, les éventuelles faiblesses et en formulant des recommandations. Un des grands défis de l’Audit Interne est de s’adapter à un environnement en constante évolution pour être en mesure de répondre aux besoins de la Banque, de ses parties prenantes et aux demandes du régulateur. L’année 2022 a notamment été marquée par les événements suivants :

- **Plan pluriannuel d’audit (PPA) :** Afin de garantir un déroulement ordonné des missions d’audit et de couvrir dans un espace de temps raisonnable l’ensemble des activités et des fonctions de la Banque, y compris les développements et les innovations prévues, l’Audit Interne établit un Plan pluriannuel d’audit. L’année 2022 marque la fin du PPA en cours. Tout au long de 2022, l’Audit Interne a élaboré un nouveau PPA et a profité de cet exercice pour revoir son univers d’audit. Ce nouvel univers couvre de manière synthétique tous les aspects importants de la Banque.
- **Revue externe de la fonction d’audit :** La fonction d’Audit Interne fait régulièrement l’objet d’une évaluation de ses performances et de sa conformité aux Normes de l’IIA (Institut des auditeurs internes) par un cabinet externe indépendant. Cette évaluation a pu confirmer le bon fonctionnement et l’alignement aux Normes.
- **Extension de l’équipe :** La fonction d’Audit Interne a été renforcée considérablement au cours de l’année 2022 pour s’adapter à un environnement en constante évolution et faire face à la multiplication des exigences réglementaires.

Dans la continuité, ces évolutions vont permettre à l’Audit Interne de remplir pleinement son rôle qui a pour finalité d’assister les instances dirigeantes pour que les activités et les risques y liés soient maîtrisés.

#### **NOS OBJECTIFS**

- Aider la Banque à atteindre ses objectifs en évaluant ses processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance interne
- Identifier les opportunités d’amélioration, les faiblesses et formuler des recommandations

#### **NOS RESULTATS**

- Couverture de tous les services et activités de la Banque à travers nos missions d’audit
- Revue périodique et indépendante du fonctionnement de la Banque

#### **NOS DEFIS**

- S’adapter à un environnement économique et technologique en constante évolution
- Faire face à la multiplication des exigences réglementaires

#### **NOS SOLUTIONS**

- Approche systématique et méthodique d’analyse conforme aux standards internationaux d’audit interne
- Évaluation indépendante annuelle des risques et du dispositif de contrôle interne, et construction d’un plan d’audit basé sur les résultats de cette évaluation

**« Tirer profit des évolutions digitales pour faciliter la vie de nos clients et de nos employés. »**

**Martine KIRSCH**

Vice President & Head of Business Unit Business Innovation Office

Depuis sa création, le Business Innovation Office vise à créer une expérience utilisateur efficace tant pour nos clients que pour nos employés. Ensemble avec l'équipe « Retail Customer Innovation », nous coordonnons les projets S-Net impactant plusieurs unités commerciales, tout en maintenant la plateforme à un niveau de satisfaction le plus élevé du marché. Parallèlement, nous travaillons avec l'équipe « Internal Innovation » dont le mandat est de représenter l'utilisateur employé de la Banque dans les différents projets informatiques. Ainsi, grâce au pôle UX, les méthodologies « Design Thinking » et « Client Centricity » sont diffusées dans les différents services métiers.

Notre but est la mise à disposition continue de nouvelles fonctionnalités. En 2022, les deux projets les plus importants ont été le projet l'onboarding digital pour nos clients Corporate ainsi que « S-Net Business » - une plateforme financière permettant à notre clientèle PME une gestion quotidienne simple et sécurisée. Afin de favoriser l'innovation à l'intérieur de la Banque, notre service a organisé le deuxième hackathon et notre programme de transformation numérique continue de réinventer l'écosystème de travail de nos utilisateurs. Pour conclure, ensemble avec les équipes IT, notre service supervise la migration vers l'environnement Microsoft 365. La migration permet aux différents services métier de revoir leur manière de collaborer et de communiquer.

**NOS OBJECTIFS**

- Rester catalyseur de l'innovation au sein de la Banque
- Poursuivre le programme de transformation digitale CONNECT
- Garder une longueur d'avance en matière de fonctionnalités

**NOS RESULTATS**

- 81 idées collectées lors du hackathon dont quatre seront réalisées
- 16 nouvelles fonctionnalités dans S-Net dont une sensibilisation aux cyberattaques
- Augmentation d'utilisateurs S-Net (+16.000)
- +20% de connexions S-Net (4 mio de connexions par mois)
- 18% des ventes sur l'ensemble des produits disponibles via S-Net
- 18ème position parmi les meilleures applications web banking au niveau mondial

**NOS DEFIS**

- Assurer une excellente expérience utilisateur dans un monde changeant
- Embarquer les utilisateurs dans la mise en place de nouvelles solutions collaboratives
- Convaincre les sceptiques de la transformation numérique
- Maintenir S-Net à un niveau d'excellence et ne pas se limiter aux services offerts en agence
- Élaboration de nouvelles solutions pour les clients professionnels

**NOS SOLUTIONS**

- « Change management » autour de la migration M365
- Une veille technologique et concurrentielle à tous les niveaux
- Une bonne collaboration avec les services métiers pour assurer la satisfaction de nos clients



## NOTRE POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

Afin de garantir une gestion efficace du risque à tous les niveaux, nous avons mis en œuvre une gouvernance qui repose sur le concept des trois lignes de défense. Spuerkeess dispose d'un département Risk Management, qui est directement rattaché au Comité de direction, à l'instar du département Compliance. Ces deux départements assurent la deuxième ligne de défense dans le modèle de gouvernance de la Banque tandis que le département Audit Interne représente la troisième ligne de défense. Une charte de contrôle interne a été développée en 2022 par ces trois fonctions de contrôle interne. L'objectif de cette charte est de définir les dispositions nécessaires au bon fonctionnement du contrôle interne de la Banque : identification et gestion des risques dans la première ligne de défense, supervision permanente respectivement périodique de la gestion des risques dans la deuxième respectivement troisième ligne de défense.

La Banque a opté pour un profil de risque « défensif » qui est défini dans son « Risk Appetite Framework » (RAF). Le RAF inclut les indicateurs des grandes catégories de risques de la Banque et permet au Comité de direction et au Conseil d'administration d'opérer un suivi régulier et détaillé de la situation globale des risques de Spuerkeess. Les niveaux des risques auxquels la Banque est exposée sont mesurés à l'aide d'un ensemble d'indicateurs stratégiques, de métriques opérationnelles et d'indicateurs macroéconomiques. L'appétit au risque est défini par le biais de niveaux de surveillance fixés pour les différents indicateurs et transposés dans un ensemble de limites qui sont destinées à gérer et à contrôler les différents risques de Spuerkeess. Les processus d'évaluation de l'adéquation du capital interne (ICAAP) et d'évaluation de l'adéquation de la liquidité (ILAAP) permettent de s'assurer que la Banque dispose de la capitalisation et de la liquidité nécessaires pour assurer la poursuite et le développement de ses activités. La gestion des risques est encadrée par différents groupes de travail et comités, ceci aussi bien au niveau du Comité de direction qu'au niveau du Conseil d'administration. La gestion des risques est décrite en détail à la note 6 aux comptes annuels au 31 décembre 2022. Plusieurs catégories de risques sont à considérer :

### Risques Financiers

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte des créances de la Banque suite à la détérioration de la qualité des débiteurs pouvant aller jusqu'au défaut d'un débiteur ou la non-restitution des avoirs déposés auprès de tiers.

Chaque engagement matériel de la Banque donnant lieu à un risque de crédit fait l'objet d'une analyse préalable de la qualité du débiteur par le département Loan and Credit Management. La qualité du débiteur est reflétée par une notation interne qui entre directement dans le dispositif de gestion du risque de crédit. Elle constitue l'un des paramètres clés pour la mise en place des limites ou l'accord de nouveaux financements.

Le service Enterprise Risk Management du département Risk Management est en charge de l'élaboration des modèles internes de notations. Le service Financial Risk Management du département Risk Management, en tant que deuxième ligne de défense, produit des analyses et rapports sur le risque de crédit dans les différents sous-portefeuilles de la Banque.

Dans le domaine des crédits à l'économie du pays, les décisions sont prises par différents comités de crédit en fonction de l'encours global du client. Les prêts hypothécaires au logement représentent plus de la moitié du portefeuille des prêts et crédits de Spuerkeess. Le risque de crédit est apprécié en fonction de la solvabilité générale et de la capacité de remboursement du client, ainsi que de l'existence de garanties réelles.

En ce qui concerne les engagements internationaux, l'investissement initial n'a lieu qu'auprès de contreparties classées « Investment grade » hors notation BBB-. Au niveau des entités non financières, la priorité est accordée aux contreparties des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), essentiellement en Europe et en Amérique du Nord.

Les encours de crédit font l'objet d'un suivi du risque de contrepartie, d'un suivi du risque sectoriel et systémique et d'un contrôle régulier, sur base d'analyses financières actualisées et de propositions d'ajustement des limites par contrepartie. Nous appliquons également un système de limite-pays pour tous les pays hors Luxembourg où la Banque est active. Ces limites font l'objet d'une révision annuelle.

Suite à l'obligation d'effectuer des transactions sur instruments financiers dérivés via une contrepartie centrale « Central Counterparty Clearing » (CCP) d'après la réglementation « European Markets Infrastructure Regulation » (EMIR) qui vise à diminuer le risque de contrepartie bilatéral, nous avons choisi de travailler pour ce volet via des membres directs, appelés « clearing brokers ».

Bien que la Banque n'ait pas d'expositions directes sur la Russie, la Biélorussie ou l'Ukraine, la guerre déclenchée par la Russie le 24 février 2022 a eu des impacts sur la stabilité des prix, la croissance économique et la qualité de certains actifs de la Banque. L'analyse des impacts potentiels de cette situation sur les portefeuilles de la Banque a marqué l'année 2022.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte découlant d'une variation défavorable de différents paramètres financiers, dont principalement les taux d'intérêt, les prix des actions et les cours de change. Dans la politique de gestion du risque de marché de Spuerkeess, nous distinguons le risque de transformation, résultant de la différence structurelle entre les maturités des ressources et celles de leurs réinvestissements au bilan de la Banque, du risque lié à la gestion de la trésorerie et aux opérations de négociation.

### Interest rate risk in the banking book (IRRBB)

Le risque de taux IRRBB désigne le risque actuel ou futur auquel les fonds propres de la Banque sont exposés en raison de mouvements défavorables des taux d'intérêt. Ces dernières années, le service ALM du département Global Markets a développé des modèles analysant le comportement digital de la clientèle qui permet d'évaluer le risque de taux d'intérêt lié à l'activité de la Banque. Ces modèles sont aujourd'hui implémentés dans un outil qui permet de gérer le risque de taux d'intérêt sur la base de métriques dédiées et en respectant un cadre de limites définies. Le respect de ces limites est contrôlé par la première ligne de défense ; le service Financial Risk Management du département Risk Management, en tant que deuxième ligne de défense, assure la supervision de ce dispositif. L'augmentation très rapide des taux d'intérêt et les impacts de cette situation sur la gestion du risque de taux restent un défi majeur pour la Banque.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité résulte d'un éventuel problème de réconciliation des flux financiers entrants et sortants à une date précise. Le risque pour un établissement de crédit est celui de ne plus pouvoir, à un moment donné, assurer ses obligations de paiement pour cause de manque d'actifs liquides par rapport aux passifs devenus exigibles. De par sa structure financière, la Banque se trouve dans une situation d'excédents de liquidités.

La Banque opère un suivi permanent du risque de liquidité en fonction des échéances. Ce suivi inclut à la fois un rapprochement très détaillé des flux entrants et sortants sur une échéance de six mois au niveau de la trésorerie et une vue à moyen et long terme des besoins structurels de financement suivie par le Comité ALM.

### Risques Non-financiers

#### Risque opérationnel

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus, du personnel et des systèmes internes ou d'événements extérieurs, y compris le risque juridique.

Les rôles et responsabilités de la première ligne de défense ainsi que ceux de la deuxième ligne de défense sont mis en évidence dans la Politique de gestion du risque opérationnel. Des risques opérationnels peuvent se matérialiser à travers toutes les activités de la Banque, et donc tout le personnel doit gérer ces risques en tant que première ligne de défense. Le service Non-Financial Risk Management du département Risk Management assume le rôle de deuxième ligne de défense dans ce contexte.

Nous visons à diminuer le risque opérationnel par une amélioration constante des processus et des structures organisationnelles. A cet effet la Banque utilise un outil GRC (Gouvernance, Risk and Compliance) pour coordonner les RCSA (Risk and Control Self Assessment), gérer les incidents et faire le suivi des plans d'action.

### Risque des technologies de l'information (IT) et risque cyber

En tant que première ligne de défense, le département Informatique est responsable de la gestion des risques IT et « Cyber » de la Banque. La supervision de la gestion des risques IT et « Cyber » est assurée par le service Non-Financial Risk Management du département Risk Management.

L'« Information Security Officer », au sein du service Non-Financial Risk Management, est en charge du pilotage de la sécurité informatique et rattaché hiérarchiquement au chef du département Risk Management et dispose d'une ligne de reporting direct au « Chief Risk Officer », membre du Comité de direction.

Cette organisation de la gestion des risques IT et cyber permet à la Banque d'opérer dans les limites définies dans le Risk Appetite Framework (RAF). En 2022, la gestion des risques IT et « Cyber » a été intégrée dans le cadre de gestion des risques opérationnels afin de gagner en efficacité sur ces processus. L'accompagnement et le suivi des projets et changements informatiques par les équipes du service Non-Financial Risk Management du département Risk Management se sont faits tout au long de l'année.

### Risque de modèle

Le périmètre du risque de modèle est défini dans la politique de gestion du risque de modèle. Toute unité qui développe des modèles dans ce périmètre crée du risque de modèle et doit gérer ce risque en tant que première ligne de défense. La gestion du risque de modèle est supervisée par le service Non-Financial Risk Management du département Risk Management.

Ce rôle de supervision est exercé à travers des processus de validation initiale et périodique des modèles de la Banque. Les activités de validation sont planifiées et organisées dans un plan de validation et suivent les principes repris dans la « Politique de gestion du Risque de Modèle ». Un « Groupe de Travail Modèles » réunit mensuellement toutes les parties prenantes intervenant dans le domaine des modèles de la Banque.

### Risque AML/FT

La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (AML/FT) est une préoccupation constante de Spuerkeess. La déclinaison des obligations professionnelles applicables aux entités du secteur financier s'appuie sur un « Appétit au risque AML/FT » conservateur et le déploiement d'un dispositif robuste défini en fonction d'une approche fondée sur les risques. En termes de périmètre de couverture, ce dispositif couvre également les thématiques relatives aux mesures restrictives en matière financière ( « Sanctions & Embargos ») et à la prévention des Abus de marchés.

La mise en œuvre des procédures et contrôles AML/FT est une responsabilité partagée entre les directions commerciales (première ligne de défense) et le département Compliance (deuxième ligne de défense). L'année 2022 est marquée par le renforcement de la ségrégation entre la gestion et la supervision du risque AML/FT, à travers la création d'un nouveau service visant à concentrer une série de tâches de « Know Your Customer » et « Know Your Transaction » au sein d'une entité dédiée rattachée à la première ligne de défense.

Au niveau du département Compliance, le service Financial Crime Compliance est en charge d'encadrer les risques AML/FT et de superviser la gestion du risque par la première ligne de défense. Ses tâches comprennent notamment l'analyse des dossiers suspects et la coopération avec les autorités compétentes, à savoir – en fonction des typologies de soupçons – la Cellule de renseignement financier, le Ministère des finances et/ou la CSSF.

### Risque de conduite et prévention des fraudes internes

La garantie de standards élevés en matière d'éthique professionnelle et la gestion du risque de fraude interne passent tant par la prévention que par le contrôle. Le service Conduct & Controls du département Compliance sensibilise le personnel à l'importance du respect du Code de conduite, de la politique des conflits d'intérêts, des obligations en matière de discrétion et de secret professionnel, ainsi que du recours à la procédure de « whistleblowing » le cas échéant. Il est chargé de réaliser les enquêtes diligentes en cas de réclamation concernant un agent Spuerkeess.

## Data Protection

La protection des données à caractère personnel de nos clients, de notre personnel et de nos fournisseurs est au cœur des préoccupations de Spuerkeess. Le Data Protection Officer, au sein du département Compliance, s'emploie à régulièrement sensibiliser l'ensemble du personnel à cette thématique incontournable et participe à la gouvernance des projets, dans l'objectif de garantir le « data protection by design » au niveau de chaque nouveau produit ou service.

Des suivis et contrôles réguliers et des procédures détaillées, largement communiquées, permettent d'assurer la détection de tout risque dans le domaine et la proposition de mesures correctrices rapides, le cas échéant. La « data protection policy » est régulièrement mise à jour et publiée sur le site Internet de la Banque.

## Autres Risques de Compliance

Spuerkeess est soumise à un ensemble de réglementations auxquelles elle doit se conformer. Le département Compliance est responsable de l'identification des normes applicables à la conduite de ses activités et en tient un registre. Au-delà de cette veille réglementaire, le service Regulatory Compliance du département Compliance supervise les travaux de mise en conformité avec la réglementation en vigueur conduits par les différentes entités opérationnelles de la Banque, et communique régulièrement aux instances de direction Spuerkeess le statut des initiatives et projets en cours.

Concernant les autres thématiques réglementaires dont la supervision incombe à la fonction Compliance, le département Compliance met en œuvre un « Compliance monitoring program » défini et piloté sur base d'une cartographie et d'une évaluation des risques sous-jacents mise à jour annuellement. Ce programme est décliné dans un Plan pluriannuel de contrôles de seconde ligne exécuté par les services du département Compliance, dont l'objectif est de s'assurer du respect des obligations légales et réglementaires auxquelles Spuerkeess doit se soumettre au titre de ses activités.

## Autres Risques

### Gestion et suivi des risques inhérents à l'établissement de l'information financière

La Banque s'est dotée des procédures et des systèmes de contrôle nécessaires à l'établissement et au suivi de l'information financière. Afin d'assurer la qualité et l'exhaustivité de l'information financière, la Banque procède quotidiennement au suivi des mouvements sur comptes internes, surveille les principales composantes du compte de résultat incluant la marge d'intérêt, les commissions et les frais généraux et vérifie l'exhaustivité des informations reçues des différentes applications informatiques qui se trouvent en amont du système d'information comptable. La Banque procède mensuellement à des réconciliations de soldes sur comptes d'attente, sur comptes de proratisation des intérêts et autres comptes internes.

En ce qui concerne les exercices d'évaluation des positions détenues en portefeuille ou de détermination des corrections de valeur sur actifs présentant des indications de dépréciation, une collaboration étroite entre les équipes comptables et les services de gestion des risques sur actifs à la première ligne de défense a été définie. Depuis l'entrée en application de la norme IFRS 9, le modèle de dépréciation des actifs financiers est basé sur la reconnaissance des pertes attendues. Le calcul est réalisé sur base mensuelle.

Au-delà des contrôles purement comptables, la Banque assure un suivi régulier de la rentabilité commerciale par client, par produit et par métier et procède à une analyse mensuelle du budget des dépenses. Le Comité de direction prend connaissance des performances des différents métiers de la Banque via le « Management Information System » (MIS). De même, il analyse et valide sur base mensuelle la situation financière ainsi que le suivi du budget des dépenses.

### Comptabilité de couverture

Les comptes consolidés du groupe Spuerkeess ont été préparés en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne et comprennent les comptes de la Banque, des filiales et des entités ad hoc sur lesquelles le Groupe exerce le contrôle lorsque ses relations avec ces dernières lui donnent droit à des rendements variables et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il exerce sur elles.

Les filiales entrent dans le périmètre de consolidation dès la date d'acquisition qui représente la date à partir de laquelle la Banque, en tant que maison-mère, a le pouvoir de diriger les politiques financières. Elles en sortent le jour où ce contrôle cesse. La Banque a recours aux instruments financiers dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêt, de change et de prix fixe (indices boursiers, prix d'actions). Les instruments financiers dérivés couramment utilisés sont les IRS et les CIRS dans le cadre d'opérations de couverture standard « plain vanilla ». Parallèlement à ces contrats standardisés, la Banque couvre spécifiquement les émissions structurées et les acquisitions d'obligations contenant des dérivés incorporés par des swaps à composantes structurées, pour autant qu'ils soient étroitement liés.

Un instrument financier dérivé est considéré comme détenu à des fins de transaction sauf s'il est désigné en tant qu'instrument de couverture. Lors de la conclusion d'un contrat, la Banque peut désigner certains instruments financiers en tant qu'instruments de couverture lorsque ces opérations respectent les critères définis par la norme IAS 39. La Banque a principalement recours à la couverture de juste valeur et accessoirement à la couverture de flux de trésorerie. Au-delà de ces couvertures contrat par contrat, la Banque applique la macro-couverture de juste valeur sur des prêts à taux fixe en se conformant aux principes de la norme IAS 39 dans sa version « carve-out » de l'Union européenne. Cette couverture se fait exclusivement par le biais d'instruments financiers du type IRS. La Banque continue d'appliquer, en conformité avec la norme IFRS 9, les principes de couverture selon l'ancienne norme IAS 39.

### Conformité avec la CRR2

Spuerkeess répond aux exigences de marché en se conformant au règlement (UE) no 575/2013 visant entre autres à informer le marché sur l'exposition de la Banque aux différentes catégories de risques précités. En 2021, la Banque s'est mise en conformité avec le règlement (UE) no 2019/876 qui est entré en vigueur le 28 juin 2021.

En 2022, une adaptation méthodologique a été effectuée au niveau de la charge en capital pour le risque de crédit. Ainsi, Spuerkeess a migré ses portefeuilles « Low default » de l'approche des notations internes vers l'approche standard après réception des approbations nécessaires de la part de la Banque Centrale Européenne.

Les informations relatives à la composition des fonds propres, la stratégie en matière de gestion des risques et la politique de rémunération peuvent être consultées dans la publication Pilier 3 de la Banque. Les informations publiées par la voie du rapport Pilier 3 sont complémentaires aux informations publiées dans les présents comptes annuels.

Le rapport Pilier 3 pour l'exercice 2022, qui décrit en détail l'organisation de la Banque pour assurer l'anticipation, la détection, la mesure, le contrôle et la déclaration de l'ensemble des risques auxquels l'établissement est ou pourrait être exposé, est disponible sur le site Internet de la Banque.

## AUTRES ACTIVITES

Les autres activités regroupent les activités de « back office » et de support qui jouent un rôle essentiel dans le soutien des objectifs stratégiques et de développement de la Banque. Les activités de « back office » permettent de traiter les volumes croissants d'opérations de paiement, d'opérations de crédit et d'opérations sur titres en provenance des services commerciaux, et assurent le contrôle ainsi que la sécurité du traitement de ces opérations, conformément aux législations en vigueur. Nous poursuivons nos efforts d'amélioration des systèmes et des processus pour nous adapter à l'évolution des marchés et augmenter notre efficacité.

Les activités de support couvrent des domaines très variés tels que les finances de la Banque, le domaine juridique et réglementaire, l'organisation, le marketing, la logistique et l'informatique.

### Activités « Back-office »

**La Business Unit « Payments »** coordonne et gère les activités en relation avec les services de paiements dans le domaine des virements, « direct debits », cartes de débit, cartes de crédit, Payconiq, cash, packages bancaires, comptes courants, comptes d'épargne et dépôts. Ceci comprend également le « case management » en cas de demandes clients (informations, réclamations, fraudes). Elle gère également les relations et contrats avec les prestataires externes, les systèmes de paiement inter-bancaires et schémas de paiement. Elle assure le support métier pour les canaux électroniques tels que S-Net, Multiline, Payconiq. Elle joue le rôle de « Registration Office » pour l'émetteur de certificats Luxtrust. Par ailleurs, elle a en charge le printing et envoi des reportings papier, la mise en gestion électronique des documents papier issus de l'activité journalière ainsi que le courrier.

**Le département « Securities & Markets Operations »** assure plusieurs activités complémentaires qui peuvent être classées en six catégories. Ainsi, nos équipes s'occupent du volet « Post Trade » des opérations du Capital Market (p.ex. Settlement, Deliveries, Corporate Action, Custody, Tax services), du volet « Post Trade » des opérations sur les marchés financiers (Produits Dérivés, Forex, Repo, Money Market). De plus, le département est en charge des reportings transactionnels réglementaires (MIFIR, EMIR, SFTR, ...) et est en charge de la gestion du réseau de la Banque (Network Management) et de la réconciliation cash & titres. Pour conclure, le département assure aussi la gestion de la base valeurs titres de la banque et offre un service aux émetteurs de titres.

**Le département « Loan & Credit Management »** est impliqué dans les activités en relation avec l'octroi et le suivi des produits de prêts et de crédits aux particuliers, aux entreprises, au secteur public et aux institutionnels. Il assure en particulier l'analyse des demandes de financement, l'évaluation et le suivi des sûretés immobilières et mobilières proposées en garantie, la décision d'octroi de crédit selon les pouvoirs qui lui sont attribués par le Comité de direction de Spuerkeess, la mise en place contractuelle des dossiers ainsi que leur suivi. Le département est également responsable de la mise à jour périodique de la Politique générale de gestion du risque de crédit de Spuerkeess, du premier niveau de suivi du risque de crédit du portefeuille de prêts et crédits ainsi que de la production et de l'analyse des indicateurs agrégés de risque de crédit. En complément à l'activité de prêts et crédits, le département est impliqué dans les activités du portefeuille d'investissement international « Global Credit Investments » de Spuerkeess. Il est responsable des propositions de limites d'exposition par classe d'actifs, de l'analyse du risque des investissements proposés par la salle des marchés ainsi que du suivi du risque sectoriel et des expositions détenues dans le portefeuille d'investissement.

**Le département « Innovation & Project Management »** a comme charge la gestion de l'Innovation ainsi que les projets transversaux et réglementaires de la banque. Le volet Innovation comprend principalement l'introduction des « New Ways of Working » à la Banque avec la migration vers la suite Microsoft, la mise en place d'un « Knowledge Management » et du UX design. La maintenance et principalement l'évolution de notre outil d'internet banking S-Net Mobile et S-net desktop constitue une autre tâche de notre équipe Innovation. L'équipe du « Project Management » se consacre à de multiples sujets prioritaires pour la Banque. L'optimisation des processus de travail de la Banque ainsi que la gestion de notre outil de gestion de projets "Project Online" occupe une partie de cette équipe. L'autre partie se compose de Project Managers qui coordonnent, respectivement prennent le lead sur des projets transversaux et/ou réglementaires.



## Les participations

Répondant à l'une de ses missions légales qui consiste, outre la promotion de l'épargne, à contribuer par ses activités de financement au développement économique et social du pays dans tous les domaines, Spuerkeess détient, directement ou indirectement, des participations dans des secteurs clés de l'économie luxembourgeoise. Elle appuie par ailleurs la création et le développement d'entreprises ayant un intérêt national.

Depuis 1989, Spuerkeess est actionnaire à hauteur de 40% du groupe La Luxembourgeoise S.A.

Après le rachat en 2021 d'une partie des actions détenues par une autre banque de la place, Spuerkeess détient désormais 25,35% du capital de la Société de la Bourse de Luxembourg S.A., dont elle est membre fondateur et le plus important actionnaire.

En collaboration avec trois autres acteurs de la place financière luxembourgeoise, Spuerkeess a participé à la création de LuxHub S.A. en 2018 dont elle détient 32,50% du capital. Spuerkeess détient depuis décembre 2022 une participation de 20% dans i-Hub, une start-up lancée par POST Luxembourg et qui est spécialisée dans l'automatisation des processus AML/KYC.

Les médias et les télécommunications représentent des secteurs importants pour l'économie luxembourgeoise. La Banque est actionnaire fondateur de la société SES S.A. qui est le leader mondial dans le domaine de la communication globale par satellite. La Banque détient une participation à hauteur de 10,88% du capital social de SES S.A. sous forme d'actions de la catégorie B. Ces actions de catégorie B attribuent un droit de vote correspondant à cette participation, selon le principe « une action, un vote ». De plus, Spuerkeess détient des Fiduciary Depositary Receipts (FDR), cotés en bourse, convertibles en un nombre équivalent d'actions A de SES, représentant une participation à hauteur de 0,85% du capital social de SES S.A. Les actions de catégorie A attribuent également un droit de vote correspondant à cette participation, selon le principe « une action, un vote ». En termes de droit économique, il convient de noter que les statuts de SES S.A. prévoient qu'une action de la catégorie B accorde un droit à un dividende à hauteur de 40% du dividende versé au titre d'une action de la catégorie A de SES S.A..

Dans le secteur des transports aériens, Spuerkeess détient une participation de 21,81% dans le capital de Luxair, Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A., qui est active dans les domaines de la navigation aérienne, tour opérateur, manutention de cargo et catering, et une participation de 10,92% dans le capital de Cargolux Airlines International S.A., qui est l'une des plus grandes compagnies aériennes tout-cargo du monde.

La Banque détient également une participation de 12% dans le capital d'Encevo S.A., holding du groupe énergétique luxembourgeois qui est le leader sur le marché de l'énergie au Luxembourg.

Dans le cadre de la reprise en 2021 de l'intégralité des activités industrielles de Paul Wurth S.A. par SMS Group au travers l'acquisition par SMS des participations respectives détenues par l'État luxembourgeois, la SNCI et Spuerkeess dans le capital de Paul Wurth S.A., les activités immobilières de Paul Wurth S.A. ont été transférées à Paul Wurth Real Estate S.A.. Spuerkeess continue de détenir une participation à hauteur de 10,98% dans Paul Wurth Real Estate S.A. et contribuera ainsi au développement et à la viabilisation des biens immobiliers détenus par cette société sur le territoire de la Ville de Luxembourg.

De par sa participation de 11% dans le capital de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché S.A. (S.N.H.B.M.), acteur national spécialisé dans la conception et la construction de maisons unifamiliales et d'immeubles à appartements à prix abordable et par bail emphytéotique, Spuerkeess remplit pleinement sa mission sociale de facilitateur de l'accession à la propriété immobilière d'un logement pour besoin personnel.

Outre ces participations d'envergure, Spuerkeess contribue au développement économique non seulement du pays, mais également de la Grande Région par la prise de participations mineures dans des sociétés luxembourgeoises et transfrontalières. Il s'agit notamment de EUREFI S.A. pour les entreprises de la région limitrophe avec 8,76% de son capital investi par la Banque. Au niveau européen, Spuerkeess est l'unique institution financière du Luxembourg détenant une participation dans le Fonds Européen d'Investissement (FEI), établissement faisant partie du groupe de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et soutenant des PME à travers toute l'Europe via l'émission de garanties bancaires. Par ailleurs, le FEI, respectivement le Groupe BEI, s'est fixé des objectifs

ambitieux pour contribuer à la lutte contre le changement climatique, qui représente également un des deux piliers majeurs de la stratégie de développement durable de Spuerkeess. Fin 2022, la participation à hauteur de 31,5% dans European Fund Administration a été cédée à Universal Investment Group, une des principales plateformes de services de fonds en Europe. Le détail des parts détenues dans les entreprises associées et dans les filiales sont présentées au point 4.9 des annexes aux comptes annuels 2022.

### La stratégie de développement durable

Depuis l'exercice 2017, Spuerkeess publie un rapport non financier en conformité avec les normes GRI («Global Reporting Initiative») qui détaille la stratégie et les activités de Spuerkeess en matière de développement durable. Tous les détails sur la transition énergétique de la Banque sont publiés dans ce rapport consacré au développement durable.

## LES RESULTATS FINANCIERS DE LA BANQUE AU 31 DECEMBRE 2022

Le Groupe Spuerkeess se compose de Spuerkeess, Luxembourg en tant que maison mère d'une part, et des sociétés consolidées, soit par intégration globale, soit par mise en équivalence d'autre part. Le produit bancaire du Groupe atteint EUR 747,1 millions au 31 décembre 2022, en hausse de EUR 78,7 millions, ou de 11,8% par rapport à celui de l'exercice 2021.

La marge nette d'intérêt du Groupe augmente de 22,3% suite au développement commercial des activités de crédit et la remontée des taux d'intérêt qui a permis la reconstitution de la marge d'intérêts sur les produits de passif. La fin de la politique des taux négatifs a par ailleurs permis à la Banque de ne plus payer d'intérêts sur l'excédent de ses dépôts placés à la Banque centrale européenne.

Le résultat sur commissions est en hausse de 2,6% en raison principalement de l'évolution favorable des revenus sur comptes courants et de gestion d'actifs, de la progression des commissions d'activités de marché bénéficiant d'une activité commerciale dynamique dans un environnement volatil ainsi que du bon développement des commissions d'administration et conservation titres.

Les revenus des participations du Groupe s'élèvent à EUR 36,0 millions fin 2022, soit une hausse de EUR 12,9 millions ou de 55,9% par rapport à l'exercice précédent, en raison de dividendes plus élevés que par le passé perçus de la part de certaines participations de la maison mère du Groupe.

Le résultat sur instruments financiers passe de EUR 42,5 millions fin 2021 à EUR 2,7 millions au 31 décembre 2022. La diminution de cette catégorie s'explique en grande partie par les pertes latentes et réalisées sur les instruments financiers évalués à la juste valeur au compte de résultat suite à la volatilité des courbes de taux et des cours de change.

Le résultat réalisé sur décomptabilisation d'actifs non-financiers s'élève à EUR 8,1 millions au 31 décembre 2022, soit une hausse de EUR 7,8 millions par rapport à l'exercice 2021. Cette progression s'explique par la vente de plusieurs agences bancaires qui ne sont plus exploitées.

Les autres produits et charges d'exploitation sont en hausse et passent de EUR 7,7 millions à la fin de l'exercice 2021 à EUR 11,3 millions à la fin de l'exercice 2022. Par sa composition, cette rubrique est volatile et son évolution est majoritairement liée à des facteurs spécifiques non récurrents.

Spuerkeess a versé sa contribution au compartiment national du Fonds de Résolution Luxembourg (FRL) qui est fusionné progressivement sur une période de 8 ans avec le fonds de résolution unique mis en place par le Mécanisme de Résolution Unique. La contribution au Fonds de Garantie des Dépôts (FGDL) a également été effectuée au courant de l'exercice 2022. Les deux contributions au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à EUR 41,7 millions.

Ainsi, les frais généraux totaux enregistrent une progression de 2,6%. La croissance des frais généraux trouve son origine essentiellement dans la croissance structurelle des salaires et du versement d'une tranche indiciaire en avril 2022. Les efforts d'optimisation des processus et de digitalisation ont permis d'accroître la productivité et de limiter la progression des frais généraux.

Le coût du risque exerce une influence significative sur l'évolution du résultat de Spuerkeess en 2022. Suite à une détérioration du contexte économique, la Banque s'est prémunie contre le risque de crédit par l'enregistrement de corrections de valeur et d'autres provisions à hauteur de EUR 62,1 millions par rapport à une reprise de EUR 31,3 millions en 2021. Le coût du risque des encours sains (stage 1 et



stage 2) a fortement augmenté et est lié au contexte économique plus incertain et à la remontée rapide des taux d'intérêt qui impacte le budget des ménages et la situation financière des entreprises.

Ainsi, le Groupe affiche pour l'exercice 2022 un résultat net de EUR 332,9 millions par rapport à un résultat net de EUR 329,1 millions un an plus tôt, soit une augmentation de EUR 3,8 millions ou de +1,2%. Ce léger accroissement du résultat est essentiellement attribuable à la progression dynamique du produit bancaire.

## ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

La somme bilantaire s'élève à EUR 56.674,9 millions au 31 décembre 2022, en hausse de EUR 3.250,0 millions par rapport au 31 décembre 2021, en raison principalement de la hausse des dépôts de la clientèle des particuliers, des entreprises et du secteur public.

A l'actif du bilan, le poste « Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales » augmente de EUR 1.074,0 millions à EUR 10.847,8 millions fin 2022, témoignant de l'excédent des dépôts de la part de la clientèle par rapport aux opportunités d'investissement et d'origination de crédits correspondant à l'appétit au risque de Spuerkeess.

L'encours des valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti s'élève à EUR 13.586,2 millions, en baisse de EUR 235,7 millions par rapport au 31 décembre 2021.

L'encours des actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat s'élève à EUR 490,7 millions, en baisse de EUR 141,8 millions par rapport au 31 décembre 2021. Cette rubrique reprend les instruments financiers qui ne remplissent pas les conditions nécessaires pour être évalués au coût amorti et qui sont évalués à la juste valeur par le compte de résultat. La diminution des encours s'explique par des remboursements de titres sans réinvestissement, suite à la décision de réduire ce type d'actifs financiers.

L'encours des valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation s'élève à EUR 892,7 millions, en baisse de EUR 232,4 millions par rapport au 31 décembre 2021, en raison de la régression des résultats d'évaluation de certaines participations.

De même, les parts mises en équivalence augmentent de EUR 116,3 millions à EUR 687,8 millions au 31.12.2022 en raison principalement de l'évolution favorable des résultats d'évaluation.

Par rapport au 31 décembre 2021, l'encours des prêts aux établissements de crédit est en hausse de EUR 111,4 millions pour s'établir à EUR 1.458,0 millions au 31 décembre 2022. Cette rubrique reprend également les dépôts de la Banque auprès d'autres banques, collatéralisés ou non par des titres.

Les prêts à la clientèle affichent un encours de EUR 26.705,4 millions au 31 décembre 2022, soit une augmentation de EUR 1.458,7 millions depuis le 31 décembre 2021. La hausse est portée par le développement des activités des prêts au logement et des prêts aux entreprises, illustrant la volonté continue de Spuerkeess de soutenir les projets des particuliers et des entreprises dans le pays. La performance commerciale reste élevée malgré l'impact de la hausse des taux d'intérêt et de la forte inflation.

Au passif du bilan, les émissions de titres diminuent de EUR 147,8 millions pour se situer à EUR 2.810,7 millions fin 2022. Cette baisse fait suite à la réduction volontaire des programmes de refinancement de type « Euro Commercial Paper » (ECP) et « US Commercial Paper » (USCP).

Les dépôts des établissements de crédit sont en diminution de EUR 1.252,3 millions et affichent un encours de EUR 5.682,4 millions. Cette rubrique reprend également les dépôts bancaires collatéralisés par des titres et les passifs reçus dans le cadre des opérations TLTRO III. Les remboursements anticipés de liquidités qui avaient été prêtées par la Banque centrale européenne expliquent en grande partie cette évolution.

Les dépôts de la clientèle affichent un total de EUR 41.126,3 millions, soit une augmentation de EUR 4.219,7 millions par rapport au 31 décembre 2021. La croissance de cette rubrique est portée par le dynamisme de la collecte de dépôts auprès des entreprises et des particuliers. Les dépôts du secteur public affichent une augmentation significative, l'évolution de cette rubrique étant plus volatile et fonction des besoins et de la politique de gestion de la trésorerie de l'État.

Le Groupe affiche, conformément à l'article 38-4 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, un rendement des actifs de 0,59% contre 0,62% pour l'exercice précédent.

## EVOLUTION DES FONDS PROPRES

Le total des capitaux propres du Groupe Spuerkeess attribuable à la maison mère s'élève à EUR 5.472,5 millions au 31 décembre 2022, contre EUR 5.214,4 millions fin 2021, soit une augmentation de 5,0%.

Cette augmentation des capitaux propres de EUR 258,1 millions se décompose principalement comme suit :

- une augmentation de la réserve non distribuée de EUR 316,9 millions, après distribution d'une partie du bénéfice de l'exercice 2021 ;
- une variation des écarts actuariels liés au fonds de pension du personnel de EUR 197,0 millions résultant de l'augmentation des taux actuariels ;
- une augmentation du résultat de l'exercice 2022 de EUR 3,8 millions ;
- une diminution de la réserve de réévaluation de EUR 239,3 millions, de par une diminution de la juste valeur des participations stratégiques principalement ;
- une baisse des autres éléments de EUR 20,3 millions, résultant principalement de plus-values réalisées sur ventes de valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation moins élevées cette année.

## PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2023

Sur les marchés financiers, le thème de l'inflation dominait l'actualité en 2022. Au Grand-Duché, l'inflation, mesurée par la variation des prix à la consommation sur douze mois glissants, est passée de 4,14% à la fin décembre 2021 à 5,37% à la fin décembre 2022. A l'exception du mois de janvier, où l'inflation était de 3,58%, elle s'est constamment maintenue au-dessus de 5% tout au long de l'année 2022, avec un pic à 7,43% en juin.

Pour 2023, le STATEC prévoit une inflation contenue au Luxembourg, notamment en raison des mesures étatiques permettant de freiner la hausse des prix des produits énergétiques. Dans ses projections à moyen terme publiées le 24 février 2023, le STATEC prévoit pour 2023 une croissance du PIB en volume de 2,2%, soit en-dessous de la prévision pour 2022 à 2,5%. Enfin, le STATEC prévoit un léger accroissement du chômage, passant de 4,8% de la population active en 2022 à 5% en 2023.

Dans un contexte de forte inflation persistante, la Banque Centrale Européenne (BCE) avait relevé ses taux directeurs de 250 points de base en 2022 et elle devrait poursuivre le durcissement de sa politique monétaire en 2023.

Le Comité de direction de la Banque confirme qu'en 2023, Spuerkeess assumera toujours sa mission de soutien à l'économie du pays qui se voit confrontée à des ralentissements sectoriels, tels que le secteur de la construction. En tant qu'acteur financier responsable, Spuerkeess augmentera sa contribution au développement durable de l'économie luxembourgeoise et à la transition écologique, conformément aux engagements pris lors des signatures des « Principles for Responsible Banking » et de la « Net Zero Banking Alliance ».

## EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au premier trimestre, la BCE a durci de manière supplémentaire sa politique monétaire, et a annoncé deux nouvelles hausses de 50 points de base chacune de ses taux directeurs.

Au Luxembourg, le STATEC relève une inflation annuelle de 4,83% en janvier et de 4,31% en février 2023, donc en deçà des 5%, et ce pour la première fois depuis un an. Lors de la réunion du Comité de coordination tripartite du 3 mars 2023, le Gouvernement et les partenaires sociaux ont pris des mesures supplémentaires afin d'éviter un choc inflationniste début 2024, risque que le STATEC prévoyait en cas d'arrêt des mesures étatiques sur les prix des produits énergétiques.

Au sein de la zone euro, l'inflation moyenne était de 8,6% fin janvier et de 8,5% à fin février. Dans un contexte de faible croissance du PIB domestique et surtout de plus faible inflation que dans les pays

limitrophes, le durcissement de la politique monétaire par la BCE pourrait avoir un impact plus important sur l'économie domestique, notamment à travers le marché de la construction. Pourtant, la situation actuelle n'a pas conduit à des révisions à la baisse de la perspective de croissance décrite ci-avant.

Les faillites début mars 2023 de la Silicon Valley Bank (SVB) et de la Signature Bank aux Etats-Unis ont conduit à un mouvement de panique sur les marchés financiers. Les autorités américaines ont réagi rapidement en annonçant une série de mesures, dont la garantie de l'intégralité des dépôts de SVB. Dans la foulée de ce mouvement de panique outre-Atlantique, les marchés se sont ensuite concentrés sur les acteurs plus fragiles en Europe, notamment sur le groupe Crédit Suisse. En date du 19 mars, les autorités suisses ont orchestré la fusion entre UBS Group et Crédit Suisse Group afin de calmer les marchés financiers et d'asseoir la stabilité de l'industrie bancaire suisse. En date de ce rapport, cette situation sur les marchés financiers n'a pas d'impact notable sur la marche normale des affaires de Spuerkeess, où la direction suit de près ces évolutions afin d'être en mesure de réagir à des conséquences non anticipées.

Luxembourg, le 29 mars 2023

Pour le Comité de direction

Doris Engel  
Directeur  
Membre du Comité de direction

Françoise Thoma  
Directeur Général  
Président du Comité de direction

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT,  
LUXEMBOURG

**RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE**  
31 décembre 2022

## Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Au Comité de direction,  
Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg  
1, place de Metz  
L-1930 Luxembourg

### Rapport sur l'audit des comptes annuels consolidés

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg et de ses filiales (le « Groupe ») comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 Décembre 2022 ainsi que le résultat global consolidé, l'état consolidé des variations dans les capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels consolidés, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels consolidés ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (« IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du Règlement (UE) N° 537/2014, de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Groupe conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des comptes annuels de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### *Dépréciation des prêts et créances au coût amorti pour la clientèle « Corporate »*

Les prêts et créances envers la clientèle « Corporate » représentent une activité clé du Groupe et sont repris dans les comptes annuels consolidés sous la rubrique Prêts et avances au coût amorti – Clientèle. Ces prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti, diminué d'une correction de valeur pour pertes de crédits attendues. Ils affichent à l'actif du bilan une exposition nette de EUR 5,9 milliards incluant un stock de dépréciations d'actifs sur risques individuels de EUR 101,3 millions .

La dépréciation de ces instruments relève du jugement du Comité de direction fondé sur l'analyse des crédits effectuée par le département en charge du suivi du risque de crédit ainsi que d'un calcul, par crédit, suivant les principes définis par la norme IFRS 9 relative à la détermination des corrections de valeurs pour pertes de crédits attendues. Ce calcul se base sur une catégorisation de tous les crédits qui varie en fonction de l'évolution de leur notation interne (« staging ») ainsi que des estimations liées principalement aux probabilités de défaut et aux expositions effectives au moment du défaut.

Le processus de détermination des pertes attendues se basant sur de multiples facteurs, est complexe par nature et inclut un certain degré de jugement pour l'identification des indicateurs quantitatifs et qualitatifs d'augmentation significative du risque de crédit et la détermination du niveau de dépréciation nécessaire qui en résulte. Pour l'année se terminant au 31 décembre 2022, ce processus a été impacté par la remontée des taux d'intérêts ainsi que les incertitudes et risques émanant de l'évolution macro-économique et géopolitique.

Nous avons considéré la dépréciation des prêts et créances envers la clientèle « Corporate » comme une question clé de notre audit à la fois en raison du niveau de jugement requis dans leur détermination, de la complexité des modalités de calcul des corrections de valeurs sur pertes de crédit attendues selon la norme IFRS 9, des conséquences de l'évolution macro-économique et géopolitique et des incertitudes économiques y relatives qui impactent les hypothèses influant sur les pertes de crédit attendues, ainsi que par leur importance dans la présentation de la situation financière et de l'état du résultat global de l'exercice se terminant au 31 décembre 2022.

### **Comment notre audit a répondu à cette question clé**

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à des tests de cheminement et de contrôle relatifs au processus d'identification des encours à risque au sein du Groupe, à la revue périodique de ces expositions, la vérification de l'établissement de fiches de provision spécifique ainsi que la prise en compte d'autres indicateurs quantitatifs tels que définis par le Groupe.

Nous avons revu la documentation interne et nous sommes entretenus avec les responsables de départements afin de valider l'approche appliquée par le Groupe pour procéder à la catégorisation des prêts et créances envers la clientèle « Corporate » (« staging ») et pour estimer les données qualitatives et quantitatives servant comme base pour le calcul des dépréciations de crédits.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne du Groupe en lien avec l'évaluation du niveau de dépréciation des prêts et créances via des entretiens, la revue des contrôles clés, la revue de la gouvernance et des protocoles de décisions ainsi que la validation par la Direction des niveaux de corrections de valeurs spécifiques pour ces expositions.

De même, afin de répondre aux impacts de l'évolution macro-économique et aux incertitudes géopolitiques, nous avons revu la démarche du Groupe pour identifier et revoir la classification des secteurs d'activité à haut risque et la résultante sur les notations internes. Nos procédures ont notamment inclus un examen critique des secteurs identifiés à haut risque ainsi que des revues

spécifiques effectuées par le Groupe des prêts et créances accordés aux entreprises de ces secteurs via leur stratégie intégrée portant sur des vulnérabilités spécifiques. Nous avons également réalisé un suivi des crédits « Forbearance » et de l'évolution du volume des crédits en défaut afin de s'assurer que ces derniers soient reflétés dans les pertes de crédits attendues calculées. Enfin, nous avons apprécié les hypothèses et les facteurs macro-économiques repris dans les scénarios utilisés pour le calcul des pertes de crédits attendues.

Pour les prêts et créances dépréciés, nous avons apprécié, sur base d'un échantillon le caractère raisonnable du montant des dépréciations. Nos procédures ont notamment inclus une vérification des informations relatives aux dossiers et le cas échéant, une vérification de la prise en compte de l'existence et de la valorisation des collatéraux, ainsi que le suivi de ces derniers.

En complément, sur base d'un échantillon de prêts et créances disposant d'une notation interne faible, nous nous sommes assurés que ces derniers n'auraient pas dû faire l'objet d'une dépréciation en raison d'incidents particuliers.

#### *Dépréciation des prêts hypothécaires au coût amorti pour la clientèle de détail*

Les prêts hypothécaires envers la clientèle de détail représentent une activité clé du Groupe et sont repris dans les comptes annuels consolidés sous la rubrique Prêts et avances au coût amorti – Clientèle. Ces prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti, diminué d'une correction de valeur pour pertes de crédits attendues. Ils affichent à l'actif du bilan une exposition nette de EUR 17,3 milliards incluant un stock de dépréciations d'actifs sur risques individuels de EUR 30,2 millions.

La dépréciation de ces instruments relève du jugement du Comité de direction fondé sur l'analyse des crédits effectuée par le département en charge du suivi du risque de crédit ainsi que d'un calcul, par crédit, suivant les principes définis par la norme IFRS 9 relative à la détermination des corrections de valeurs pour pertes de crédits attendues. Ce calcul se base sur une catégorisation de tous les crédits qui varie en fonction de l'évolution de leur notation interne (« staging ») ainsi que des estimations liées principalement aux probabilités de défaut et aux expositions effectives au moment du défaut.

Le processus de détermination des pertes attendues se basant sur de multiples facteurs, est complexe par nature et inclut un certain degré de jugement pour l'identification des indicateurs quantitatifs et qualitatifs d'augmentation significative du risque de crédit et la détermination du niveau de dépréciation nécessaire qui en résulte. Pour l'année se terminant au 31 décembre 2022, ce processus a été impacté par la remontée des taux d'intérêts ainsi que les incertitudes et risques émanant de l'évolution macro-économique et géopolitique.

Nous avons considéré la dépréciation des prêts hypothécaires de la clientèle de détail comme une question clé de notre audit à la fois en raison de leur importance dans la présentation de la situation financière et de l'état du résultat global de l'exercice se terminant au 31 décembre 2022, ainsi que du niveau de jugement requis dans leur détermination, de la complexité des modalités de calcul des corrections de valeurs sur pertes de crédit attendues selon la norme IFRS 9, des conséquences de l'environnement de taux d'intérêts sur la population ayant souscrit des crédits à taux variables ou à taux fixes révisables, des incertitudes liées à l'évolution des prix des biens immobilier qui servent de garanties à ce type de crédits et des turbulences macro-économiques ayant pour effet une forte hausse de l'inflation qui impacte le pouvoir d'achat des emprunteurs. Tous ces événements ayant un impact sur les hypothèses influant sur les pertes de crédit attendues.

#### **Comment notre audit a répondu à cette question clé**

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à des tests de cheminement et de contrôle relatifs au processus d'approbation et d'octroi de prêts hypothécaires, au processus de notation interne des clients de détail et au processus d'identification des encours à risque au sein du Groupe. Nous avons aussi procédé à la revue périodique de ces expositions, ainsi que la prise en compte d'autres indicateurs quantitatifs tels que définis par le Groupe.

Nous avons revu la documentation interne et nous sommes entretenus avec les responsables de départements afin de valider l'approche appliquée par le Groupe pour procéder à la catégorisation des prêts hypothécaires envers la clientèle de détail (« staging ») et pour estimer les données qualitatives et quantitatives servant comme base pour le calcul des dépréciations de crédits.

Nous avons réalisé un test de cheminement de l'approbation et du monitoring des prêts accordés aux particuliers. Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne du Groupe en lien avec l'évaluation du niveau de dépréciation des prêts hypothécaires via des entretiens, la revue des contrôles clés, la revue de la gouvernance et des protocoles de décisions ainsi que la validation par la Direction des niveaux de corrections de valeurs spécifiques pour certaines de ces expositions en défaut.

Nous avons revu l'implémentation du modèle de notation interne, sa mise en place par le Groupe, les contrôles mis en place sur la valorisation des garanties immobilières prises par le Groupe dans le cadre des prêts hypothécaires ainsi que le système de réévaluation automatique des garanties hypothécaires de moins de EUR 3 million.

Nous avons également examiné la simulation semestrielle du choc de la hausse des taux d'intérêts sur les prêts hypothécaires accordés à la clientèle de détail. Nous avons revu la construction de cette analyse, les hypothèses retenues par le Groupe ainsi que les paramètres utilisés (exposition, revenus et revenus disponibles, situation familiale, garanties, reste à vivre, etc.). Nous avons réalisé une sélection de prêts hypothécaires considérés à risque suite au stress des taux variables ou des taux fixes révisables réalisé par le Groupe. Enfin nous nous sommes entretenus avec les responsables du service qui réalise le suivi des prêts hypothécaires afin de comprendre les mesures mises en œuvre par le Groupe et proposées à ses clients jugés les plus à risque par l'environnement de taux actuel.

En complément, à l'aide de notre outil d'analyse de données nous avons revu le portefeuille dans sa globalité et nous avons sélectionné un échantillon, sur base de plusieurs facteurs qualitatifs et quantitatifs, de prêts hypothécaires accordés à la clientèle de détail et réalisé un test de détail sur ce même échantillon intégrant les crédits renégociés et le suivi des dépassements.

### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Comité de direction et fait l'objet d'une approbation au Conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion consolidé et de la déclaration sur le gouvernement d'entreprise consolidée mais ne comprennent pas les comptes annuels consolidés et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces comptes annuels consolidés.

Notre opinion sur les comptes annuels consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités du Comité de direction et du Conseil d'administration pour les comptes annuels consolidés**

Le Comité de direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels consolidés conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des comptes annuels



consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Ces comptes annuels consolidés font l'objet d'une approbation par le Conseil d'administration conformément à la loi organique du 24 mars 1989.

Le Comité de direction est également responsable de la présentation et du balisage des comptes annuels consolidés conformément aux exigences du Règlement Délégué 2019/815 relatif au Format Européen d'Information Electronique Unique, tel qu'amendé (le « Règlement ESEF »).

Lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, c'est au Comité de direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Comité de direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables du gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

### **Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Comité de direction, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Comité de direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels consolidés au sujet de cette

incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous évaluons que les comptes annuels consolidés ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux exigences du Règlement ESEF.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mesures prises pour éliminer les menaces ou les mesures de sauvegarde appropriées s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des comptes annuels consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg en date du 21 juin 2017 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 4 ans.

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels consolidés et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

La déclaration sur le gouvernement d'entreprise incluse dans le rapport de gestion relève de la responsabilité du Comité de direction. Les informations requises par l'article 70 bis paragraphe (1) de la loi modifiée du 17 juin 1992 relative aux comptes annuels et comptes annuels consolidés des établissements de crédit de droit luxembourgeois sont en concordance avec les comptes annuels consolidés et ont été établies conformément aux exigences légales applicables.

Nous avons vérifié la concordance des comptes annuels consolidés du Groupe au 31 décembre 2022 avec les exigences du Règlement ESEF applicables aux comptes annuels consolidés. Pour le Groupe, il s'agit :

- Des comptes annuels consolidés préparés dans un format XHTML valide ;
- Du balisage XBRL des comptes annuels consolidés en utilisant la taxonomie de base et les règles communes en matière de balisage telles qu'établies dans le Règlement ESEF.

A notre avis, les comptes annuels consolidés du Groupe au 31 décembre 2022, identifiés comme R7CQUF1DQM73HUTV1078-2022-12-31-consolidated, ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément avec les exigences du Règlement ESEF.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'audit et de compliance.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis du Groupe au cours de l'audit.

Ernst & Young  
Société anonyme  
Cabinet de révision agréé

Antoine Le Bars

Bernard Lhoest

Luxembourg, le 14 avril 2023

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT,  
LUXEMBOURG

**COMPTES CONSOLIDES AUDITES**  
31 décembre 2022

## Bilan consolidé au 31 décembre 2022

<b>ACTIF du Bilan en euros</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	4.1	9.773.732.257	10.847.765.699
Prêts et avances au coût amorti - Etablissements de crédit	4.2	1.346.631.751	1.457.998.005
Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	4.3	25.246.693.237	26.705.358.823
Instrument financiers détenus à des fins de transaction	4.4 4.12	235.242.636	132.075.729
Instrument financiers dérivés de couverture	4.12	90.195.038	1.462.544.131
Actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat	4.5	632.455.934	490.686.909
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti	4.6	13.821.928.357	13.586.207.982
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	4.7	17.534.901	29.626.380
Valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	4.8	1.125.045.988	892.667.729
Parts mises en équivalence	4.9	571.515.457	687.778.605
Variation de juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers couvert contre le risque de taux	4.13	156.504.244	-
Immobilisations corporelles à usage propre	4.14	257.157.451	241.057.335
Immobilisations corporelles de placement	4.15	10.430.664	11.343.967
Immobilisations incorporelles	4.16	34.200.035	40.995.209
Impôts courants	4.18	70.166.184	78.491.337
Impôts différés	4.18	26.057.864	-
Autres actifs	4.19	9.373.000	10.262.100
<b>TOTAL de l'ACTIF</b>		<b>53.424.864.998</b>	<b>56.674.859.940</b>
<b>PASSIF du Bilan en euros</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>
Dépôts évalués au coût amorti - Etablissements de crédit	4.20	6.934.711.998	5.682.385.528
Dépôts évalués au coût amorti - Clientèle	4.21	36.906.630.696	41.126.287.235
Instrument financiers détenus à des fins de transaction	4.4 4.12	129.935.940	294.865.180
Instrument financiers dérivés de couverture	4.12	827.678.271	307.181.440
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat	4.22	165.001.798	131.633.032
Emissions de titres	4.23	2.793.469.938	2.679.078.951
Variation de juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers couvert contre le risque de taux	4.13	-	752.334.874
Provisions	4.24	48.103.059	64.206.549
Autres passifs	4.25	33.982.358	38.362.362
Impôts différés	4.18	-	26.734.754
Provision liée aux avantages du personnel	4.26	367.952.878	96.253.102
<b>Sous-total PASSIF à reporter (avant capitaux propres)</b>		<b>48.207.466.936</b>	<b>51.199.323.007</b>

**Bilan consolidé au 31 décembre 2022 (suite)**

<b>CAPITAUX PROPRES du Bilan en euros</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Report sous-total PASSIF avant capitaux propres</b>		<b>48.207.466.936</b>	<b>51.199.323.007</b>
Capital souscrit		173.525.467	173.525.467
Réserves consolidées		3.883.953.142	4.200.838.422
Autres éléments du résultat global		827.910.223	765.247.562
° Valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	4.8	844.771.939	609.237.755
° Ecart actuariels liés aux avantages du personnel	4.26	-371.100.157	-174.149.136
° Différence de mise en équivalence		326.077.809	318.580.104
° Plus ou moins-values de cession de valeurs mobilières à revenu variable évaluées à la juste valeur	4.27	27.349.601	14.531.312
° Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	4.7	15.006	-2.956.580
° Couverture de flux de trésorerie	4.12	796.025	4.107
Résultat de l'exercice		329.053.453	332.857.550
Sous-total fonds propres attribuables aux propriétaires de la société mère		5.214.442.285	5.472.469.001
Participations ne donnant pas le contrôle		2.955.777	3.067.932
<b>Total capitaux propres</b>		<b>5.217.398.062</b>	<b>5.475.536.933</b>
<b>TOTAL du PASSIF y inclus les CAPITAUX PROPRES</b>		<b>53.424.864.998</b>	<b>56.674.859.940</b>

## Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022

en euros	Notes	31/12/2021	31/12/2022
Résultat d'intérêts	5.1	399.163.945	488.247.873
Revenu de valeurs mobilières	5.2	23.095.100	35.996.778
Commissions	5.3	195.689.468	200.738.671
<b>RESULTAT SUR INTERETS, DIVIDENDES ET COMMISSIONS</b>		<b>617.948.513</b>	<b>724.983.322</b>
Résultat réalisé sur instruments financiers non renseignés à la juste valeur au compte de résultat	5.4	1.457.733	62.443
Résultat sur instruments financiers détenus à des fins de transaction	5.5	-7.140.447	-20.784.039
Résultat sur instruments financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat	5.6	8.979.320	35.047.621
Résultat sur instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	5.7	9.615.378	-32.605.458
Résultat sur opérations de couverture	5.8	397.531	-6.403.336
Résultat de change	5.9	29.187.465	27.414.868
Résultat réalisé sur décomptabilisation d'actifs non-financiers	5.10	234.774	8.065.407
Autres produits d'exploitation	5.11	10.810.701	14.214.396
Autres charges d'exploitation	5.11	-3.098.081	-2.940.934
<b>PRODUIT BANCAIRE</b>		<b>668.392.887</b>	<b>747.054.290</b>
Frais de personnel	5.12	-246.718.484	-256.197.262
Autres frais généraux administratifs	5.13	-100.925.231	-103.750.198
Contributions en espèces aux fonds de résolution et aux systèmes de garantie des dépôts	5.14	-42.132.567	-41.738.472
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	5.15 5.16 5.17	-46.492.993	-45.874.264
<b>RESULTAT APRES FRAIS GENERAUX</b>		<b>232.123.612</b>	<b>299.494.094</b>
Corrections de valeur nettes sur risques de crédit individuels et collectifs	5.18	24.285.798	-45.892.748
Provisions	5.19	6.992.856	-16.232.740
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	5.20	121.155.292	142.220.740
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>384.557.558</b>	<b>379.589.346</b>
Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires	5.21	-57.892.450	-56.026.836
Impôts différés	5.21	4.503.574	11.506.558
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>331.168.682</b>	<b>335.069.068</b>
<i>dont résultat de l'exercice attribuable</i>			
<i>- aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		2.115.229	2.211.518
<i>- aux propriétaires de la maison mère</i>		329.053.453	332.857.550

## Etat consolidé du résultat global au 31 décembre 2022

en euros	Notes	31/12/2021	31/12/2022
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>331.168.682</b>	<b>335.069.068</b>
<b>Eléments non reclassés ultérieurement en résultat net</b>		<b>320.921.265</b>	<b>-31.549.555</b>
Ecart actuariels liés aux avantages du personnel	4.26	1.723.630	262.391.449
Quote-part dans le résultat des entreprises associées mises en équivalence	4.9	11.792.309	-7.497.705
Valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	4.8	308.265.911	-220.718.245
◦ <i>Variation des résultats d'évaluation</i>		283.539.536	-235.249.631
◦ <i>Résultat réalisé sur ventes</i>		24.726.375	14.531.386
Impact impôts différés et courants		-860.585	-65.725.054
<b>Eléments à reclasser ultérieurement en résultat net</b>		<b>901.088</b>	<b>-3.763.503</b>
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation		-500.540	-3.958.949
Couverture de flux de trésorerie		1.701.031	-1.055.045
Impact impôts différés		-299.403	1.250.491
<b>Total éléments du résultat global pour l'exercice - nets d'impôts</b>		<b>321.822.353</b>	<b>-35.313.058</b>
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'EXERCICE</b>		<b>652.991.035</b>	<b>299.756.010</b>
<i>dont part attribuable</i>			
- <i>aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		2.115.229	2.211.518
- <i>aux propriétaires de la société mère</i>		650.875.806	297.544.492



### Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2022

Pour l'exercice 2023, Spuerkeess prévoit la distribution de EUR 60 millions du bénéfice net de l'année 2022 à l'Etat luxembourgeois courant 2023.

Pour l'exercice 2022, Spuerkeess a distribué EUR 40 millions du bénéfice net de l'année 2021 à l'Etat luxembourgeois courant 2022.

Les niveaux de distribution de bénéfice respectent chaque année les recommandations adressées par la Banque centrale européenne au secteur bancaire de la zone Euro.

en euros	Capital souscrit	Réserves consolidées	Autres éléments du résultat global	Résultat net	Total capitaux propres propriétaires	Participations ne donnant pas contrôle	Total capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>173.525.467</b>	<b>3.766.051.922</b>	<b>493.388.362</b>	<b>172.000.556</b>	<b>4.604.966.307</b>	<b>2.727.007</b>	<b>4.607.693.314</b>
Affectation du résultat 2020	-	172.000.556	-	-172.000.556	-	-	-
Affectation du résultat 2020 réalisé sur ventes de valeurs mobilières à revenu variable	-	-12.699.508	12.699.508	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2021	-	-	-	329.053.453	329.053.453	2.115.229	331.168.682
Distribution pour l'exercice 2020	-	-40.000.000	-	-	-40.000.000	-	-40.000.000
Ecart actuariels liés aux avantages du personnel net d'impôt différé	-	-	1.293.757	-	1.293.757	-	1.293.757
Résultat d'évaluation sur instruments financiers évalués à la juste valeur par la réserve de réévaluation net d'impôt différé	-	-	280.109.892	-	280.109.892	-	280.109.892
Résultat d'évaluation sur couverture de flux de trésorerie net d'impôt différé	-	-	1.276.794	-	1.276.794	-	1.276.794
Différence de mise en équivalence	-	-1.395.116	11.792.309	-	10.397.193	-	10.397.193
Résultat 2021 réalisé sur ventes de valeurs mobilières à revenu variable	-	-	27.349.601	-	27.349.601	-	27.349.601
Autres	-	-4.712	-	-	-4.712	-1.886.459	-1.891.171
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>173.525.467</b>	<b>3.883.953.142</b>	<b>827.910.223</b>	<b>329.053.453</b>	<b>5.214.442.285</b>	<b>2.955.777</b>	<b>5.217.398.062</b>

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
Comptes consolidés au 31 décembre 2022

en euros	Capital souscrit	Réserves consolidées	Autres éléments du résultat global	Résultat net	Total capitaux propres propriétaires	Participations ne donnant pas contrôle	Total capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>173.525.467</b>	<b>3.883.953.142</b>	<b>827.910.223</b>	<b>329.053.453</b>	<b>5.214.442.285</b>	<b>2.955.777</b>	<b>5.217.398.062</b>
Affectation du résultat 2021	-	329.053.453	-	-329.053.453	-	-	-
Affectation du résultat 2021 réalisé sur ventes de valeurs mobilières à revenu variable	-	27.349.601	-27.349.601	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2022	-	-	-	332.857.550	332.857.550	2.211.518	335.069.068
Distribution pour l'exercice 2021	-	-40.000.000	-	-	-40.000.000	-	-40.000.000
Ecart actuariels liés aux avantages du personnel net d'impôt différé	-	-	196.951.021	-	196.951.021	-	196.951.021
Résultat d'évaluation sur instruments financiers évalués à la juste valeur par la réserve de réévaluation net d'impôt différé	-	-	-238.505.771	-	-238.505.771	-	-238.505.771
Résultat d'évaluation sur couverture de flux de trésorerie net d'impôt différé	-	-	-791.917	-	-791.917	-	-791.917
Différence de mise en équivalence	-	-280.164	-7.497.705	-	-7.777.869	-	-7.777.869
Résultat 2022 réalisé sur ventes de valeurs mobilières à revenu variable	-	-	14.531.312	-	14.531.312	-	14.531.312
Autres	-	762.390	-	-	762.390	-2.099.363	-1.336.973
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>173.525.467</b>	<b>4.200.838.422</b>	<b>765.247.562</b>	<b>332.857.550</b>	<b>5.472.469.001</b>	<b>3.067.932</b>	<b>5.475.536.933</b>

## Tableau consolidé des flux de trésorerie au 31 décembre 2022

Le tableau des flux de trésorerie présente les entrées et les sorties de trésorerie. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les avoirs auprès de banques centrales ainsi que tous les avoirs avec une échéance initiale inférieure à 90 jours.

en euros	31/12/2021	31/12/2022
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	9.774.621.715	10.848.002.668
Prêts et avances au coût amorti - Etablissements de crédit	601.382.723	1.436.853.212
Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	1.887.565.410	2.016.876.762
<b>Total</b>	<b>12.263.569.848</b>	<b>14.301.732.642</b>

Le Groupe utilise la méthode indirecte pour déterminer les flux de trésorerie. Pour ce faire, le Groupe élimine du résultat net tous les flux purement comptables qui ne se traduisent pas par une entrée ou une sortie de liquidités et présente directement les éléments du résultat net provenant des activités opérationnelles avant variation des actifs et passifs opérationnels.

Le tableau des flux de trésorerie classe les flux de trésorerie de la période en activités opérationnelles, en activités d'investissement et en activités de financement :

- les activités opérationnelles sont les principales activités génératrices de revenus. Ce sont toutes les activités autres que celles d'investissement ou de financement. Il s'agit des produits et charges d'exploitation, des flux de trésorerie rattachés aux produits et charges financiers et autres et des différentes catégories d'impôts payés dans le courant de l'exercice ;
- les activités d'investissement comprennent l'acquisition et la cession d'actifs à long terme et tout autre investissement qui n'est pas inclus dans les équivalents de trésorerie ;
- les activités de financement sont des activités qui entraînent des changements quant à l'ampleur et à la composition des capitaux propres et des capitaux subordonnés empruntés par l'établissement.

en euros	31/12/2021	31/12/2022
<b>SITUATION DE TRESORERIE AU 1<sup>er</sup> JANVIER</b>	<b>9.428.132.011</b>	<b>12.263.569.848</b>
Résultat de l'exercice	331.168.682	335.069.068
Ajustements non monétaires liés aux :		
Corrections de valeur nettes sur risques de crédit	-24.285.798	45.892.748
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	43.735.888	43.126.454
Provisions	-6.715.047	8.679.916
Gains / pertes non réalisés	-8.518.318	12.039.371
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-121.155.292	-142.220.740
Autres ajustements	-25.835.635	-14.881.596
Variations liées aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles :		
Instruments financiers renseignés à la juste valeur	220.577.017	94.235.858
Prêts et avances au coût amorti	-506.269.746	-829.857.216
Dépôts évalués au coût amorti	3.319.875.955	2.922.029.178
Emissions de titres	-108.024.297	-154.346
Autres actifs et autres passifs	-14.363.074	-28.050.968
<b>Total des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>3.100.190.335</b>	<b>2.445.907.727</b>
<i>dont :</i>		
Intérêts reçus	724.730.117	909.493.489
Intérêts payés	-334.759.951	-433.008.188
Revenus de valeurs mobilières	23.095.100	35.996.778
Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires	-57.892.450	-56.026.836
Acquisition/cession de valeurs mobilières à revenu variable	20.951.039	-
Acquisition/cession de parts mises en équivalence	-6.818.861	-977.892
Acquisition de valeurs mobilières à revenu fixe	-3.040.415.782	-2.857.036.320
Cession/remboursement de valeurs mobilières à revenu fixe	3.042.175.532	2.207.887.999
Acquisitions/cessions d'actifs incorporels et corporels	-29.784.149	-33.523.094
<b>Total des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-13.892.221</b>	<b>-683.649.307</b>
Produits de l'émission de passifs subordonnés	-42.260.000	-49.935.000
Charges en relation avec des contrats de location	-1.490.973	-3.060.553
Distribution du résultat*	-80.000.000	-40.000.000
<b>Total des flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-123.750.973</b>	<b>-92.995.553</b>
<b>VARIATION NETTE DE TRESORERIE</b>	<b>2.962.547.141</b>	<b>1.669.262.867</b>
Effet de la variation du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-127.109.304	368.899.928
<b>SITUATION DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE</b>	<b>12.263.569.848</b>	<b>14.301.732.643</b>

\* Pour l'exercice 2021, le résultat distribué concernait une distribution relative à l'exercice 2019 (en attente suivant les guidances BCE) et une distribution relative à l'exercice 2020.

Réconciliation des flux des activités de financement

en euros	01/01/2021	Mouvement lié aux flux de trésorerie	Mouvement non-lié aux flux de trésorerie	31/12/2021
Produits de l'émission de passifs subordonnés	91.019.148	-42.260.000	1.237.978	49.997.126

en euros	01/01/2022	Mouvement lié aux flux de trésorerie	Mouvement non-lié aux flux de trésorerie	31/12/2022
Produits de l'émission de passifs subordonnés	49.997.126	-49.935.000	-62.126	-

Les mouvements non-liés aux flux de trésorerie correspondent aux mouvements d'intérêts courus non échus et d'agios/disagios courus.

**BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT,  
LUXEMBOURG**

**NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES**  
31 décembre 2022

## 1 INFORMATION GENERALE

La Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg (ci-après « Spuerkeess » ou « la maison mère du Groupe »), instituée par la loi du 21 février 1856 et régie par la loi du 24 mars 1989 telle que modifiée, est un établissement public autonome, doté de la personnalité juridique. Elle est placée sous la haute surveillance du membre du Gouvernement ayant le département du Trésor dans ses attributions.

Spuerkeess est soumise à la réglementation bancaire au Luxembourg, notamment à la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier. A partir du 4 novembre 2014, avec l'entrée en vigueur du Mécanisme de Surveillance Unique (MSU), la Banque centrale européenne a repris la surveillance prudentielle de Spuerkeess.

Le siège de Spuerkeess est situé 1, Place de Metz à L-1930 Luxembourg.

Dans les limites fixées par les lois et règlements applicables aux établissements de crédit, Spuerkeess a pour objet de faire toutes opérations bancaires et financières ainsi que toutes opérations analogues, connexes ou accessoires à celles-ci.

Les comptes consolidés concernent le Groupe dont la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg est la société mère. L'effectif moyen du Groupe pour l'exercice 2022 était de 1.865 personnes contre 1.881 personnes en 2021.

L'activité commerciale du Groupe est exercée à partir du territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

Les comptes consolidés ont été approuvés par le Conseil d'administration dans sa séance du 29 mars 2023.

La version officielle des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2022 est la version au format ESEF, publiée conformément aux exigences du Règlement Délégué 2019/815 relatif au Format Européen d'Information Electronique Unique, disponible auprès de l'outil « Officially Appointed Mechanism » (OAM).

## 2 PRINCIPES D'ELABORATION DES COMPTES CONSOLIDES

### 2.1 Respect des principes comptables

Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2022 ont été établis conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières IFRS « International Financial Reporting Standards » adoptées par l'Union européenne.

Les comptes consolidés sont établis en euros, monnaie fonctionnelle de la maison mère et de ses filiales, suivant le principe de l'enregistrement au coût historique, respectivement au coût amorti, ajusté à la juste valeur pour l'enregistrement des actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat, des actifs financiers détenus à des fins de transaction et des instruments financiers dérivés. Sont renseignés à la juste valeur par la réserve de réévaluation, les valeurs mobilières à revenu variable, les instruments de dettes inclus dans le modèle économique HTC&S (« Hold to collect and sell », se référer à la section 3.2.4.1) et les actifs de la provision liée aux avantages du personnel.

#### 2.1.1 Normes nouvelles ou révisées adoptées par l'Union européenne, d'application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022

Les modifications aux normes et interprétations suivantes n'ont pas, ou peu d'impact sur le Groupe Spuerkeess :

- Les modifications apportées à IFRS 3 « Regroupements d'entreprise », IAS 16 « Immobilisations corporelles », IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » ainsi qu'aux normes IFRS 9 et IFRS 1 du cycle 2018-2020 dans le cadre des améliorations annuelles applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### 2.1.2 Normes nouvelles ou révisées qui ont été adoptées par l'Union européenne et qui ne sont pas encore d'application au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Les modifications aux normes et nouvelles normes suivantes ne devraient pas avoir d'impact matériel sur les comptes annuels du Groupe Spuerkeess :

- Les modifications apportées à IAS 1 « Présentation des états financiers » et de l'énoncé pratique en IFRS 2 en lien avec les informations à fournir sur les méthodes comptables (applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023),
- Les modifications apportées à IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » en lien avec la définition des estimations comptables (applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023),



- Les modifications apportées à IAS 12 « Impôt sur le résultat » en lien avec l'impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction (applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023).

Les modifications aux normes et nouvelles normes suivantes auront un impact sur les comptes annuels consolidés du Groupe Spuerkeess :

- IFRS 17 (norme) « Contrats d'assurance » (application repoussée au 1<sup>er</sup> janvier 2023 par l'IASB).

### **2.1.3 Normes nouvelles ou révisées qui ne sont pas encore adoptées par l'Union européenne et pas encore d'application au 1<sup>er</sup> janvier 2022**

Les modifications aux normes et nouvelles normes suivantes ne devraient pas avoir d'impact sur le Groupe Spuerkeess :

- Les modifications apportées à IAS 1 « Présentation des états financiers » sur la classification des passifs en tant que passifs courants ou non-courants (applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024),
- Les modifications apportées à la norme IFRS 16 « Contrats de location : Passif résultant d'un contrat de location-exploitation » (applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023).

## **2.2 Principe de consolidation**

### **2.2.1 Périmètre de consolidation**

Les comptes consolidés comprennent la société mère, les filiales ainsi que des entreprises associées sur lesquelles le Groupe exerce le contrôle lorsque ses relations avec ces dernières lui donnent droit à des rendements variables et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il exerce sur elles. Les filiales entrent dans le périmètre de consolidation dès la date d'acquisition qui représente la date à partir de laquelle l'acquéreur a le pouvoir de diriger les politiques financières. Elles sortent de ce périmètre le jour où ce contrôle cesse.

La consolidation n'a pas généré de « goodwill » puisque les filiales sont majoritairement détenues par le Groupe depuis leur création.

L'acquisition est comptabilisée à son coût, à savoir le montant de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie versé qui représente la juste valeur, augmenté de tous les coûts directement attribuables à

l'acquisition. Les soldes et les transactions intra-groupes ainsi que les profits latents en résultant sont intégralement éliminés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont également éliminées à moins que le coût ne puisse être recouvré.

Si une filiale ou une société mise en équivalence du Groupe utilise des méthodes comptables différentes de celles adoptées dans les comptes consolidés, des ajustements appropriés sont apportés à la filiale afin de rester conforme aux méthodes comptables appliquées par le Groupe.

Si les comptes consolidés d'une société sont établis à une date de clôture différente de celle du Groupe, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements significatifs qui se sont produits entre cette date de clôture et celle de la maison mère.

La part des sociétés minoritaires dans les capitaux propres du Groupe est identifiée sur une ligne distincte. De même, la part des sociétés minoritaires dans le résultat de l'exercice du Groupe est identifiée sur une ligne distincte.

#### 2.2.1.1 Filiales consolidées par intégration globale

Les comptes consolidés enregistrent les actifs, les passifs ainsi que les produits et charges de la maison mère et de ses filiales. Une filiale est une entité sur laquelle la maison mère exerce un contrôle. La maison mère contrôle une entité si elle est exposée ou dispose des droits aux revenus variables de sa participation dans l'entité et si elle a le pouvoir d'influencer le montant de ces revenus variables.

Les filiales sont consolidées intégralement à partir de la date à laquelle le Groupe a pris le contrôle. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse.

Filiales	Activité	Droits de vote détenus en %	
		31/12/2021	31/12/2022
Lux-Fund Advisory S.A.	Conseil en investissement	89,55	89,31
BCEE Asset Management S.A.	Société de gestion OPC	90,00	90,00
Bourbon Immobilière S.A.	Immobilière	100,00	100,00
Luxembourg State and Savings Bank Trust Company S.A.	Prise de participations	100,00	100,00
Spuerkeess Ré S.A.	Ré-assurances	100,00	100,00

#### 2.2.1.2 Entreprises associées mises en équivalence

Les entreprises associées où le Groupe détient une influence notable sont enregistrées suivant la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable se caractérise par le pouvoir du Groupe de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'en obtenir une partie

significative des avantages économiques. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement par le biais de ses filiales, 20% ou plus des droits de vote.

Les entreprises associées sont enregistrées au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. Le compte de résultat du Groupe reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

La consolidation par mise en équivalence cesse lorsque le Groupe n'a plus d'influence notable sur la participation, à moins que le Groupe ne doive reprendre à son compte ou garantir des engagements de la société associée.

### Les entreprises associées du Groupe :

Entreprises associées	Activité	Fraction du capital détenu en %	
		31/12/2021	31/12/2022
Société Nationale de Circulation Automobile S.à r.l.	Prestations de services automobiles	20,00	20,00
Luxair S.A.	Transport aérien	21,81	21,81
Société de la Bourse de Luxembourg S.A.	Services financiers	25,35	25,35
Europay Luxembourg S.C.	Services financiers	30,10	30,10
European Fund Administration S.A.	Services financiers	31,51	-
LuxHub S.A.	Services financiers	32,50	32,50
i-hub S.A.	Services financiers	-	20,00
Visalux S.C.	Services financiers	35,36	35,36
LaLux Group S.A.	Assurances	40,00	40,00

Le périmètre des entreprises associées mises en équivalence a changé par rapport au 31 décembre 2021. En effet, au cours de l'exercice 2022, la société European Fund Administration S.A a été complètement cédée et la société i-hub S.A. a fait son entrée dans le Groupe Spuerkeess pour une participation à hauteur de 20%.

### 2.3 Transactions en monnaies étrangères

Les effets des variations des cours des monnaies étrangères sur les postes du compte de résultat sont exposés ci-dessous. La monnaie fonctionnelle du Groupe est l'euro (« EUR »).

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de transaction.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires en monnaie étrangère sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice.

Les éléments non monétaires enregistrés au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction tandis que les éléments non monétaires, enregistrés à la juste valeur, sont convertis en appliquant le cours de change en vigueur à la date où ces justes valeurs ont été déterminées.

Les différences de change qui résultent des actifs et passifs monétaires sont comptabilisées en compte de résultat, sauf si la transaction a été classée en couverture de flux de trésorerie (« cash flow hedge »).

Pour les actifs monétaires évalués à la juste valeur par la réserve de réévaluation, les différences de change résultant de l'écart entre la juste valeur à la date de clôture de ces instruments et leur coût d'acquisition sont comptabilisées en réserve de réévaluation, tandis que les différences de change relatives à l'ajustement du coût amorti par rapport à la valeur d'acquisition sont comptabilisées au compte de résultat.

Les différences de change relatives à des ajustements de la juste valeur d'éléments non monétaires suivent la comptabilisation de ces changements de juste valeur.

Pour les devises principales, les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels, un euro étant égal à :

devise	31/12/2021	31/12/2022
CHF	1,0337	0,9847
GBP	0,8397	0,8866
JPY	130,4400	140,7800
SEK	10,2568	11,1313
USD	1,1331	1,0683

## 2.4 **Jugements et estimations comptables**

La maison mère du Groupe applique des jugements ou des estimations dans le traitement des éléments suivants :

- la classification des instruments financiers dans les portefeuilles respectifs (section 3.2) et la dépréciation de ceux-ci (section 3.3.4) ;
- la détermination de la juste valeur de certains instruments financiers (section 3.3.3) ;
- la détermination du caractère SPPI (« Solely Payments of Principal and Interest ») de certains instruments financiers (section 3.2.4.3) ;

- la considération d'une obligation actuelle pour la reconnaissance de provisions (section 3.10) ;
- la détermination d'ajustements de valeur (CVA/DVA) des instruments dérivés (section 3.3.2.3) ;
- la détermination de l'efficacité d'une relation de couverture (section 3.2.2) ;
- la détermination des composants liés aux immobilisations corporelles de type construction ainsi que leur durée d'utilité attendue (section 3.6) ;
- les hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de l'obligation au titre du régime à prestations définies (section 3.9.3).

### **3 INFORMATIONS SUR LES POLITIQUES COMPTABLES PRINCIPALES DU GROUPE**

#### **3.1 Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales**

La trésorerie se compose essentiellement des postes « caisse », des comptes nostri de différentes banques et banques centrales.

Cette rubrique comprend également la réserve minimale obligatoire, alimentée de sorte à satisfaire l'exigence de réserve imposée par la Banque centrale du Luxembourg. Ces fonds ne sont dès lors pas disponibles pour financer les opérations courantes du Groupe. La base de réserve, calculée sur base de bilans mensuels, est définie en fonction des éléments du passif du bilan selon les principes comptables luxembourgeois. Le calcul de la base qui détermine l'exigence de réserve est effectué par la Banque centrale du Luxembourg (BCL).

#### **3.2 Classification et évaluation des instruments financiers**

Le Groupe établit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 les comptes consolidés en conformité avec la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Les catégories d'évaluation établies par la norme IFRS 9 s'énumèrent comme suit : instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers dérivés de couverture, actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat, instruments financiers renseignés au coût amorti et instruments financiers renseignés à la juste valeur par la réserve de réévaluation.

Les instruments financiers du hors-bilan comprennent notamment les garanties financières et les engagements de prêts non utilisés. Ces derniers sont portés au bilan de la maison mère du Groupe dès qu'ils sont décaissés.

### **3.2.1 Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction**

Les instruments financiers détenus dans le but de dégager un bénéfice sur les fluctuations des prix à court terme sont classés respectivement comme actifs et comme passifs financiers détenus à des fins de transaction. Sont inclus dans cette catégorie certaines valeurs mobilières à revenu fixe, les valeurs mobilières à revenu variable et ventes à découvert sur ces mêmes instruments financiers ainsi que les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de transaction.

La notion de « court terme » n'étant pas définie par les normes IFRS, le Groupe considère une intention de détention d'une durée moyenne de six mois pour les instruments financiers non dérivés.

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont initialement comptabilisés à la juste valeur avec, par la suite, la prise en compte des variations de juste valeur en « résultats sur instruments financiers détenus à des fins de transaction » au compte de résultat. Les intérêts courus durant la période de détention ainsi que les intérêts perçus sont comptabilisés à la rubrique « résultats d'intérêts » et les dividendes à la rubrique « revenus de valeurs mobilières » du compte de résultat, à partir du moment où le droit au paiement devient effectif.

### **3.2.2 Instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture**

Le Groupe a décidé de continuer d'appliquer les principes de couvertures selon la norme IAS 39 et n'applique donc pas la norme IFRS 9 en la matière. Ainsi, il utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et de prix tels qu'indices boursiers ou prix d'actions. Les instruments financiers dérivés couramment utilisés sont les « IRS – Interest Rate Swaps » et les « CIRS – Cross currency interest rate swaps » dans le cadre d'opérations de couverture standard dite « plain vanilla ». Parallèlement à ces contrats standardisés, le Groupe couvre spécifiquement les émissions structurées « EMTN – Euro Medium Term Notes » et les acquisitions d'obligations structurées incluses dans le portefeuille des valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti et contenant des dérivés incorporées (« embedded derivatives ») par des swaps à composantes structurées. Seules les structures étroitement liées sont couvertes de cette façon.

Un instrument dérivé est toujours considéré comme détenu à des fins de transaction sauf s'il est désigné en tant qu'instrument de couverture. Lors de la conclusion d'un contrat, la Groupe peut désigner des instruments financiers dérivés en tant qu'instruments de couverture d'un instrument financier à l'actif ou au passif du bilan, lorsque ces opérations respectent les critères définis par la norme IAS 39.

Le Groupe classe les instruments de couverture dans les catégories suivantes :

- couverture de juste valeur d'un actif, d'un passif ou d'un engagement ferme ;
- couverture de juste valeur d'un portefeuille ou d'un sous-portefeuille d'actif ;
- couverture d'un flux de trésorerie futur attribuable à un actif ou passif déterminé ou à une transaction future.

Le Groupe a principalement recours à la couverture de juste valeur et accessoirement à la couverture de flux de trésorerie.

La comptabilité de couverture doit respecter les conditions limitatives suivantes énoncées par la norme IAS 39 :

- préalablement à la mise en place de la couverture, une documentation précise et formalisée sur la relation entre l'élément couvert et l'élément de couverture, la nature du risque couvert, l'objectif et la stratégie justifiant l'opération de couverture ainsi que la méthode utilisée pour mesurer l'efficacité de la relation de couverture doit être préparée ;
- la couverture débute avec la désignation de l'instrument dérivé de couverture et se termine, soit à la décomptabilisation de l'instrument couvert, soit si l'efficacité de la couverture n'est plus donnée ;
- efficacité prospective : dès la mise en place de l'opération, les caractéristiques de l'opération de couverture doivent permettre une couverture efficace de façon à neutraliser les variations de juste valeur, respectivement de flux de trésorerie du sous-jacent couvert au cours de la période de couverture. L'efficacité prospective est donnée lorsque les caractéristiques principales entre éléments couverts et de couverture sont sensiblement identiques (nominal, taux d'intérêt, échéances, devise) à l'intérieur de la période de couverture désignée par le Groupe pour l'opération en question ;
- efficacité rétrospective : un test rétrospectif d'efficacité de couverture (variations entre 80% et 125%) est effectué à chaque arrêté comptable.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés désignés comme faisant partie d'une couverture de juste valeur qui satisfont aux conditions et qui ont démontré leur efficacité vis-à-vis du sous-jacent à couvrir sont comptabilisées au compte de résultat à la rubrique « résultat sur opérations de couverture », au même titre que les variations de juste valeur des instruments couverts.

Si, à un moment donné, la couverture vient à ne plus satisfaire aux conditions de la comptabilité de couverture, la part réévaluée à la juste valeur de l'élément couvert portant intérêt financier doit être amortie par le compte de résultat sur la durée résiduelle de l'élément couvert, sous forme d'un ajustement du rendement de l'élément couvert.



L'inefficacité de la couverture est principalement due :

- à la différence sur le timing des cash-flows ;
- à la différence sur la courbe de taux .

Les variations de juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie qui satisfont aux conditions et qui ont démontré leur efficacité vis-à-vis du sous-jacent à couvrir sont comptabilisés dans les fonds propres à la rubrique « réserve de réévaluation – couverture de flux de trésorerie ».

Si un instrument de couverture arrive à expiration, est vendu, résilié ou exercé ou si la transaction ne satisfait plus aux critères requis pour être qualifiée de couverture, le Groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture. Un ajustement de la valeur comptable d'un instrument financier couvert portant intérêt est amorti par le compte de résultat, l'ajustement devant être totalement amorti à l'échéance. Si l'élément comptable est décomptabilisé, c'est-à-dire sorti du bilan, sa variation de juste valeur est prise directement au compte de résultat.

La maison mère du Groupe applique la macro-couverture de juste valeur sur les prêts à taux fixe en se conformant aux principes de la norme IAS 39 dans sa version « carve-out » de l'Union européenne. En effet, la diminution de la courbe des taux d'intérêts a favorisé la commercialisation des prêts à taux fixe, essentiellement dans le domaine des prêts hypothécaires. La couverture se fait exclusivement par le biais d'instruments financiers dérivés de type IRS.

### **3.2.3 Valeurs mobilières à revenu variable**

Le Groupe évalue les valeurs mobilières à revenu variable à la juste valeur par la réserve de réévaluation avec comptabilisation des dividendes au compte de résultat et des résultats sur ventes dans une rubrique dédiée des capitaux propres, sans recyclage par le compte de résultat.

Les variations des fonds propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « parts mises en équivalence », ainsi que dans les capitaux propres sous la rubrique « différence de mise en équivalence ».

### 3.2.4 Instruments financiers à revenu fixe

La classification des autres instruments financiers à revenu fixe se fait en fonction du modèle d'affaires et du test SPPI comme décrit ci-dessous.

#### 3.2.4.1 Les modèles d'affaires

Le modèle d'affaires de base de la maison mère du Groupe prévoit de garder les actifs à long terme, et ceci indépendamment du produit :

- Les valeurs mobilières à revenu fixe acquises sont conservées à long terme. IFRS 9 introduit la notion du modèle d'affaires qui, pour le portefeuille obligataire détenu par le Groupe, est défini par le mode de gestion suivant les critères de la durée de détention des titres et du type de revenus générés, soit un revenu d'intérêts ou un résultat sur vente. Associé au test du SPPI qui porte sur les modalités de calcul du coupon et de remboursement du principal, 3 types de portefeuilles sont définis :

- Portefeuille **HTC** (« **Hold to collect** ») : le portefeuille obligataire est éligible au classement HTC à condition d'être conservé à long terme dans le but de collecter les flux de trésorerie basés sur les coupons échus et le remboursement du principal. Selon la norme IFRS 9, des ventes sont autorisées dans les seuls cas suivants : (i) l'impact est non-significatif, (ii) si l'impact est significatif, alors les ventes doivent être peu fréquentes, (iii) elles sont effectuées à l'approche de l'échéance de l'instrument et (iv) elles sont liées à des cas exceptionnels tels qu'une dégradation importante de la qualité de crédit de la contrepartie ou encore des changements légaux ou fiscaux.

Les positions obligataires du portefeuille HTC qui passent le test SPPI sont classées dans le portefeuille des actifs financiers renseignés au coût amorti et sont incluses dans la rubrique du bilan « valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti ».

- Portefeuille **HTCS** (« **Hold to collect and sell** ») : il s'agit d'une détention de titres à long terme mais avec possibilité de vente en fonction des opportunités des marchés financiers.

Contrairement au portefeuille HTC qui se limite à une détention jusqu'à l'échéance des titres, le portefeuille HTCS se base sur des objectifs de gestion. Ce portefeuille se compose de titres respectant le critère du SPPI, mais ne respectant pas tous les critères définis pour le portefeuille HTC, pour autant qu'ils ne soient pas considérés en tant que positions de négociation.

Les positions obligataires du portefeuille HTCS sont classées dans le portefeuille des actifs financiers renseignés à la juste valeur par la réserve de réévaluation.

- Portefeuille **FVTPL** (« **Fair value through profit or loss** ») avec réévaluation à la juste valeur par le compte de résultat. Pour ce modèle d'affaires, 2 cas différents peuvent se présenter :

a. font partie de ce portefeuille, les positions du portefeuille de négociation. La norme IFRS 9 définit la négociation comme l'intention d'acheter et de revendre des titres dans le but de réaliser un profit à court terme. Ce sont des titres avec une détention généralement inférieure à 6 mois. Ces instruments sont inclus dans la catégorie du bilan « instruments financiers détenus à des fins de transaction » sans passage par le test SPPI tel qu'explicité à la section 3.2.1 ;

b. font également partie de ce portefeuille, les positions d'instruments financiers détenus à long terme ne passant pas le test du SPPI et dès lors à évaluer obligatoirement par le biais du compte de résultat. Les positions obligataires du portefeuille FVTPL non détenues à des fins de transaction et ne passant pas le test SPPI sont classées dans la rubrique du bilan « actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat ».

- Les prêts octroyés par le Groupe ne sont pas destinés à une vente ultérieure ou à une opération de titrisation mais sont conservés à l'actif du bilan jusqu'au remboursement final. La maison mère du Groupe n'acquiert pas non plus de portefeuilles de prêts déjà en vie.

L'activité prêts du Groupe est dès lors affectée au modèle d'affaires HTC et se base sur les données contractuelles des contrats et sur le principe que les prêts sont octroyés et détenus dans le but de récolter le principal et les intérêts jusqu'à la maturité.

Ainsi, les prêts octroyés par le Groupe et respectant le test SPPI sont classés dans le portefeuille d'actifs financiers évalués au coût amorti et présentés séparément dans les comptes de la maison mère du Groupe sous la rubrique « Prêts et avances au coût amorti ».

En revanche, les prêts octroyés par le Groupe ne respectant pas le test SPPI sont classés dans le portefeuille d'actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat et présentés globalement dans le bilan sous la rubrique « actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat ».

#### 3.2.4.2 *Suivi du respect des modèles d'affaires*

Les seuils de remise en cause du modèle d'affaires mis en place par la maison mère du Groupe négligent les ventes et les plus-values réalisées sur des positions à maturité résiduelle inférieure ou égale à 6 mois.

Le seuil relatif à l'impact a été fixé à 5% du produit net bancaire (PNB). Le PNB considéré est celui de l'exercice précédent. Si ce seuil est dépassé et si plus de 10% des encours d'un portefeuille sont vendus par an, alors le portefeuille ne remplit plus les conditions d'éligibilité au classement HTC avec évaluation au coût amorti.

Le dépassement des 2 seuils cumulés lancera dès lors une procédure de notification au groupe de travail Risques. Le suivi de ces seuils sera assuré sur base mensuelle.

En-deçà de ces seuils, la maison mère du Groupe a défini des seuils d'alerte en prenant en compte des observations historiques, ceci dans un but d'anticiper l'atteinte des seuils absolus :

- un nombre de 50 opérations ;
- un nominal cumulé de 2% ;
- un impact PNB de 3%.

Tout dépassement d'un de ces seuils fera l'objet d'une notification au groupe de travail Risques, suivie d'une délibération documentée.

En matière d'octroi ou de gestion de prêts, toute modification du modèle d'affaires existant ainsi que toute définition d'un modèle d'affaires additionnel devront nécessairement passer par les différents niveaux de gouvernance, qui sont les groupes de travail ALM/Risques, les Comités ALM et de pilotage des Risques, le Comité de direction, les comités d'audit et de compliance/des risques au niveau du Conseil d'administration ainsi que le Conseil d'administration lui-même.

#### 3.2.4.3 *Le test SPPI*

Les instruments financiers sous forme de valeurs mobilières à revenu fixe doivent, pour passer le test du SPPI, n'inclure que des structures :

- considérées comme non-spéculatives et/ou sans effet de levier ;
- dont la rémunération sous forme d'intérêts respecte la valeur temps ;
- garantissant le paiement d'intérêts et le remboursement du principal.

La classification d'un titre comme SPPI compliant ou non-SPPI compliant est reflétée à travers son « deal type ». Cette information qualitative est reprise dans les systèmes d'information de la maison mère du Groupe et soumise à des procédures de contrôle spécifiques. Lorsqu'un instrument financier du type obligataire peut se voir attribuer plus d'un « deal type », une analyse quantitative est réalisée afin de mesurer le degré de levier de l'instrument par rapport à un instrument à taux fixe sur la même période pour déterminer le « deal type » final à retenir.

Pour les instruments financiers de type « prêt », le test du SPPI est basé sur les 2 principes suivants :

- le remboursement du principal et des intérêts doit être contractuellement assuré. Ce critère est en principe toujours rempli dans la mesure où les prêts ne contiennent pas de dérivés incorporés modifiant significativement les cash flows hormis des « cap/floor », ni des pénalités de remboursement anticipé significatives.
- le rendement doit être basé sur la valeur temps « time value of money » plus une marge qui vient compenser le risque de crédit. Ce critère sous-entend qu'il n'y a pas d'effet de levier.

Pour les tests SPPI des prêts, le Groupe distingue deux grandes catégories, à savoir les prêts standards contractés sur base d'un contrat modèle et les prêts « sur mesure » impliquant des conditions spéciales et autres obligations à respecter par le débiteur.

Les contrats à la base de tous les prêts standards sont soumis préalablement à une revue de compatibilité de leurs conditions avec le critère du SPPI. Une revue contrat par contrat n'est pas effectuée pour ce type de contrats. Les données contractuelles de chaque nouveau type de prêt appartenant à cette catégorie de prêts sont soumises à un test SPPI sur base d'une liste de critères spécifiques avant commercialisation.

Les contrats à la base des prêts sur mesure sont revus individuellement pour déterminer le respect du critère du SPPI conformément aux procédures internes incluant les critères de la norme.

### **3.2.5 Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat**

Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat comprennent les instruments à structures non étroitement liées, mais couverts économiquement par des instruments financiers dérivés. Par cette désignation de l'instrument financier passif, le Groupe compense l'effet du décalage comptable avec l'instrument financier dérivé. Les instruments financiers dérivés utilisés à cette fin sont exclusivement des instruments du type IRS ou CIRS. La compensation des justes valeurs se fait naturellement au niveau du compte de résultat du Groupe au niveau des rubriques « résultat sur instruments financiers détenus à des fins de transaction » et « résultat sur instruments financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat ».

### **3.2.6 Actifs non courants et groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente**

La Banque en application de la norme IFRS 5, classe ses actifs financiers et non-financiers dans la catégorie des actifs détenus en vue de la vente dans les cas suivants :

- L'actif doit être disponible à une vente immédiate dans son état actuel ;
- La vente doit être hautement probable ;

- La valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que de l'utilisation continue.

La direction de la Banque doit s'être engagée sur un plan de vente de l'actif et un programme actif pour trouver un acheteur et finaliser le plan doit être lancé. La vente intervient généralement endéans les 12 mois de l'initiation de la vente.

Les actifs de cette rubrique sont évalués au plus bas du coût amorti ou de la juste valeur diminuée du coût de la vente.

Les actifs non financiers classés dans cette rubrique ne sont pas soumis à un amortissement. Les actifs financiers continuent à être évalués en application de la norme IFRS 9.

### **3.2.7 Autres actifs et autres passifs financiers**

Les autres actifs se composent notamment des valeurs à recevoir à court terme. Les autres passifs se composent des valeurs à payer à court terme, des coupons à payer et des titres remboursables pour compte de tiers, des dettes envers les créanciers privilégiés et des dettes provenant des contrats de location.

### **3.2.8 Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers**

Les produits et charges d'intérêt sont comptabilisés au compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Le calcul de ce taux tient compte des coûts et revenus de transaction et des primes et décotes. Les coûts et revenus de transaction qui font partie intégrante du taux effectif du contrat, tels que les frais de dossier, s'assimilent à des compléments d'intérêt.

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont enregistrés à leur juste valeur. Les changements de juste valeur sont comptabilisés au compte de résultat à la rubrique « résultat sur instruments financiers détenus à des fins de transaction ». De même, les instruments financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat sont enregistrés à leur juste valeur et les changements de juste valeur sont comptabilisés au compte de résultat à la rubrique « résultat sur instruments financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat ». La comptabilisation des intérêts se fait au taux d'intérêt effectif via la rubrique « résultats d'intérêt ».

Les dividendes sont enregistrés à la rubrique « revenu de valeurs mobilières », les intérêts sont enregistrés à la rubrique « résultat d'intérêts ».

Le Groupe comptabilise les commissions n'entrant pas dans le calcul du taux d'intérêt effectif conformément à la norme IFRS 15, à savoir lorsque l'obligation de performance est réalisée selon qu'elle soit réalisée à un moment donné ou progressivement. Ceci concerne principalement les commissions suivantes :

- les commissions liées à des obligations de prestation remplies progressivement, qui sont donc étalées sur la période correspondante ;
- les commissions liées à des obligations de prestation réalisées à un moment donné et donc enregistrées en compte de résultat quand la prestation est réalisée.

Pour certaines opérations liées à la clientèle « Wholesale international », les commissions d'engagement et d'utilisation sont déterminées en fonction d'un pourcentage de la ligne de crédit. Ces commissions sont intégrées « prorata temporis » sur la durée de vie de la ligne, sauf s'il s'agit de commissions devant être intégrées au coût d'acquisition de l'exposition bilantaire éventuelle résultant de la ligne de crédit.

### **3.2.9 Compensation d'actifs et passifs financiers**

Pour la compensation de certaines positions relatives aux contrats de mises et prises en pension, l'existence d'un contrat « Global Master Repurchase Agreement » (GMRA), n'est pas une condition suffisante. En effet, la compensation bilantaire de ces contrats ne se fait que si les contreparties en ont convenu d'avance et si les opérations respectent les critères de date de maturité et de système de liquidation et de paiement identiques.

## **3.3 Opérations bancaires**

### **3.3.1 Evaluation initiale**

Les achats et les ventes d'actifs et de passifs financiers, dont respectivement la livraison et le règlement sont effectués à une date ultérieure à la date de transaction, sont comptabilisés au bilan respectivement à la date de livraison et à la date de règlement.

Tous les instruments financiers sont enregistrés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, augmentée des frais directement attribuables lorsque ces instruments financiers ne sont pas renseignés à la juste valeur au compte de résultat. Cette juste valeur initiale correspond généralement au prix de transaction.

Les transactions sur instruments financiers de l'actif et du passif sous forme de valeurs mobilières sont enregistrées en date de transaction au hors bilan et en date valeur au bilan.

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan à leur juste valeur en date de transaction. La classification des instruments financiers dérivés lors de leur comptabilisation initiale dépend de l'intention et des caractéristiques de leur détention. Ainsi, une classification en « instruments financiers détenus à des fins de transaction » ou en « instruments de couverture » est possible.

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés à l'actif lorsque la juste valeur est positive et au passif lorsqu'elle est négative. La juste valeur s'entend ici comme le « dirty price » de ces instruments, c'est-à-dire intérêts courus compris.

Les instruments financiers dérivés, incorporés dans des passifs financiers, sont séparés du contrat hôte et enregistrés à la juste valeur si leurs caractéristiques économiques et les risques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte et si l'instrument financier global n'est pas classé comme détenu à des fins de transaction, respectivement n'a pas été désigné comme étant évalué à la juste valeur par le compte de résultat. Les instruments financiers dérivés incorporés qui ont été séparés du contrat hôte sont comptabilisés à leur juste valeur dans le portefeuille détenu à des fins de transaction et les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat.

Les plus ou moins-values réalisées lors de la vente d'actifs financiers qui ne font pas l'objet d'une réévaluation par le biais du compte de résultat sont calculées par différence entre le montant reçu net de frais de transaction et respectivement le coût d'acquisition et le coût amorti de l'actif financier.

### **3.3.2 Evaluation ultérieure**

Les méthodes d'évaluation sont les suivantes : au coût historique, au coût amorti ou à la juste valeur.

#### *3.3.2.1 Le coût historique*

Pour les actifs et passifs financiers renseignés au coût historique, leur évaluation correspond au montant initial enregistré.

#### *3.3.2.2 Le coût amorti*

Le coût amorti correspond au montant initial enregistré, diminué le cas échéant des amortissements en capital, ajusté des primes et décotes calculées par différence entre le montant initial et le montant de remboursement à l'échéance et étalées sur la durée de l'actif, moins les dépréciations constatées via des corrections de valeur.



### 3.3.2.3 La juste valeur

La juste valeur de la contrepartie reçue ou donnée peut normalement être déterminée par référence à un marché actif ou à partir de techniques d'évaluation basées principalement sur des observations de marché.

Ainsi, pour déterminer une valorisation cohérente des différents instruments financiers évalués à la juste valeur, le Groupe a recours aux méthodes et modèles suivants :

- instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction ou de couverture : le Groupe applique respectivement la méthode des flux de trésorerie actualisés pour les contrats « Plain-Vanilla » et la méthode de « Black & Scholes » pour les contrats structurés. En plus de ces évaluations à la juste valeur, le Groupe calcule, après application des conventions ISDA-CSA, un ajustement pour risque de contrepartie « Credit Value Adjustment » (CVA), visant à tenir compte de la qualité de crédit de la contrepartie pour les instruments financiers dérivés renseignés à l'actif et un ajustement pour risque de crédit propre à Spuerkeess « Debit Value Adjustment » (DVA), pour les instruments financiers dérivés renseignés au passif.
- actifs financiers :
  - o valeurs mobilières à revenu fixe :
    - pour les valeurs cotées sur un marché actif, utilisation du prix « bid » d'une source de cotation officielle ;
    - pour les valeurs cotées sur un marché jugé inactif, détermination d'une valeur d'évaluation via l'application du modèle d'évaluation interne.
  - o valeurs mobilières à revenu variable :
    - pour les valeurs cotées sur un marché actif, utilisation du prix « bid » d'une source de cotation officielle ;
    - pour les valeurs non cotées respectivement cotées sur un marché jugé inactif, détermination par Spuerkeess d'une valeur d'évaluation selon une procédure détaillée ci-après sous la section « 3.3.3 Techniques d'évaluation pour la détermination de juste valeur et de la hiérarchie de juste valeur ».
- passifs financiers :
  - o les émissions d'EMTN de la maison mère du Groupe sont classées au coût amorti. En vue d'éviter un impact au compte de résultat lié à la couverture de ces émissions par des instruments financiers dérivés, ces opérations sont désignées comme « fair value hedge ». Ainsi, la méthode d'évaluation à la juste valeur appliquée à l'émission et l'évaluation de sa

couverture sont identiques : respectivement méthode des flux de trésorerie actualisés et méthode « Black & Scholes » ;

- o les émissions d'EMTN de la maison mère du Groupe désignées à la juste valeur à travers le résultat net : la méthode d'évaluation à la juste valeur appliquée à l'émission et l'évaluation de sa couverture sont identiques : respectivement méthode des flux de trésorerie actualisés et méthode « Black & Scholes ».

### **3.3.3 Techniques d'évaluation pour la détermination de la juste valeur et la hiérarchie de juste valeur**

Lorsque la juste valeur d'un instrument financier renseigné au bilan ne peut être déterminée à partir d'un marché actif, elle est calculée à partir de techniques d'évaluation basées le plus souvent sur des modèles mathématiques. Dans la mesure du possible, les variables qui sont fournies aux modèles mathématiques sont issues d'observations de marché.

Le Groupe utilise, pour la détermination des justes valeurs, des techniques d'évaluation basées sur des données de marchés observables et non observables :

- les données observables reflètent les variations de marché obtenues de sources indépendantes et reflétant des transactions réelles (p.ex. un taux swap de 3 ans) ;
- les données non observables reflètent les estimations et les hypothèses internes relatives aux variations de marché adoptées par Spuerkeess, comme par exemple une estimation de l'échéancier de remboursement d'un titre « Mortgaged-backed Securities » (MBS).

Suivant la nature des données observables et non observables, une hiérarchisation des justes valeurs a été mise en place :

- juste valeur de niveau 1 : essentiellement des cotations issues de marchés actifs d'instruments financiers identiques. Ce niveau renseigne des titres de participations et des instruments de dettes cotés sur des bourses, ainsi que des instruments financiers dérivés échangés sur des marchés organisés. Font également partie du niveau 1, les instruments financiers non cotés sur un marché, mais pour lesquels une transaction a eu lieu récemment.
- juste valeur de niveau 2 : données entrantes, autres que des cotations du niveau 1, directement observables pour les instruments financiers, tel un prix, ou indirectement observables, c. à d. déduites de prix observables, telle la volatilité implicite d'une action déduite du prix observé de contrats d'option sur cette même action. Ce niveau comprend la majeure partie des instruments financiers dérivés échangés de gré à gré et des instruments de dettes structurés émis. A l'origine de ces données entrantes, comme par exemple les

courbes de taux « EURIBOR » ou les « spreads » de crédit, se trouvent des fournisseurs spécialisés dans le domaine des informations financières.

- juste valeur de niveau 3 : Ce niveau comprend certains instruments de capitaux propres ou de titres de dette pour lesquels la plupart des paramètres utilisés dans les modèles d'évaluation sont basés sur des estimations et hypothèses internes. Les participations de la maison mère du Groupe dans des sociétés non-cotées et non-significatives sont évaluées sur base de l'actif net après prise en compte d'une décote éventuelle pour illiquidité et/ou pour restrictions sur le titre, d'ajustements pour pertes structurelles et/ou du dividende de la société sur le résultat du dernier exercice social audité, dès lors que l'information est disponible. Les participations non-cotées significatives sont évaluées de la manière suivante :
  - en cas de transaction (augmentation de capital ou opération de cession) au cours des douze derniers mois ou en cas d'accord des parties d'une transaction future sur le prix de celle-ci, ce prix de transaction constitue la base pour la valeur d'évaluation de la position, en considération d'une décote, dès lors que la participation est jugée stratégique pour la maison mère du Groupe et qu'aucun actionnaire paraétatique, comme la maison mère du Groupe, ne participe à la transaction ;
  - dès lors qu'il s'agit d'une société qui détient des actifs cotés, le prix de marché de ces actifs à la date de valorisation est utilisé pour calculer l'actif net réévalué ;
  - dès lors que la dernière transaction sur le capital date de plus de douze mois, une évaluation est effectuée sur base des ratios boursiers d'un « peer group », c'est-à-dire d'un échantillon de sociétés cotées comparables, en termes d'activité économique, de taille des actifs et/ou de structure de financement, à la société non cotée, évaluée par la maison mère du Groupe. Elle permet de dégager la « fair value » de la position détenue par la maison mère du Groupe. Une décote à la valorisation des actifs non cotés pourra être appliquée pour illiquidité et/ou pour restrictions sur le titre ;
  - les ratios suivants sont documentés pour la société non cotée, détenue par la maison mère du Groupe et pour toutes les sociétés cotées du « peer group » :
    - valeur d'entreprise sur « EBITDA » (sauf les sociétés actives dans le secteur de l'assurance) ;
    - « Price-to-Book », « Price-to-Sales » et « Price-to-Earnings ».
  - les données utilisées lors du processus de valorisation sont issues des comptes sociaux ou sont estimées à partir des derniers chiffres disponibles. Les multiples boursiers du « peer group », décrits au paragraphe précédent, et les données

comptables des sociétés composant chaque « peer group » sont retirés de Bloomberg en référence au cours de clôture, le jour de l'évaluation, à savoir le 30 juin ou le 31 décembre de l'année respective ;

- afin de compléter cette évaluation par les multiples boursiers, la maison mère du Groupe pourrait avoir recours à des multiples sur base de transactions récentes sur des sociétés ayant les mêmes caractéristiques que la société non cotée, détenue par la maison mère du Groupe.

Un changement de niveau pourrait éventuellement s'opérer dans le cas où les caractéristiques des marchés venaient à changer.

Pour déterminer cette hiérarchisation des justes valeurs, le Groupe a passé en revue l'ensemble des instruments financiers évalués à la juste valeur, afin d'évaluer l'importance des données observables, soit directement, soit indirectement sur les marchés. Parmi les données de marché observables figurent :

- courbes de « credit spreads » déterminées à partir des prix des contrats « Credit default swaps » (CDS) ;
- taux d'intérêts interbancaires ou taux swap ;
- cours de change des devises ;
- indices boursiers ;
- « credit spreads » des différentes contreparties.

### 3.3.4 Dépréciations des actifs financiers (« impairments »)

En conformité avec la deuxième phase de la norme IFRS 9, la maison mère du Groupe considère l'ensemble des produits du modèle HTC respectant le critère dit du SPPI, ainsi que les garanties et certains engagements enregistrés au hors bilan, dans le calcul de dépréciation des actifs financiers.

Ces expositions sont classées selon trois « stages » déterminant le calcul des corrections de valeur :

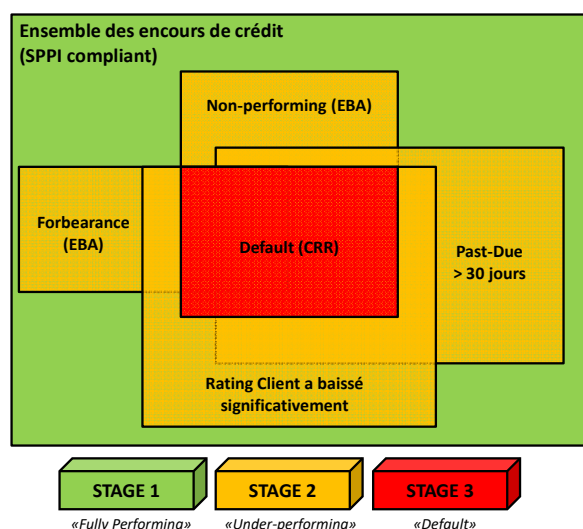
- Le « stage 1 » reprend les expositions dont le risque de crédit est resté inchangé ou ne s'est pas dégradé de manière significative depuis l'octroi du prêt ou l'achat du titre (« *at inception* »).  
⇒ **Correction de valeur équivaut à un « *Expected Credit Loss* » à 1 an.**
- Le « stage 2 » reprend les instruments financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'octroi du prêt ou l'achat du titre, donc les expositions qui :

- ont subi une dégradation de leur notation interne  $\geq 3$  notches ( $\geq 2$  notches pour les expositions des personnes physiques) « *since initial recognition* » et ne sont pas considérés comme étant « *low credit risk* ». La définition interne de « *Low Credit Risk Exemption* » (LCRE) a été revue en 2022. En effet, au lieu d'appliquer la LCRE à toutes les expositions du portefeuille de la maison mère du Groupe classées « *investment grade* », depuis fin 2022 la maison mère du Groupe applique la LCRE aux expositions dont la PD TTC est la plus proche du seuil de 0,3%. On note que la LCRE a été abandonnée pour les portefeuilles Retail SME et Financements spécialisés et elle reste inchangée pour les portefeuilles banques, grandes entreprises et souverains ;
  - sont « *Non-performing* » mais pas en défaut selon l'article 178 de la CRR ;
  - ont été restructurées selon la définition introduite par l'« Autorité bancaire européenne » (ABE) et adoptée par l'Union européenne dans le cadre du règlement UE 2015/227 ;
  - se voient attribuer un « stage 2 » manuellement pour tenir compte de critères qualitatifs non considérés dans les points précédents ;
- ⇒ **Correction de valeur équivaut à un « *Lifetime Expected Credit Loss* ».**
- le « stage 3 » reprend les expositions en défaut selon l'article 178 de la CRR.
- ⇒ **Correction de valeur équivaut à un « *Lifetime Expected Credit Loss* » (avec probabilité de défaut = 1)**

Le tableau ci-après reprend les échelles de notations hors défaut :

Echelles de notation (hors défaut)				
Personnes physiques	Retail SME	Entreprises de taille moyenne	Grandes entreprises / Banques / Souverains	Financements spécialisés
0	01-AAA	01-AAA	01-AAA	01-Solide
1	03-AA	02-AA+ 03-AA 04-AA-	02-AA+ 03-AA 04-AA-	
2	06-A	05-A+ 06-A 07-A-	05-A+ 06-A 07-A-	05-Bon
3 4	09-BBB	08-BBB+ 09-BBB 10-BBB-	08-BBB+ 09-BBB 10-BBB-	
5	12-BB	11-BB+ 12-BB 13-BB-	11-BB+ 12-BB 13-BB-	10-Satisfaisant
6 7	15-B	14-B 15-B+ 16-B-	14-B 15-B+ 16-B-	
8 9 10 11	17-BBB	17-CCC	17-CCC	15-Faible
Low Credit Risk Exemption				

Le graphique ci-dessous détaille la prise en compte des notions de l'ABE dans les différents « stages » :



Comme la maison mère du Groupe applique la définition du défaut au niveau du débiteur, toutes les expositions d'un client en défaut se retrouvent au « stage 3 ». Cette « contagion » n'est pas appliquée d'office pour le « stage 2 ». Ainsi, un même client peut donc avoir des engagements classés en « stage 1 » et en « stage 2 ».

Le tableau ci-dessous résume les déclencheurs des différents événements :

Notions	Explications	Stage IFRS9
1. « Défaut »	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Pas d'arriérés de paiement, mais unlikelihood to pay (ULP), dans le sens d'un doute sérieux sur la capacité future de remplir les engagements (p.ex. faillite).</li> <li>· Franchir pendant 90 jours consécutivement le seuil absolu (a) et le seuil relatif (b) : <ul style="list-style-type: none"> <li>a) seuil absolu : arriéré &gt; 100 EUR (retail) ou 500 EUR (Wholesale) ;</li> <li>b) seuil relatif : montant de l'arriéré par rapport au montant total des expositions sur le débiteur figurant au bilan de la Banque &gt; 1% (retail et wholesale).</li> </ul> </li> </ul>	STAGE 3
2. « Non-Performing »	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Retard &gt; ½ mensualité pendant &gt; 90 jours, ou</li> <li>· Dépassement &gt; EUR 100 pendant 90 jours.</li> </ul>	STAGE 2
3. « Forbearance /renegotiated due to significant increase in the credit risk » (IFRS 9 B.5.5.27)	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mesures de restructuration accordées en faveur du client durant la durée du contrat (sursis, prorogation de l'échéance) et client en difficulté financière.</li> </ul>	STAGE 2
4. « Past-Due »	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Retard pendant &gt; 30 jours avec certains seuils de matérialité (Notion EBA).</li> </ul>	STAGE 2
5. Rating interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Dégradation du rating interne <math>\geq 3</math> notches (<math>\geq 2</math> notches pour Retail, les expositions des personnes physiques) "since initial recognition" et affichent une notation "sub-investment grade" à la date de reporting ne sont pas considéré comme étant "low credit risk". Cette définition de "low credit risk" a été changée en 2022 et reprend depuis les expositions avec une PD inférieure à 0,3%.</li> </ul>	STAGE 2
6. Override de stage	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Eventuel override du stage pour tenir compte d'informations non reprises au niveau des indicateurs ci-dessus</li> </ul>	STAGE 2

Tableau des périodes probatoires :

Migration	Déclencheur de la migration	Période probatoire	Conditions
Stage 2 au stage 1	Forbearance	2 ans	- montant significatif remboursé pendant la phase probatoire - rating investment grade - performing
	Rating Wholesale	1 an	les variables considérées pour le rating Wholesale se basent sur les états financiers publiés annuellement: impact potentiel sur le rating pendant 12 mois
	Rating interne Retail	6 mois	les variables considérées pour le rating Retail se basent sur le comportement historique des 6 derniers mois: impact potentiel sur le rating pendant 6 mois
Stage 3 au stage 2	Non-performing et forbearance	1 an	Le statut parallèle de non-performing et de forbearance déclenche le défaut. Le client sort du non-performing et du défaut si la date début forbearance $\geq$ 1 année. Il y a donc une année de période probatoire pour le statut de non-performing/défaut.
	Clôture automatique du défaut (remboursement des impayés), mais autre événement stage 2 en cours	min. 3 mois	La régularisation des impayés déclenche une période probatoire de 3 mois (resp. 12 mois si statut de forbearance). Après la phase probatoire, le client passe du stage 3 vers le stage 2 (en cas de SICR)
	Clôture manuelle d'un défaut unlikeliness to pay, mais autre événement stage 2 en cours	min. 3 mois	Lors de la clôture manuelle du défaut, une période probatoire de 3 mois (resp. 12 mois si statut de forbearance) est également appliquée.
Stage 3 au stage 1	Clôture automatique du défaut (remboursement des impayés)	min. 3 mois	La régularisation des impayés déclenche une période probatoire de 3 mois (absence de forbearance). Après la phase probatoire, le client passe du stage 3 vers le stage 1 (absence de SICR).
	Clôture manuelle d'un défaut unlikeliness to pay	min. 3 mois	Lors de la clôture manuelle du défaut, une période probatoire de 3 mois (absence de forbearance) est également appliquée.

Détermination de l'« *Expected Credit Loss* » : pour chaque « stage », la méthode de calcul utilisée est différente :

Stage	Description	Formule	Explication
1	La perte attendue est calculée sur une période d'un an au maximum	$ECL = PD_{M,1} \cdot LGD_1 \cdot Exposures(t_0)$	- $PD_{M,1} = 1 - (1 - PD_1)^M$ et M la maturité résiduelle en nombre de jour /365,25 de l'année prochaine, - $PD_1$ = Probabilité de défaut pour la première année, qui tient compte de la durée résiduelle effective (Granularité journalière), - $LGD_1$ = Perte en cas de défaut durant l'année prochaine, - $Exposure(t_0)$ = Exposition au début de la période
2	La perte attendue est à estimer sur toute la durée de vie restante du contrat (lifetime expected loss)	$ECL = \sum_{k=1}^n ECL_k = \sum_{k=1}^n PD_{M,k} \cdot \frac{(Exposition_{k-1} \cdot LGD_k)}{(1+i)^{k-1}}$	$PD_{M,k}$ tient compte de la durée résiduelle effective (Granularité journalière) L'ECL est la somme des pertes attendues par an, actualisées au taux contractuel respectif i. La variable n représente la durée restante de l'exposition exprimée en années.
3	La probabilité de défaut est de 100% pour ces expositions, la perte attendue est donc fonction de l'encours actuel et du taux de perte (LGD), qui tient compte des flux futurs réestimés	$ECL = 100\% \cdot LGD_1 \cdot Exposures(t_0)$	- $LGD_1$ = Perte en cas de défaut durant l'année prochaine, - $Exposure(t_0)$ = Exposition au début de la période

Les principes de base appliqués par la maison mère du Groupe sont repris dans le tableau précédent et les paramètres de risques PD et LGD sont dérivés des paramètres « *through the cycle* » (TTC) utilisés pour le calcul des exigences en fonds propres. Pour tenir compte des aspects « *point-in-time* » (PiT) et « *forward looking* », la maison mère du Groupe a appliqué un indice (PiT Index) qui permet de transformer les paramètres TTC en paramètres PiT et de projeter les paramètres en considérant 4 scénarios économiques pour l'exercice 2022, contre 3 pour l'exercice 2021 :

- « *optimistic* »,
- « *baseline* »,
- « *adverse* » et
- « *severely adverse* ».

Le scénario macroéconomique « *severely adverse* » complète les trois scénarios utilisés en 2021. Il a été introduit en novembre 2022 par le département Risk Management (DRM), afin de simuler l'impact d'un environnement davantage défavorable et de tenir compte des incertitudes macroéconomiques actuelles.

Les probabilités de défaut (PD) sont déterminées sur la base d'une projection du PiT Index à partir d'une fonction de lien par classe d'exposition ou à partir d'un tableau basé sur un jugement d'expert. La projection du PiT Index dépend de la projection de variables macroéconomiques (i.e. PIB du Luxembourg et PIB des « *Advanced Economies* ») des 4 scénarios macroéconomiques. Afin d'aligner les fonctions de lien au contexte macroéconomique très particulier (inflation très élevée) et de tenir compte d'autres faiblesses méthodologiques, les modèles sous-jacents aux PD PiT Index ont été revus en 2022. Le signe dans les fonctions de lien pour l'inflation (CPI) était négatif dans l'ancien modèle<sup>1</sup>. Or, dans un contexte d'inflation très élevée un lien négatif entre le taux de défauts et le taux d'inflation n'était plus approprié. Dans le contexte actuel, les nouvelles fonctions de lien ne prennent désormais en compte que le PIB (Luxembourg et « *Advanced Economies* »).

La revue du modèle a eu comme effet d'augmenter le montant total des ECL de l'ordre de EUR 16 millions. Les nouveaux modèles se basent sur les approches suivantes :

- Expositions liées à l'économie locale : Approche Vasicek (« *single factor model* ») avec la variable PIB comme facteur systémique et la corrélation utilisée pour les calculs réglementaires ;

---

<sup>1</sup> Une inflation modérément élevée (de l'ordre de 2-3%) étant un signe que l'économie se porte bien et que les défauts sont peu fréquents. Dans un contexte d'inflation très élevée cette relation n'est plus correcte (p.ex. défauts additionnels causés par de la baisse du pouvoir d'achat des ménages).



- Expositions liées aux banques et grandes entreprises internationales : fonction de régression linéaire (déterminée sur la base des défauts historiques de S&P) avec comme variable explicative le PIB et un terme autorégressif d'ordre 2.<sup>2</sup>

Le paramètre du « *Loss Given Default* » (LGD) est déterminé à partir d'un arbre de décision qui se base sur les caractéristiques des différents produits. Les LGD des expositions garanties par un bien immobilier tiennent compte de l'évolution future de la valeur des biens immobiliers définis dans le scénario macroéconomique respectif. Dans le scénario « *baseline* », un « *haircut* » de 25%<sup>3</sup> est ensuite appliqué sur la valeur projetée des biens immobiliers pour tenir compte des coûts liés au recouvrement de la dette (p.ex. vente forcée ou valeur temps des flux de recouvrement futur). Le modèle utilisé pour réévaluer les biens immobiliers résidentiels utilise notamment la classe de performance énergétique comme variable explicative du modèle. Sur la base des observations de prix historiques, le modèle de réévaluation applique une indexation de prix plus favorable pour les biens immobiliers avec une bonne classe énergétique. Ceci permet de considérer le risque climatique (risque de transition) au niveau du calcul de la LTV et donc des LGD et des provisions.

La détermination des montants de dotations et de reprises de corrections de valeur suit la méthodologie décrite ci-dessus.

La maison mère du Groupe a recours aux scénarios, avec les pondérations suivantes :

	Pondérations scénarios			
	Optimistic	Baseline	Adverse	Severely Adverse
2021	10%	50%	40%	n/a
2022	5%	50%	25%	20%

La pondération des scénarios tient compte à la fois du contexte macroéconomique incertain et de l'incertitude quant à l'évolution de la situation sanitaire à l'échelle mondiale.

Les scénarios se basent sur les projections des autorités nationales ou internationales, à savoir le STATEC et le FMI, la source étant déterminée en fonction de la disponibilité et de la pertinence des informations pour la maison mère du Groupe, les prévisions de la BCE étant utilisées comme facteur

<sup>2</sup> i.e. Processus autorégressif d'ordre 2 (noté AR (2)), c'est-à-dire que la valeur est basée sur les 2 valeurs précédentes.

<sup>3</sup> Dans le scénario « *adverse* », un « *haircut* » de 43% est appliqué, ce qui correspond au 25% appliqué dans le « *baseline* » auquel on ajoute 18% en ligne avec la baisse de prix entre 2023 et 2025 proposée dans ce scénario. Dans le scénario « *severely adverse* » on applique un « *haircut* » de 45% (i.e. 25% du « *baseline* » auquel on ajoute 20% pour tenir compte de la baisse des prix dans ce scénario). Le scénario « *optimistic* » applique un « *haircut* » de 20% pour tenir compte des 25% appliqué dans le « *baseline* » et une hausse des prix de l'ordre de 5% tel que prévue dans ce scénario.

d'ajustement. On note que les prévisions de la BCE rejoignent les jugements d'expert appliqués. Additionnellement, ces projections sont ajustées pour tenir compte des évolutions postérieures à la publication (cf. scénario « *baseline* » ci-dessous) ou complétées par des scénarios internes (cf. scénario « *adverse* » et « *severely adverse* » ci-dessous).

Le scénario « *baseline* » a été défini en se basant sur les projections du FMI de juillet pour les économies avancées. Ces projections ont été ajustées (baisse du PIB et hausse de l'inflation) sur la base des prévisions de la BCE publiées en septembre 2022<sup>4</sup>. La croissance pour les économies avancées sur l'année 2023 a ainsi été revue à la baisse de -0,5% (à +0,9%) par rapport aux projections du FMI. Pour le PIB Luxembourg, les prévisions du STATEC de septembre ont été reprises (i.e. +2%), mais ont été ajustées à la hausse pour 2023 de +0,5% - à dire d'expert - afin de tenir compte du résultat de la tripartite de fin septembre 2022.

Le contexte macroéconomique dans le scénario « *adverse* » est une « *stagflation* », c'est-à-dire une diminution du taux de croissance du PIB, accompagnée d'une hausse simultanée de l'inflation en 2023. Ce scénario macroéconomique suppose une aggravation sensible de la trajectoire économique actuelle liée à la fois à un arrêt total des exportations de gaz russe vers les pays européens et la difficulté de substituer l'intégralité du déficit par d'autres sources/approvisionnement d'énergie, et à l'émergence de variants COVID plus contagieux déclenchant de nouveaux confinements en Asie.

Le scénario « *severely adverse* » défini par la maison mère du Groupe (jugement d'expert en se basant sur le scénario « *adverse* ») présente un scénario macroéconomique plus défavorable que celui du scénario macroéconomique « *adverse* ». Le scénario « *severely adverse* » projette entre autres un recul du PIB en 2023 de -1,5% pour les « *advanced economies* » (y compris les Etats-Unis qui devraient avoir une baisse moins importante que l'UE), accompagné d'une diminution significative des recettes des États de l'UE. Dans ce scénario, le Luxembourg n'est pas épargné par l'environnement fortement défavorable et le PIB recule de -2,45% en 2023. Ce scénario se caractérise également par un rebond plus important du PIB en 2025, du fait de la plus forte baisse en 2023 et 2024.

Les résultats ainsi obtenus ont fait l'objet d'une revue et d'une validation par les instances compétentes de la maison mère du Groupe.

---

<sup>4</sup> Les scénarios macroéconomiques internes ont été définis en septembre 2022 dans le cadre des prévisions budgétaires, les prévisions les plus récentes à cette date-là ont donc été utilisées. On ne note cependant pas de différence matérielle entre les projections du FMI et de l'ECB disponible à cette date et des prévisions plus récentes.

- ECL et scénarios de sensibilité au 31/12/2021 :

Type scénario	poids	variables macroéconomiques	2022	2023	2024	ECL non pondéré (en EUR mios)	ECL pondéré (en EUR mios)
Baseline	50%	PIB luxembourgeois	3,60%	3,00%	2,70%	108	
		CPI luxembourgeois	1,80%	1,90%	1,90%		
		PIB advanced economies	4,40%	1,80%	1,60%		
		CPI advanced economies	2,10%	1,80%	1,90%		
Adverse	40%	PIB luxembourgeois	-1,30%	0,50%	3,60%	189	140
		CPI luxembourgeois	3,30%	2,40%	2,00%		
		PIB advanced economies	-4,70%	1,00%	4,40%		
		CPI advanced economies	3,60%	3,00%	2,50%		
Optimistic	10%	PIB luxembourgeois	4,30%	3,00%	3,00%	101	
		CPI luxembourgeois	2,15%	1,90%	2,11%		
		PIB advanced economies	5,46%	2,00%	1,48%		
		CPI advanced economies	2,61%	2,00%	1,76%		

- ECL et scénarios de sensibilité au 31/12/2022 :

Type scénario	poids	variables macroéconomiques	2023	2024	2025	ECL non pondéré (en EUR mios)	ECL pondéré (en EUR mios)
Optimistic	5%	PIB luxembourgeois	3,50%	3,00%	3,00%	121	
		PIB advanced economies	2,30%	3,00%	3,00%		
Baseline	50%	PIB luxembourgeois	2,50%	2,40%	2,10%	136	194
		PIB advanced economies	0,90%	1,50%	1,50%		
Adverse	25%	PIB luxembourgeois	-0,45%	0,50%	0,50%	235	
		PIB advanced economies	-0,50%	0,30%	0,30%		
Severe	20%	PIB luxembourgeois	-2,45%	-0,50%	1,50%	303	
		PIB advanced economies	-1,50%	-0,20%	1,00%		

Face à la crise géopolitique actuelle et ses répercussions économiques (inflation, hausse des taux d'intérêt et ralentissement de la croissance économique), la maison mère du Groupe a mis en place les dispositions ci-après sous forme de « *management overlays* » dans ses modèles IFRS 9.

La maison mère du Groupe a appliqué un « *management overlay* » via les poids des quatre scénarios. Selon la procédure en place, le poids des scénarios aurait dû être calculé en se basant sur une analyse quantitative<sup>5</sup> et qualitative<sup>6</sup>. Pour combler les incertitudes liées au contexte macroéconomique, la maison mère du Groupe a donc décidé de faire un « *override* » de cette approche, étant donné l'approche trop « *backward looking* » de la composante quantitative. L'approche quantitative/qualitative (70% « *baseline* » / 15% « *optimistic* » / 15% pour les deux scénarios « *adverse* » et « *severely* »

<sup>5</sup> Dans l'approche quantitative, la fréquence historique de crises macroéconomiques est utilisée pour déterminer les poids.

<sup>6</sup> Approche qualitative issue d'un rapport d'analyse d'un leader européen de la gestion d'actifs.

*adverse* ») est donc substituée par jugement d'expert se basant plutôt sur les poids qualitatifs, définis dans le tableau sur les poids des scénarios.

Depuis fin novembre 2020, la maison mère du Groupe applique déjà un downgrade d'un « *whole letter rating* » notch pour la clientèle « Retail » (i.e. personnes physiques et SME) classée « risque élevé ». Face au contexte actuel, la maison mère du Groupe a adopté l'approche suivante :

- « Retail » SME actives dans un secteur « risque élevé » : downgrade de deux « *whole letter rating* » notches au lieu d'un notch appliqué fin 2021 ;
- Entreprises actives dans un secteur « risque élevé » : downgrade d'un notch ;
- « Retail » personnes physiques avec capacité de remboursement significativement détériorée suite à la hausse des taux d'intérêt : downgrade de deux notches sur une échelle de 12 grades suivant le tableau reprenant les différentes échelles de notation en début de chapitre.

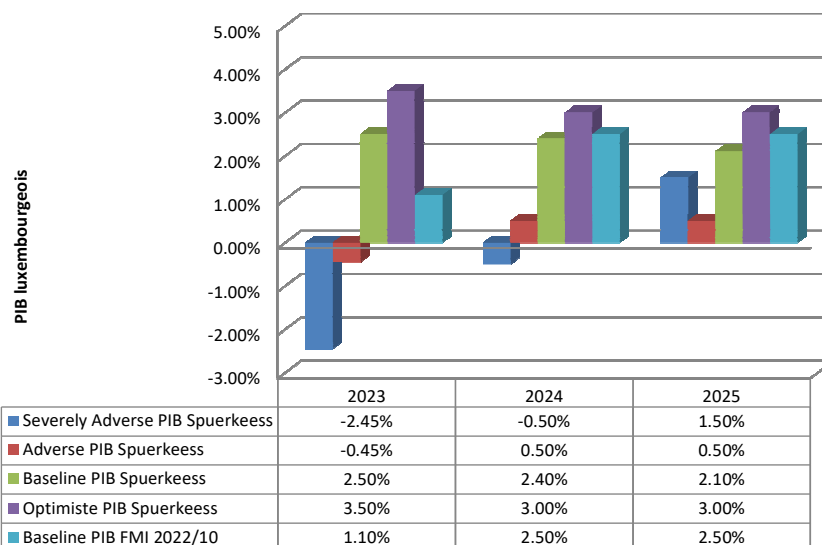
La classification de risque des secteurs se base sur une stratégie intégrée de la maison mère du Groupe qui vise notamment à évaluer le risque de chaque secteur dans un contexte macroéconomique donné, tel que la consommation énergétique pour mener son activité. Les risques climatiques et environnementaux de chaque secteur sont également pris en compte dans cette stratégie intégrée.

Du fait du renchérissement du coût de la vie des ménages et de la hausse des taux d'intérêt, la maison mère du Groupe anticipe une stagnation des prix immobiliers et n'a donc pas considéré de hausse des prix pour les années à venir pour le scénario « *baseline* » et uniquement une hausse de 5% sur 3 ans pour le scénario « *optimistic* ». Le « *management overlay* » consiste donc dans la non prise en compte de la hausse des prix immobiliers du scénario macroéconomique « *baseline* » pour le calcul des LTV et par conséquent des LGD. La prise en compte de la hausse des prix projetés aurait conduit à des LGD plus bas.

Ces trois mesures (downgrade, ajustement des poids, limitation de la hausse des prix immobiliers) font que les provisions au 31 décembre 2022 s'accroissent de EUR 51 millions, dont EUR 18 millions provenant des downgrades, EUR 31 millions pour l'ajustement des poids et EUR 2 millions pour les prix immobiliers.

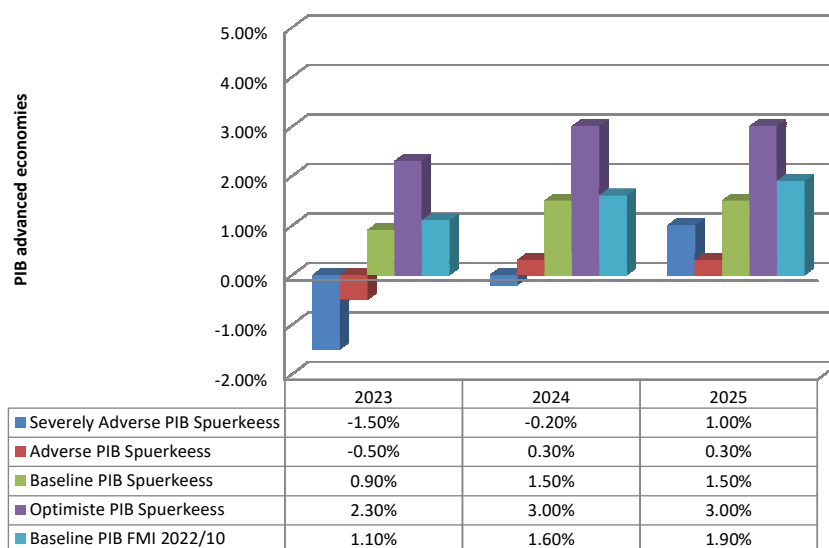
Les tableaux ci-après livrent un comparatif entre les scénarios internes retenus et le scénario « *baseline* » du FMI. Le scénario « *baseline* » la maison mère du Groupe plus favorable que celui du FMI s'explique par la prise en compte de l'accord de principe de la tripartite luxembourgeoise du 20 septembre 2022. Ces accords débloquent un « bouclier » anti-inflation de plus de EUR 1 milliard en figeant notamment le prix de l'électricité, en limitant la hausse du gaz et en renforçant les aides énergétiques aux PME.

### Comparaison scénario Spuerkeess vs. baseline FMI pour le PIB luxembourgeois au 31/12/2022



Comparaison des scénarios retenus au 31/12/2022 (Luxembourg)

### Comparaison scénario Spuerkeess vs. baseline FMI pour le PIB des Advanced Economies au 31/12/2022



Comparaison des scénarios retenus au 31/12/2022 (Advanced Economies)

### 3.3.4.1 Abandon de créances évaluées au coût amorti

Seuls les encours du « stage 3 » peuvent faire l'objet d'un abandon de créances.

La décision d'abandonner une créance est prise par le Comité de direction de la maison mère du Groupe sur base d'une appréciation que la probabilité de récupération sur une telle créance tend vers zéro.

Le cas échéant, l'abandon de créance est réalisé sur l'intégralité de l'encours visé.

### 3.3.5 Les moratoires et les garanties étatiques

La maison mère du Groupe ne dispose plus dans ses livres de moratoires en relation avec des prêts liés à la crise du Covid-19 (orientations de l'ABE, EBA/GL/2020/02 et EBA/GL/2020/07).

Informations sur les prêts et avances au coût amorti, sujet à un moratoire :

Situation au 31 Décembre 2022	Valeur comptable		Montant maximal des garanties à considérer	Valeur comptable
		dont restructurations	Garanties étatiques reçues	Entrées sur expositions non-performantes
Nouveaux prêts et avances au coût amorti sujet au principe des garanties étatiques	25.656.865	3.384.278	21.808.335	8.025.382
dont «retail»	93.012			-
<i>dont avec hypothèque</i>	-			-
dont «corporate»	25.563.853	3.367.261	21.729.275	8.025.382
<i>dont PME</i>	25.563.853			8.025.382
<i>dont avec hypothèque commerciale</i>	-			-
Situation au 31 Décembre 2021	Valeur comptable		Montant maximal des garanties à considérer	Valeur comptable
		dont restructurations	Garanties étatiques reçues	Entrées sur expositions non-performantes
Nouveaux prêts et avances au coût amorti sujet au principe des garanties étatiques	32.732.987	930.986	27.823.039	28.702
dont «retail»	516.558			-
<i>dont avec hypothèque</i>	-			-
dont «corporate»	32.216.429	888.880	27.383.965	28.702
<i>dont PME</i>	32.131.590			28.702
<i>dont avec hypothèque commerciale</i>	463.239			-

La garantie étatique couvre 85% du montant des prêts accordés suivant des conditions définies. La durée des prêts est limitée à 6 ans maximum.

La maison mère du Groupe applique le moratoire privé (non-législatif) pour une durée de 6 mois suivant le memorandum signé en date du 16 avril 2020 par plusieurs banques de la place selon les critères fixés dans les Orientations de l'Autorité Bancaire Européenne du 2 avril 2020 sur les moratoires législatifs et non-législatifs sur les remboursements de prêts appliqués en raison de la pandémie Covid-19 (EBA/GL/2020/02). Les banques de la place ont renoncé à étendre la durée de

validité du memorandum. Ainsi, les moratoires accordés à des clients professionnels depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020 ne tombent plus sous ce régime.

### 3.3.6 Analyse par secteur

La pandémie du Covid-19 a conduit la maison mère du Groupe à catégoriser ses engagements en différents secteurs selon la nomenclature internationale GICS (« Global Industry Classification Standard »). Cette classification se construit sur 11 secteurs principaux qui eux-mêmes sont subdivisés sur 3 niveaux de profondeurs (groupes d'industries, industries et sous-industries). Pendant le troisième trimestre 2022, une stratégie intégrée a été introduite couvrant les volets risques de crédit, ESG et vulnérabilités spécifiques qui remplacerait la précédente notion de vulnérabilité Covid-19. Chaque sous-industrie se voit attribuée une vulnérabilité « low », « medium » ou « high ».

Concernant les vulnérabilités spécifiques, il s'agit de facteurs tels que les risques en relation avec le conflit russo-ukrainien, l'inflation et la pénurie de certaines matières premières impactant fortement certaines sous-industries. Les effets positifs et négatifs des opportunités et vulnérabilités spécifiques peuvent influencer la vue sectorielle finale. Le cas échéant, un suivi renforcé des contreparties faisant partie d'une sous-industrie classée comme vulnérable aura lieu. La vulnérabilité des sous-industries est intégrée dans le calcul des limites de crédit sectorielles et des notations internes et influencera par la suite directement la détermination de la charge en capital et le provisionnement des expositions.

La maison mère du Groupe a revu la notation interne des différentes expositions professionnelles en accordant la priorité aux secteurs catégorisés à risque élevé suivant la nouvelle approche et en tenant compte de l'importance des débiteurs pour l'économie nationale ainsi que des engagements envers Spuerkeess. L'impact sectoriel a également été reflété de manière prévisionnelle dans la notation attribuée aux clients concernés.

Il y a lieu de relever au 31 décembre 2022 une détérioration de la notation par rapport à juin 2022 pour 16,31% des expositions des clients actifs dans les secteurs les plus touchés suivant la nouvelle approche intégrée, une confirmation de la notation pour 70,05% et une amélioration de la notation pour 10,83%. Pour les 0,71% des engagements envers des nouveaux clients, l'impact a été considéré lors de l'attribution de la notation initiale et des éventuelles revues en cours d'année.

Les secteurs actuellement classés par la maison mère du Groupe comme risque élevé, comprennent principalement des sociétés actives dans les domaines suivants :

- Électricité ;
- Services Consommateurs Spécialisés ;
- Constructions d'Habitations Résidentielles ;

- Vente au Détail de Produits pour l'Automobile ;
- Transport Routier.

Au 31 décembre 2022, l'ensemble des expositions de la clientèle professionnelle classée à risque élevé représentent un encours de EUR 3.141 millions (EUR 2.185 millions au 30 juin 2022) et les pertes de crédits attendues enregistrées y relatives s'élèvent à EUR 42 millions. La ventilation des provisions par « stage IFRS » se présente comme suit :

- 39,3% des dépréciations proviennent du stage 1 (42,9% au 30 juin 2022) ;
- 52,0% des dépréciations proviennent du stage 2 (22,8% au 30 juin 2022) ;
- 8,7% des dépréciations proviennent du stage 3 (34,3% au 30 juin 2022).

La maison mère du Groupe porte également une attention particulière aux engagements de clients indirectement touchés par les secteurs classés à risque élevé.

### **3.4 Mises et prises en pension – prêts et emprunts de titres**

#### **3.4.1 Mises et prises en pension**

Les titres soumis à une convention de vente avec engagement de rachat (opérations de cession-rétrocession) qui porte sur le même actif ou un actif substantiellement identique demeurent au bilan. La dette envers la contrepartie est inscrite au passif sous la rubrique « dépôts évalués au coût amorti ».

Le Groupe conclut essentiellement des contrats avec engagement de rachat ferme du même actif ou d'actifs substantiellement identiques.

Par analogie, les titres soumis à une convention d'achat avec engagement de revente, qui portent sur un même actif ou un actif substantiellement identique, ne sont pas actés au bilan. La contrepartie des titres achetés avec un engagement de revente (« prise en pension ») est inscrite sous la rubrique « prêts et avances au coût amorti ». En effet, ce type d'instruments entre dans un modèle d'affaire HTC et respecte les caractéristiques du test dit SPPI.

Le Groupe effectue des opérations de « triparty repo » et de « triparty reverse repo » avec des contreparties dont la notation est supérieure ou égale à la notation « A ». Un intermédiaire intervient en tant qu'entité tierce pendant toute la durée de vie du contrat pour gérer les règlements contre livraison, contrôler les critères d'éligibilité des titres, calculer et gérer les appels de marge et gérer les substitutions de titres. Les échéances des contrats varient entre « overnight » et 12 mois.



Les revenus et les charges des contrats de mise et de prise en pension se comptabilisent au compte de résultat à la rubrique « résultat d'intérêts ».

### **3.4.2 Prêts et emprunts de titres**

Les titres prêtés demeurent au bilan. Les titres empruntés ne figurent pas au bilan.

## **3.5 Marché interbancaire**

### **3.5.1 Emprunts**

Les emprunts sont comptabilisés initialement à la juste valeur nette de frais de transaction. Ultérieurement, les emprunts sont comptabilisés au coût amorti et toute différence entre le montant net reçu et le montant remboursable est comptabilisé au compte de résultat sur la durée du prêt, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **3.5.2 Emissions de titres**

Les émissions du Groupe sont classées au coût amorti. Toutefois, dans le cadre de ses programmes « EMTN », le Groupe émet bon nombre d'obligations structurées contenant des instruments financiers dérivés incorporés (« embedded derivatives ») dont les variations de prix sont couvertes par des « swaps » dont la structure est une copie conforme de celle contenue dans l'obligation.

Le Groupe a désigné les opérations étroitement liées comme relations de couverture de juste valeur permettant ainsi de compenser l'effet de la variation des prix de marché au niveau du compte de résultat.

Pour les opérations non étroitement liées, le Groupe applique l'option de juste valeur en les reprenant à la rubrique « passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat ». Leur évaluation se fait, comme la rubrique l'indique, à la juste valeur par le compte de résultat. Le risque de crédit propre est à renseigner dans les autres éléments du résultat global, ce risque est jugé non-matériel pour la maison mère du Groupe.

## **3.6 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles à usage propre ainsi que les immobilisations corporelles de placement sont comptabilisées au prix d'acquisition. Les frais en relation directe avec l'acquisition sont capitalisés comme partie intégrante du coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles à usage propre se composent des terrains et constructions, des aménagements intérieurs ainsi que des équipements informatiques et autres. Elles comprennent également les droits d'utilisation d'actifs dont les sous-jacents sont des immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur cumulées. Les frais en relation directe avec l'acquisition sont capitalisés et amortis comme partie intégrante du coût d'acquisition au même rythme que l'actif principal. Le montant amortissable de ces immobilisations est calculé après déduction de leur valeur résiduelle. Le Groupe applique l'amortissement par composants selon IAS 16 sur les immobilisations corporelles de type construction. Ainsi, les composants relatifs aux immobilisations corporelles sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité attendue. Les terrains sont enregistrés au coût.

Durée d'utilité pour les principaux types d'immobilisations corporelles :

- constructions :

- Composant gros-œuvre	30 - 50 ans
- Composant parachèvement 1	30 ans
- Composant parachèvement 2	10 ans
- Composant autres	10 - 20 ans

- matériel informatique : 4 ans

- aménagement des bureaux, mobiliers et matériels : de 2 à 10 ans

- véhicules : 4 ans

Le composant parachèvement 1 regroupe entre autres les cloisons légères, les chapes, carrelages, et menuiseries, tandis que le composant parachèvement 2 regroupe les revêtements de sol souples et les peintures. Le composant « autres » reprend entre autres les installations électriques, le sanitaire et les installations de chauffage et de climatisation.

Les investissements qui sont réalisés sur les immeubles pris en location s'amortissent en fonction de la durée restant à courir du bail. Si la durée n'est pas déterminée, l'amortissement se fait sur 10 ans.

Les frais de maintenance et de réparation qui n'affectent pas la valeur productive des immobilisations sont comptabilisés au compte de résultat au moment de leur survenance.

Si la valeur recouvrable d'une immobilisation devient inférieure à sa valeur comptable, la valeur au bilan de cette immobilisation devra être ramenée à son montant recouvrable estimé par la constatation d'une dépréciation d'actifs.

Les dépenses qui ont pour but d'augmenter les bénéfices retirés d'une immobilisation ou d'un bien immobilier, ou qui contribuent à augmenter sa durée de vie, sont enregistrées à l'actif du bilan et amorties sur la durée de vie de l'actif sous-jacent.

Les plus ou moins-values provenant de la mise hors service ou de la sortie d'une immobilisation corporelle du patrimoine du Groupe sont déterminées par différence entre les produits des sorties nettes et la valeur résiduelle de l'actif et sont imputées au compte de résultat, à la ligne « résultat sur actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente et ne remplissant pas les conditions d'une activité abandonnée », à la date de la mise hors service ou de la sortie.

Le prix d'acquisition du matériel et du mobilier dont la durée usuelle d'utilisation est inférieure à une année est directement enregistré au compte de résultat de l'exercice, à la ligne « autres frais généraux administratifs ».

L'enregistrement à la présente rubrique des droits d'utilisation d'un actif en vertu d'un contrat de location est explicité au paragraphe 3.8.1.

### **3.7 Immobilisations incorporelles**

Le Groupe considère les logiciels, qu'ils soient acquis ou générés en interne, ainsi que les coûts de développement et de mise en place y afférents, comme des immobilisations incorporelles. Il s'agit de logiciels qui sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

### **3.8 Les contrats de location**

Lorsqu'à travers un contrat, un bailleur cède à un preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange de paiement(s), ce contrat est considéré comme un contrat de location.

#### **3.8.1 Une entité du Groupe est locataire**

La norme IFRS 16 « contrats de location » a remplacé la norme IAS 17 du même nom depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le Groupe a essentiellement conclu des contrats de location pour la location d'immeubles, de parkings et de guichets automatiques S-BANK.

Ces contrats de prise en location entraînent les comptabilisations suivantes :

- comptabilisation d'un « droit d'utilisation d'un actif » à l'actif. Le coût de l'actif comprend le montant initial de l'obligation locative ainsi que, le cas échéant, les paiements de loyers déjà

versés, les coûts directs initiaux et de démantèlement. Ce droit d'utilisation est comptabilisé dans le poste d'actif où auraient été présentés les biens sous-jacents correspondants, à savoir le poste « immobilisations corporelles » ;

- comptabilisation d'une « obligation locative » au passif : l'obligation locative représente la valeur actualisée des paiements des loyers qui n'ont pas encore été versés. Cette obligation locative est comptabilisée au passif dans la rubrique « autres passifs ». Le Groupe a opté pour une comptabilisation de la valeur non actualisée des paiements des loyers étant donné l'impact non matériel qui résulterait de cette actualisation. Il n'y a donc aucune charge d'intérêts comptabilisée sur les dettes provenant de contrats de location ;
- comptabilisation au compte de résultat des « loyers de location » et des « pénalités » éventuelles à payer dans le cas où il est mis fin anticipativement à un contrat de location ; les pénalités sont à comptabiliser en tant que charges au titre de l'exercice de résiliation du contrat .

### **3.8.2 Une entité du Groupe est bailleuse**

Dans le cas où une entité du Groupe est bailleuse, il faut distinguer les contrats de location-financement des contrats de location simple.

Un contrat de location qui transfère au locataire l'essentiel des risques et des avantages liés à la possession de l'actif est un contrat de location-financement (« financial lease »), sinon il s'agit d'un contrat de location simple (« operating lease »).

Lorsqu'une entité du Groupe donne un bien en location dans le cadre d'un contrat de location-financement, la valeur actualisée des paiements dus au titre du contrat est comptabilisée en tant que créance sous la rubrique « prêts et avances au coût amorti » respectivement sur la clientèle et sur les établissements de crédit. La différence entre le montant des paiements dus et leur montant actualisé est comptabilisée comme un produit financier latent à la rubrique « résultat d'intérêts » du compte de résultat. Les loyers, de même que les coûts attribuables à la conclusion du contrat, sont répartis sur la durée du contrat de location de sorte à ce que les produits génèrent un taux d'intérêt effectif constant.

Lorsqu'une entité du Groupe donne un bien en location dans le cadre d'un contrat de location simple, le sous-jacent de ce contrat est comptabilisé dans le bilan selon sa nature. Les contrats de location simples du Groupe sont relatifs à la location d'immeubles et sont comptabilisés en immobilisations corporelles de placement.

### **3.9 Avantages au personnel**

Les avantages au personnel sont comptabilisés conformément à la norme IAS 19. Le Groupe accorde à ses salariés différents types d'avantages classés en trois catégories :

#### **3.9.1 Avantages à court terme**

Les avantages à court terme recouvrent principalement les salaires, congés annuels et primes payées dans les douze mois de la clôture de l'exercice et se rattachant à cet exercice. Ils sont comptabilisés au compte de résultat à la ligne « frais du personnel », y compris pour les montants restants dus à la clôture.

#### **3.9.2 Avantages à long terme**

Les avantages à long terme sont des avantages généralement liés à l'ancienneté, versés à des salariés en activité et payés au-delà de douze mois de la clôture de l'exercice. Ces engagements font l'objet d'une provision correspondant à la valeur des engagements à la clôture. Ils sont évalués selon la même méthode actuarielle que celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi.

Les avantages à long-terme incluent notamment le « Compte Epargne Temps », mis en place par la maison mère du Groupe au 1<sup>er</sup> octobre 2018. Le compte épargne temps permet à l'ayant droit :

- d'accumuler un maximum de 8 heures par semaine et un maximum total de 1.800 heures,
- d'accumuler ses jours de congé non-utilisés au-delà des 25 jours par an dans la limite des 1.800 heures,
- d'utiliser les heures accumulées en tant que congé, respectivement en tant qu'indemnité au moment de la cessation définitive de la relation de travail uniquement.

#### **3.9.3 Avantages postérieurs à l'emploi**

Les membres du Personnel de la maison mère du Groupe ayant le statut de fonctionnaire ou non, bénéficient du régime de pension des fonctionnaires de l'Etat tel qu'il leur est applicable conformément aux dispositions légales en fonction de leur statut et de leur entrée en service respectifs, en application de la loi organique du 24 mars 1989.

Le montant de la prestation en faveur d'un agent non-fonctionnaire à charge de la maison mère résulte de la différence entre le montant de ladite prestation telle que prévue par le régime de pension des fonctionnaires de l'Etat et le montant de la prestation telle que prévue par le régime de l'assurance pension des employés privés.

Les suppléments de pension dus à ce titre concernent les prestations suivantes :

- la pension de vieillesse ;
- la pension d'invalidité ;

- la pension de survie du conjoint ou du partenaire survivant ;
- la pension de survie d'orphelin ;
- le trimestre de faveur.

Les pensions des agents fonctionnaires sont également à la charge de l'établissement.

Ainsi, ce régime est par nature un régime à prestations définies qui finance des engagements du premier pilier.

Les membres du Comité de direction ont ès qualité le statut de fonctionnaires et bénéficient en conséquence du même régime de pension des fonctionnaires de l'Etat que les autres membres du Personnel de Spuerkeess.

Les membres du Conseil d'administration de la maison mère ne bénéficient pas, en raison de leur mandat en tant qu'administrateur de Spuerkeess, du régime de pension des fonctionnaires ou d'un supplément de pension en application de la loi organique du 24 mars 1989 précitée.

L'externalisation, le 1<sup>er</sup> décembre 2009, du fonds de pension vers le compartiment BCEE de la « Compagnie Luxembourgeoise de Pension (CLP) », constituée sous la forme d'une association d'épargne-pension « ASSEP », fait que le montant inscrit au bilan correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée au régime à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs du régime, et des ajustements au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés.

L'obligation au titre du régime à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre du régime à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Annuellement, la charge de pension de la maison mère correspond au total des montants ci-dessous :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice ;
- le coût financier résultant de l'application du taux d'actualisation ;
- la variation des écarts actuariels ;

montants desquels est retranché le rendement attendu.

L'écart actuariel et l'écart d'évaluation sont comptabilisés systématiquement à la rubrique « réserves » dans les capitaux propres.

Le calcul de l'obligation liée au régime à prestations définies est basé depuis l'exercice 2015 sur les tables de génération DAV2004R approchant au mieux la longévité de la population luxembourgeoise « white collar ». Pour les exercices antérieurs, le calcul de l'obligation liée au régime à prestations définies était basé sur les tables IGSS (Inspection Générale de la Sécurité Sociale) avec un rajeunissement de 5 ans.

#### **3.9.4 Politique d'investissement de la Compagnie Luxembourgeoise de Pension (CLP)**

L'objectif de gestion du compartiment « CLP-BCEE » est triple, à savoir coordonner les différents flux de trésorerie, minimiser la volatilité du portefeuille et donc la probabilité d'une demande de contribution extraordinaire et, finalement, faire coïncider le rendement réel avec le rendement induit. Pour atteindre ces objectifs, le compartiment « CLP-BCEE » est autorisé à investir dans les instruments suivants :

- instruments financiers classiques :
  - valeurs mobilières négociables sur le marché de capitaux :
    - actions de sociétés ou autres titres équivalents,
    - obligations et autres titres de créances,
  - instruments du marché monétaire comme les bons du Trésor, les certificats de dépôt, les papiers commerciaux et les billets de trésorerie,
  - parts et actions d'organismes de placement collectif, y compris les « Exchange Traded Funds ».
- instruments financiers dérivés : les contrats d'option, contrats à terme, contrats d'échange, accords de taux et tous les autres contrats dérivés relatifs à des valeurs mobilières, des instruments du marché monétaire, d'organismes de placement collectif, des monnaies, des taux d'intérêt, des taux de change, des matières premières, des rendements, autres instruments financiers dérivés, indices financiers ou mesures financières.
- liquidité : toutes les formes du dépôt classique à vue et à terme.
- autres instruments : font partie de cette catégorie, les instruments ne tombant pas dans une des catégories précitées, comme par exemple et de manière non exhaustive, les parts de fonds d'investissement ou professionnel spécialisé, de fonds d'investissement alternatifs, de sociétés d'investissement en capital à risque et de sociétés anonymes luxembourgeoises non cotées (SOPARFI ou autre), ainsi que des terrains et biens immobiliers.

Le compartiment « CLP-BCEE » investit au minimum 50% de ses actifs bruts dans des obligations, des titres de créance et des instruments financiers du marché monétaire. « CLP-BCEE » peut investir

jusqu'à 50% de ses avoirs en actions, titres équivalents et autres instruments, sans cependant dépasser le seuil de 15% des actifs bruts pour les autres instruments et les parts et actions d'OPC dont la liquidité n'est pas journalière, ayant recours à des stratégies avec effets de levier ou dont les actifs sous-jacents sont des obligations, respectivement de la dette de type « high yield ». Une restriction supplémentaire particulière s'impose à l'égard des OPC de dette obligataire « high yield », dont le poids est limité à 7,5% des actifs bruts du compartiment.

Dans un but de diversification, les investissements ne pourront dépasser 25% des actifs bruts envers un même émetteur ou une même contrepartie. Le recours à des instruments financiers dérivés est autorisé par la politique d'investissement dans un objectif de couverture et/ou de gestion efficiente du portefeuille.

La politique d'investissement du compartiment CLP-BCEE autorise les opérations de prêt de titre sous la forme d'opération « repo » ou de « lending ».

La stratégie d'investissement du compartiment CLP-BCEE se fait par la prise en compte des facteurs environnementaux, climatiques, sociaux et de gouvernance en ligne avec la politique générale de Spuerkeess.

### **3.10 Provisions**

Selon IAS 37, une provision est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise, mais qui représente pour le Groupe une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés et qui se traduira avec une probabilité supérieure à 50%, d'une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le Groupe comptabilise une provision à sa valeur actualisée lorsqu'il est possible d'estimer de manière raisonnablement précise le montant de l'obligation.

### **3.11 Fonds de Garantie des Dépôts Luxembourg et Fonds de Résolution Luxembourg**

Le 18 décembre 2015, la loi relative aux mesures de résolution, d'assainissement et de liquidation des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement ainsi qu'aux systèmes de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs (« la Loi »), transposant en droit luxembourgeois la directive 2014/59/UE établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement ainsi que la directive 2014/49/UE relative aux systèmes de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs, a été votée.

La Loi a remplacé le système de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs luxembourgeois, mis en œuvre par l'AGDL, par un système contributif de garantie des dépôts et



d'indemnisation des investisseurs. Ce système garantit l'ensemble des dépôts éligibles d'un même déposant jusqu'à concurrence d'un montant de EUR 100.000 et les investissements jusqu'à concurrence d'un montant de EUR 20.000. La Loi prévoit en outre que des dépôts résultant de transactions spécifiques ou remplissant un objectif social ou encore liés à des événements particuliers de la vie sont protégés au-delà de 100.000 euros pour une période de 12 mois.

Le premier niveau cible des moyens financiers du « Fonds de garantie des dépôts Luxembourg » (FGDL) était fixé à 0,8% des dépôts garantis, tels que définis à l'article 163 numéro 8 de la Loi, des établissements adhérents. En principe cette cible a été atteinte fin 2018, grâce aux contributions annuelles de 2016 à 2018.

Entre 2019 et 2026, les établissements de crédit luxembourgeois continueront de contribuer annuellement pour constituer un coussin de sécurité supplémentaire de 0,8% des dépôts garantis tels que définis à l'article 163 numéro 8 de la Loi.

Le montant des moyens financiers du « Fonds de résolution Luxembourg » (FRL) devra atteindre, d'ici la fin de l'année 2024, au moins 1% des dépôts garantis, tels que définis à l'article 1<sup>er</sup> numéro 36 de la Loi, de tous les établissements de crédit agréés dans tous les Etats membres participant. Ce montant est en train d'être collecté auprès des établissements de crédit par des contributions annuelles au cours des exercices 2015 à 2024.

Les contributions au FGDL et au FRL se font par le compte de résultat via une rubrique dédiée dans les frais généraux.

### **3.12 Impôts différés**

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles observées entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif ou en présence d'ajustements liés au référentiel comptable des filiales. La méthode du calcul global, qui consiste à appréhender tous les décalages temporaires quelle que soit la date à laquelle l'impôt deviendra exigible ou récupérable, est retenue pour le calcul des impôts différés.

Le taux d'impôt et les règles fiscales retenus pour le calcul des impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux qui seront applicables lorsque l'impôt deviendra récupérable ou exigible.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entité concernée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé. Les impôts différés afférents aux gains et pertes latents sur les valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation et aux variations de valeur des instruments financiers dérivés désignés en couverture

des flux de trésorerie sont imputés sur les capitaux propres à la rubrique « réserve de réévaluation ».  
Les impôts différés afférents à l'écart actuariel déterminé sur les engagements de pension de Groupe sont imputés aux capitaux propres à la rubrique « autres éléments du résultat global ».

**4 NOTES AU BILAN<sup>7</sup>**  
(en euros)

**4.1 Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales**

La trésorerie se compose de la caisse, des avoirs auprès des banques centrales et des autres dépôts à vue des banques. La réserve obligatoire auprès de la Banque centrale du Luxembourg est renseignée sous la rubrique « Dépôts auprès des banques centrales ».

Rubriques*	31/12/2021	31/12/2022
Caisse	69.498.015	75.845.803
Dépôts auprès des banques centrales	8.442.603.071	9.795.349.796
Autres dépôts à vue	1.261.631.168	976.570.100
<b>Total</b>	<b>9.773.732.255</b>	<b>10.847.765.699</b>
<i>dont dépréciations d'actifs financiers</i>	<i>-1.161.034</i>	<i>-1.496.616</i>

\* durée inférieure à 1 an

Evolutions des dépréciations :

	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>3.218.286</b>	-	-	<b>3.218.286</b>
<b>Variations</b>	<b>-2.057.252</b>	-	-	<b>-2.057.252</b>
Augmentation suite à acquisition ou origination	691	-	-	691
Diminution suite à remboursement	-909	-	-	-909
Changement lié au risque de crédit	-2.073.321	-	-	-2.073.321
Autres changements	16.287	-	-	16.287
Amortissement	-	-	-	-
Ecart de change	-	-	-	-
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>1.161.034</b>	-	-	<b>1.161.034</b>

Transferts de stage encours	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
<i>Transfert du stage 1</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 2</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 3</i>	-	-	-	-

Encours dépréciés au 31 décembre 2021	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
Encours	9.774.893.289	-	-	9.774.893.289

<sup>7</sup> D'éventuelles différences mineures entre les chiffres présentés dans les notes aux comptes consolidés et ceux des différents états consolidés représentent uniquement des différences d'arrondis.

	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>1.161.034</b>	-	-	<b>1.161.034</b>
<b>Variations</b>	<b>335.583</b>	-	-	<b>335.583</b>
Augmentation suite à acquisition ou origination	28	-	-	28
Diminution suite à remboursement	-100	-	-	-100
Changement lié au risque de crédit	-97.295	-	-	-97.295
Autres changements	423.228	-	-	423.228
Amortissement	-	-	-	-
Ecart de change	9.721	-	-	9.721
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>1.496.616</b>	-	-	<b>1.496.616</b>
<b>Transferts de stage encours</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
<i>Transfert du stage 1</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 2</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 3</i>	-	-	-	-
<b>Encours dépréciés au 31 décembre 2022</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
Encours	10.849.262.315	-	-	10.849.262.315

#### 4.2 **Prêts et avances au coût amorti – Etablissements de crédit**

Rubriques	31/12/2021			31/12/2022		
	=< 1 an	> 1 an	Total	=< 1 an	> 1 an	Total
Prêts interbancaires	788.746.206	198.934.306	987.680.512	1.128.198.657	70.806.606	1.199.005.263
Prise/Mise en pension	292.459.557	26.637.058	319.096.615	198.438.996	36.968.560	235.407.555
Location financement	25.791	156.664	182.455	144	99.392	99.536
Autres	39.672.170	-	39.672.170	23.485.651	-	23.485.651
<b>Total</b>	<b>1.120.903.725</b>	<b>225.728.028</b>	<b>1.346.631.752</b>	<b>1.350.123.447</b>	<b>107.874.557</b>	<b>1.457.998.005</b>
<i>dont dépréciations d'actifs financiers</i>	<i>-295.480</i>	<i>-245.746</i>	<i>-541.226</i>	<i>-511.347</i>	<i>-69.566</i>	<i>-580.913</i>
Crédits confirmés non utilisés			238.325.841			233.202.789

Dans le cas des opérations de prise en pension, le Groupe devient propriétaire juridique des titres reçus en garantie et a le droit de vendre ou de collatéraliser ces titres. En 2022 et 2021, la maison mère du Groupe a réutilisé des titres issus d'opérations de prise en pension.

Evolutions des dépréciations :

	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
<b>Situation au 1er janvier 2021</b>	<b>1.606.885</b>	<b>3</b>	-	<b>1.606.888</b>
<b>Variations</b>	<b>-1.065.663</b>	<b>2</b>	-	<b>-1.065.661</b>
Augmentation suite à acquisition ou origination	1.534.811	-	-	1.534.811
Diminution suite à remboursement	-50.717	-	-	-50.717
Changement lié au risque de crédit	-2.550.292	2	-	-2.550.290
Autres changements	-	-	-	-
Amortissement	-	-	-	-
Ecart de change	535	-	-	535
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>541.222</b>	<b>5</b>	-	<b>541.227</b>
<b>Transferts de stage encours</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
<i>Transfert du stage 1</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 2</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 3</i>	-	-	-	-
<b>Encours dépréciés au 31 décembre 2021</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
Encours	1.347.172.383	595	-	1.347.172.979
	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
<b>Situation au 1er janvier 2022</b>	<b>541.222</b>	<b>5</b>	-	<b>541.227</b>
<b>Variations</b>	<b>39.654</b>	<b>33</b>	-	<b>39.687</b>
Augmentation suite à acquisition ou origination	454.160	-	-	454.160
Diminution suite à remboursement	-12.299	-	-	-12.299
Changement lié au risque de crédit	-634.341	7	-	-634.334
Autres changements	229.465	26	-	229.491
Amortissement	-	-	-	-
Ecart de change	2.669	-	-	2.669
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>580.875</b>	<b>39</b>	-	<b>580.913</b>
<b>Transferts de stage encours</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
<i>Transfert du stage 1</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 2</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 3</i>	-	-	-	-
<b>Encours dépréciés au 31 décembre 2022</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
Encours	1.458.577.330	1.588	-	1.458.578.918

Le Groupe, pour cette catégorie de prêts et avances, ne renseigne pas d'encours tombant sous la définition d'encours restructurés suivant l'ABE.

### 4.3 Prêts et avances au coût amorti – Clientèle

Rubriques	31/12/2021			31/12/2022		
	=< 1 an	> 1 an	Total	=< 1 an	> 1 an	Total
Clientèle « retail »	802.901.629	17.428.558.936	18.231.460.566	1.041.487.150	18.441.473.382	19.482.960.533
Clientèle « corporate »	1.717.289.661	4.073.855.472	5.791.145.133	1.900.975.976	4.019.946.798	5.920.922.773
Secteur public	57.340.396	1.166.747.142	1.224.087.539	109.935.904	1.191.539.613	1.301.475.517
<b>Total</b>	<b>2.577.531.687</b>	<b>22.669.161.550</b>	<b>25.246.693.237</b>	<b>3.052.399.030</b>	<b>23.652.959.793</b>	<b>26.705.358.823</b>
<i>dont location financement</i>	<i>11.185.815</i>	<i>143.544.017</i>	<i>154.729.832</i>	<i>13.483.068</i>	<i>150.921.084</i>	<i>164.404.152</i>
<i>dont dépréciations d'actifs financiers</i>	<i>-34.246.169</i>	<i>-78.376.895</i>	<i>-112.623.064</i>	<i>-41.434.981</i>	<i>-113.967.586</i>	<i>-155.402.568</i>
Crédits confirmés non utilisés			6.306.627.249			6.178.159.623

### Dépréciations sur prêts et avances – Clientèle

	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
<b>Situation au 1er janvier 2021</b>	<b>38.831.454</b>	<b>34.657.441</b>	<b>50.076.206</b>	<b>123.565.101</b>
<i>dont:</i>				
<i>Clientèle « retail »</i>	<i>2.836.479</i>	<i>12.489.890</i>	<i>11.281.246</i>	<i>26.607.616</i>
<i>Clientèle « corporate »</i>	<i>35.860.177</i>	<i>22.167.552</i>	<i>38.794.959</i>	<i>96.822.688</i>
<i>Secteur public</i>	<i>134.798</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>134.798</i>
<b>Variations</b>	<b>-9.059.104</b>	<b>-654.952</b>	<b>-1.227.982</b>	<b>-10.942.038</b>
Augmentation suite à acquisition et origination	11.536.658	3.066.847	551.937	15.155.442
Diminution suite à remboursement	-1.674.545	-2.308.198	-1.872.320	-5.855.063
Changement lié au risque de crédit	-18.941.847	-1.521.474	1.514.511	-18.948.809
Autres changements	-	107.872	350.124	457.996
Amortissement	-	-	-1.718.045	-1.718.045
Ecart de change	20.630	1	-54.190	-33.559
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>29.772.350</b>	<b>34.002.490</b>	<b>48.848.223</b>	<b>112.623.064</b>
<i>dont:</i>				
<i>Clientèle « retail »</i>	<i>4.299.761</i>	<i>17.507.256</i>	<i>10.626.887</i>	<i>32.433.904</i>
<i>Clientèle « corporate »</i>	<i>25.399.672</i>	<i>16.495.234</i>	<i>38.221.337</i>	<i>80.116.243</i>
<i>Secteur public</i>	<i>72.917</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>72.917</i>
<b>Transferts de stage encours</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
<b>Clientèle « retail »</b>	<b>-13.986.475</b>	<b>1.779.840</b>	<b>12.206.635</b>	<b>-</b>
<i>Transfert du stage 1</i>	<i>-621.969.848</i>	<i>611.065.352</i>	<i>10.904.496</i>	<i>-</i>
<i>Transfert du stage 2</i>	<i>600.459.931</i>	<i>-620.668.134</i>	<i>20.208.203</i>	<i>-</i>
<i>Transfert du stage 3</i>	<i>7.523.442</i>	<i>11.382.622</i>	<i>-18.906.064</i>	<i>-</i>
<b>Clientèle « corporate »</b>	<b>14.930.648</b>	<b>-29.352.318</b>	<b>14.421.670</b>	<b>-</b>
<i>Transfert du stage 1</i>	<i>-114.924.016</i>	<i>106.952.506</i>	<i>7.971.510</i>	<i>-</i>
<i>Transfert du stage 2</i>	<i>129.500.692</i>	<i>-138.986.626</i>	<i>9.485.933</i>	<i>-</i>
<i>Transfert du stage 3</i>	<i>353.972</i>	<i>2.681.801</i>	<i>-3.035.773</i>	<i>-</i>

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2022

<b>Secteur public</b>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 1</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 2</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 3</i>	-	-	-	-
<b>Encours dépréciés au 31 décembre 2021</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
Clientèle « retail »	16.882.727.568	1.295.480.011	85.686.891	18.263.894.470
Clientèle « corporate »	5.231.986.175	482.214.358	157.060.842	5.871.261.375
Secteur public	1.224.160.456	-	-	1.224.160.456
	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
<b>Situation au 1er janvier 2022</b>	<b>29.772.350</b>	<b>34.002.490</b>	<b>48.848.223</b>	<b>112.623.064</b>
<i>dont:</i>				
<i>Clientèle « retail »</i>	4.299.761	17.507.256	10.626.887	32.433.904
<i>Clientèle « corporate »</i>	25.399.672	16.495.234	38.221.337	80.116.243
<i>Secteur public</i>	72.917	-	-	72.917
<b>Variations</b>	<b>11.733.314</b>	<b>25.812.023</b>	<b>5.234.166</b>	<b>42.779.504</b>
Augmentation suite à acquisition et origination	12.610.946	2.432.895	642.824	15.686.665
Diminution suite à remboursement	-524.427	-4.952.445	-267.369	-5.744.241
Changement lié au risque de crédit	-9.863.938	22.229.447	5.867.668	18.233.178
Autres changements	9.499.754	6.100.342	62.981	15.663.076
Amortissement	-	-	-968.854	-968.854
Ecart de change	10.980	1.784	-103.084	-90.320
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>41.505.665</b>	<b>59.814.513</b>	<b>54.082.390</b>	<b>155.402.568</b>
<i>dont:</i>				
<i>Clientèle « retail »</i>	11.597.338	26.393.141	15.985.185	53.975.664
<i>Clientèle « corporate »</i>	29.849.764	33.312.073	38.097.205	101.259.041
<i>Secteur public</i>	58.564	109.299	-	167.863
<b>Transferts de stage encours</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
<b>Clientèle « retail »</b>	<b>72.067.532</b>	<b>-95.527.611</b>	<b>23.460.079</b>	<b>-</b>
<i>Transfert du stage 1</i>	-813.286.710	798.964.551	14.322.159	-
<i>Transfert du stage 2</i>	883.065.374	-904.363.009	21.297.635	-
<i>Transfert du stage 3</i>	2.288.868	9.870.847	-12.159.715	-
<b>Clientèle « corporate »</b>	<b>-546.835.778</b>	<b>542.410.435</b>	<b>4.425.343</b>	<b>-</b>
<i>Transfert du stage 1</i>	-616.455.187	595.607.249	20.847.938	-
<i>Transfert du stage 2</i>	67.561.340	-88.023.402	20.462.062	-
<i>Transfert du stage 3</i>	2.058.069	34.826.588	-36.884.657	-
<b>Secteur public</b>	<b>-5.174.638</b>	<b>5.174.638</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<i>Transfert du stage 1</i>	-5.174.638	5.174.638	-	-
<i>Transfert du stage 2</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 3</i>	-	-	-	-
<b>Encours dépréciés au 31 décembre 2022</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
Clientèle « retail »	18.074.209.654	1.366.819.539	95.907.003	19.536.936.197
Clientèle « corporate »	4.877.594.195	1.023.308.159	121.279.460	6.022.181.814
Secteur public	1.296.468.741	5.174.638	-	1.301.643.380

Les « autres changements » dans les tableaux précédents reprennent les changements méthodologiques.

En sus des informations sur les dépréciations de valeur sur les prêts et avances au coût amorti - Clientèle, le Groupe publie les encours restructurés par type de clientèle. Les restructurations financières suivent la définition de l'ABE et se caractérisent par une détérioration de la situation financière suite à des difficultés financières du client et le fait que de nouvelles conditions de financement sont accordées au client, entre autres sous forme d'une prorogation de l'échéance finale au-delà de 6 mois ou de sursis de paiement partiel ou total, au-delà des concessions que le Groupe aurait été prête à accepter pour un client en situation normale.

au 31/12/2021	Encours restructurés performants		Encours restructurés non-performants		Totaux encours restructurés	
	Encours	Dépréciation	Encours	Dépréciation	Encours	Dépréciations
Clientèle « retail »	113.844.005	427.278	23.841.506	1.176.609	137.685.511	1.603.887
Clientèle « corporate »	90.167.985	3.840.454	113.047.835	13.696.264	203.215.820	17.536.718
<b>Total</b>	<b>204.011.990</b>	<b>4.267.732</b>	<b>136.889.341</b>	<b>14.872.873</b>	<b>340.901.331</b>	<b>19.140.605</b>

au 31/12/2022	Encours restructurés performants		Encours restructurés non-performants		Totaux encours restructurés	
	Encours	Dépréciation	Encours	Dépréciation	Encours	Dépréciations
Clientèle « retail »	107.555.057	1.304.243	27.642.743	2.244.345	135.197.801	3.548.588
Clientèle « corporate »	132.746.295	3.566.522	65.575.310	11.545.505	198.321.605	15.112.027
<b>Total</b>	<b>240.301.352</b>	<b>4.870.765</b>	<b>93.218.053</b>	<b>13.789.849</b>	<b>333.519.406</b>	<b>18.660.614</b>

#### 4.4 **Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction**

L'analyse sur les instruments financiers détenus à des fins de transactions est effectuée par contrepartie et par nature, en distinguant les instruments avec une maturité résiduelle inférieure à un an et supérieure à un an.

Actifs	31/12/2021			31/12/2022		
	=< 1 an	> 1 an	Total	=< 1 an	> 1 an	Total
Instruments financiers non dérivés	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés (note 4.12.)	178.066.602	57.176.033	235.242.636	75.175.729	56.900.000	132.075.729
<b>Total</b>	<b>178.066.602</b>	<b>57.176.033</b>	<b>235.242.636</b>	<b>75.175.729</b>	<b>56.900.000</b>	<b>132.075.729</b>

Passifs	31/12/2021			31/12/2022		
	=< 1 an	> 1 an	Total	=< 1 an	> 1 an	Total
Instruments financiers non dérivés	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés (note 4.12.)	67.185.355	62.750.584	129.935.939	222.949.082	71.916.098	294.865.180
<b>Total</b>	<b>67.185.355</b>	<b>62.750.584</b>	<b>129.935.939</b>	<b>222.949.082</b>	<b>71.916.098</b>	<b>294.865.180</b>



#### 4.5 Actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat

Rubriques	31/12/2021			31/12/2022		
	=< 1 an	> 1 an	Total	=< 1 an	> 1 an	Total
<b>Instruments de dettes</b>	<b>199.394.529</b>	<b>403.400.083</b>	<b>602.794.612</b>	<b>200.975.660</b>	<b>260.929.883</b>	<b>461.905.543</b>
<i>Secteur public</i>	10.049.038	139.386.110	149.435.148	89.697.959	43.949.818	133.647.777
<i>Etablissements de crédit</i>	19.360.749	221.569.720	240.930.469	12.399.214	197.291.155	209.690.369
<i>Clientèle « corporate »</i>	169.984.742	42.444.253	212.428.995	98.878.488	19.688.909	118.567.396
<b>Prêts et avances</b>	-	<b>29.661.322</b>	<b>29.661.322</b>	-	<b>28.781.367</b>	<b>28.781.367</b>
<i>Secteur public</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Etablissements de crédit</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Clientèle « corporate »</i>	-	29.661.322	29.661.322	-	28.781.367	28.781.367
<b>Total</b>	<b>199.394.529</b>	<b>433.061.405</b>	<b>632.455.934</b>	<b>200.975.660</b>	<b>289.711.249</b>	<b>490.686.910</b>
<i>dont évaluation latente</i>	12.760.464	-5.173.664	7.586.800	-3.037.849	-21.804.478	-24.842.327

Cette rubrique reprend les instruments financiers qui, selon la norme IFRS 9, ne sont pas conformes au test du SPPI et sont donc à évaluer à leur juste valeur par le compte de résultat.

Tableau décomposant la variation de la valeur comptable des instruments de dettes :

Instruments de dettes	2021	2022
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>790.393.984</b>	<b>602.794.611</b>
Acquisitions	87.415.093	8.438.647
Ventes	-687.896	-239.181
Remboursements	-284.246.503	-117.264.577
Résultats réalisés	-495.320	-2.835.380
Proratas d'intérêts	-758.641	-676.965
Evaluations latentes	10.400.964	-28.333.435
Différence de change	772.930	21.823
<b>Situation au 31 décembre</b>	<b>602.794.611</b>	<b>461.905.543</b>

#### 4.6 Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti

Rubriques	31/12/2021			31/12/2022		
	=< 1 an	> 1 an	Total	=< 1 an	> 1 an	Total
<b>Instruments de dettes</b>						
<i>Secteur public</i>	207.504.153	2.760.984.834	2.968.488.987	600.847.047	2.177.272.393	2.778.119.441
<i>Etablissements de crédit</i>	1.351.008.951	4.566.284.620	5.917.293.571	2.006.601.728	3.930.655.142	5.937.256.870
<i>Clientèle « corporate »</i>	528.404.967	4.407.740.831	4.936.145.798	739.306.751	4.131.524.920	4.870.831.671
<b>Total</b>	<b>2.086.918.071</b>	<b>11.735.010.285</b>	<b>13.821.928.357</b>	<b>3.346.755.527</b>	<b>10.239.452.455</b>	<b>13.586.207.982</b>
<i>dont évaluation latente (partie taux) pour les besoins de la couverture comptable</i>	3.871.884	49.494.323	53.366.207	- 21.631.992	- 777.107.454	- 798.739.447
<i>dont dépréciations d'actifs financiers</i>	-866.250	-8.233.940	-9.100.190	-1.781.357	-9.043.585	-10.824.942

Tableau décomposant la variation de la valeur comptable :

Instruments de dettes	2021	2022
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>14.033.530.474</b>	<b>13.821.928.357</b>
Acquisitions	2.927.064.279	2.781.599.281
Ventes	-10.005.500	-
Remboursements	-3.021.326.820	-2.177.642.987
Résultats réalisés	1.277.739	67.364
Proratas d'intérêts	-27.149.990	-34.758.507
Evaluations latentes des couvertures	-202.450.163	-852.173.018
Dépréciations	11.888.659	-1.724.752
Différence de change	109.099.679	48.912.244
<b>Situation au 31 décembre</b>	<b>13.821.928.357</b>	<b>13.586.207.982</b>

Tableau détaillant le provisionnement :

	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
<b>Situation au 1er janvier 2021</b>	<b>19.796.781</b>	<b>988.758</b>	<b>203.310</b>	<b>20.988.849</b>
<i>dont:</i>				
<i>Secteur public</i>	1.076.874	-	-	1.076.874
<i>Etablissements de crédit</i>	10.065.718	-	-	10.065.718
<i>Clientèle « corporate »</i>	8.654.189	988.758	203.310	9.846.257
<b>Variations</b>	<b>-11.395.443</b>	<b>-493.202</b>	<b>-14</b>	<b>-11.888.659</b>
Augmentation suite à acquisition et origination	2.842.526	-	-	2.842.526
Diminution suite à remboursement	-195.750	-	-	-195.750
Changement lié au risque de crédit	-14.079.671	-493.202	-14	-14.572.887
Autres changements en net	-	-	-	-
Amortissement	-	-	-	-
Ecart de change	37.452	-	-	37.452
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>8.401.338</b>	<b>495.556</b>	<b>203.296</b>	<b>9.100.190</b>
<i>dont</i>				
<i>Secteur public</i>	760.685	-	-	760.685
<i>Etablissements de crédit</i>	4.219.731	-	-	4.219.731
<i>Clientèle « corporate »</i>	3.420.923	495.556	203.296	4.119.775
<b>Transferts de stage encours</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
<b>Secteur public</b>	-	-	-	-
<b>Etablissements de crédit</b>	-	-	-	-
<b>Clientèle « corporate »</b>	<b>-5.164.207</b>	<b>5.164.207</b>	-	-
<i>Transfert du stage 1</i>	-5.164.207	5.164.207	-	-
<i>Transfert du stage 2</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 3</i>	-	-	-	-
<b>Encours dépréciés au 31 décembre 2021</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
Secteur public	2.969.249.672	-	-	2.969.249.672
Etablissements de crédit	5.921.513.302	-	-	5.921.513.302
Clientèle « corporate »	4.900.871.591	39.190.685	203.296	4.940.265.572

	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
<b>Situation au 1er janvier 2022</b>	<b>8.401.338</b>	<b>495.556</b>	<b>203.296</b>	<b>9.100.190</b>
<i>dont:</i>				
<i>Secteur public</i>	760.685	-	-	760.685
<i>Etablissements de crédit</i>	4.219.731	-	-	4.219.731
<i>Clientèle « corporate »</i>	3.420.923	495.556	203.296	4.119.775
<b>Variations</b>	<b>1.810.353</b>	<b>-86.439</b>	<b>838</b>	<b>1.724.752</b>
Augmentation suite à acquisition et origination	2.214.346	-	-	2.214.346
Diminution suite à remboursement	-81.861	-747	-	-82.609
Changement lié au risque de crédit	-3.039.460	-189.638	838	-3.228.260
Autres changements en net	2.697.345	103.946	-	2.801.292
Amortissement	-	-	-	-
Ecart de change	19.983	-	-	19.983
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>10.211.691</b>	<b>409.117</b>	<b>204.134</b>	<b>10.824.942</b>
<i>dont</i>				
<i>Secteur public</i>	1.011.249	-	-	1.011.249
<i>Etablissements de crédit</i>	4.947.711	-	-	4.947.711
<i>Clientèle « corporate »</i>	4.252.731	409.117	204.134	4.865.982
<b>Transferts de stage encourus</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
<b>Secteur public</b>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 1</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 2</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 3</i>	-	-	-	-
<b>Etablissements de crédit</b>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 1</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 2</i>	-	-	-	-
<i>Transfert du stage 3</i>	-	-	-	-
<b>Clientèle « corporate »</b>	<b>-21.718.772</b>	<b>21.718.772</b>	-	-
<i>Transfert du stage 1</i>	-24.564.836	24.564.836	-	-
<i>Transfert du stage 2</i>	2.846.063	-2.846.063	-	-
<i>Transfert du stage 3</i>	-	-	-	-
<b>Encours dépréciés au 31 décembre 2022</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
Secteur public	2.779.130.689	-	-	2.779.130.689
Etablissements de crédit	5.942.204.581	-	-	5.942.204.581
Clientèle « corporate »	4.820.997.379	54.496.140	204.134	4.875.697.653

Les « autres changements en net » dans les tableaux précédents reprennent les changements méthodologiques.

#### 4.7 Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation

Cette rubrique reprend les instruments de dettes sous forme d'obligations à taux variable, à taux fixe et autres taux sous condition du respect du critère du SPPI dans le contexte du modèle d'affaires « Hold to Collect and Sell » (HTC&S).

Rubriques	31/12/2021			31/12/2022		
	=< 1 an	> 1 an	Total	=< 1 an	> 1 an	Total
<b>Instruments de dettes</b>						
<i>Secteur public</i>	-	17.534.900	17.534.900	-	25.146.780	25.146.780
<i>Etablissements de crédit</i>	-	-	-	-	4.479.600	4.479.600
<i>Clientèle « corporate »</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	17.534.900	17.534.900	-	29.626.380	29.626.380
<i>dont évaluation latente à la clôture</i>	-	18.260	18.260	-	-3.947.350	-3.947.350

Le montant affiché dans les rubriques des capitaux propres sur l'évaluation latente est net d'impôts et se chiffre pour l'exercice 2022 à EUR -2.956.580 et à EUR 15.006 pour l'exercice précédent.

#### Tableau décomposant la variation de la valeur comptable :

Instruments de dettes	2021	2022
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>18.042.494</b>	<b>17.534.900</b>
Acquisitions	-	15.948.070
Résultats réalisés	-	-1.944
Proratas d'intérêts	-7.798	110.964
Evaluations latentes	-499.796	-3.965.610
<b>Situation au 31 décembre</b>	<b>17.534.900</b>	<b>29.626.380</b>

#### 4.8 Valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation

Rubriques	31/12/2021	31/12/2022
<b>Instruments de capitaux propres</b>		
<i>Etablissements de crédit</i>	6.502.040	7.894.054
<i>Clientèle « corporate »</i>	1.118.543.948	884.773.675
<b>Total</b>	<b>1.125.045.988</b>	<b>892.667.729</b>
<i>dont évaluation latente par la réserve de réévaluation</i>	841.675.375	606.425.744
Dividendes encaissés sur la période	22.229.900	35.333.027
<i>dont dividendes de positions vendues pendant la période</i>	206.315	-
Plus-/moins values réalisées sur ventes dans les capitaux propres	20.391.135	-101

Le montant affiché dans les rubriques des capitaux propres en relation avec l'évaluation latente des valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation est net d'impôts et se chiffre pour l'exercice 2022 à EUR 609.237.755 et à EUR 844.771.939 pour l'exercice précédent.

Tableau décomposant la variation de la valeur comptable :

Instruments de capitaux propres	2021	2022
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>858.764.091</b>	<b>1.125.045.988</b>
Acquisitions	2.726.193	-
Ventes	-22.887.231	-26.416
Transferts vers Actifs non courants et groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente	-815.634	-
Résultats réalisés par les fonds propres	20.391.135	-101
Evaluations latentes	263.148.401	-235.249.530
Différence de change	3.719.032	2.897.789
<b>Situation au 31 décembre</b>	<b>1.125.045.988</b>	<b>892.667.729</b>

#### 4.9 **Parts mises en équivalence**

	31/12/2021	31/12/2022
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>53.838.552</b>	<b>60.657.983</b>
Créations	6.858.995	6.630.000
Cessions	-39.563	-5.652.108
<b>Total (en valeur d'acquisition)</b>	<b>60.657.983</b>	<b>61.635.875</b>

Liste des entreprises associées :

Entreprises associées	Fraction du capital détenu (en %)	Valeur d'acquisition	Valeur mise en équivalence 2022
Société Nationale de Circulation Automobile S.à r. l.	20,00	24.789	9.357.920
I-Hub S.A.	20,00	6.630.000	1.026.951
Luxair S.A.	21,81	14.830.609	384.292.382
Société de la Bourse de Luxembourg S.A.	25,35	6.979.907	70.049.065
Europay Luxembourg S.C.	30,10	188.114	969.731
LuxHub S.A.	32,50	3.705.000	1.923.181
Visalux S.C.	35,36	373.071	4.627.383
LaLux Group S.A.	40,00	28.904.385	215.531.991
<b>Total</b>		<b>61.635.875</b>	<b>687.778.605</b>

Entreprises associées	Fraction du capital détenu (en %)	Valeur d'acquisition	Valeur mise en équivalence 2021
Société Nationale de Circulation Automobile S.à r. l.	20,00	24.789	8.885.220
Luxair S.A.	21,81	14.830.609	251.275.986
Société de la Bourse de Luxembourg S.A.	25,35	6.979.907	33.127.925
Europay Luxembourg S.C.	30,10	188.114	921.826
European Fund Administration S.A.	31,51	5.652.108	5.134.048
LuxHub S.A.	32,50	3.705.000	2.158.214
Visalux S.C.	35,36	373.071	4.517.070
Lalux Group S.A.	40,00	28.904.385	265.495.168
<b>Total</b>		<b>60.657.983</b>	<b>571.515.457</b>

A une exception près, les états financiers des entreprises associées ont été retraités pour être conformes à la norme IFRS 9. L'exception concerne l'entité Lalux Group S.A. qui se réfère au règlement (UE) 2017/1988 publié au journal officiel le 9 novembre 2017, portant sur les amendements à la norme IFRS 4 Contrats d'Assurance. Ce règlement introduit certaines dérogations pour exempter les entités exerçant des activités dans le secteur de l'assurance et consolidées dans les états financiers de conglomérats financiers de l'application de la norme IFRS 9 jusqu'à l'exercice 2022 inclus.

Au cours de l'exercice 2022, Spuerkeess a acquis une participation à hauteur de 20% dans la société I-Hub S.A. et a intégralement cédé sa participation dans European Fund Administration S.A..

En application des dispositions de la norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », le Groupe considère l'ensemble de ses intérêts détenus dans d'autres sociétés comme non significatifs et fournit ainsi les informations suivantes :

Entreprises associées	2022			
	Résultat net des activités poursuivies	Résultat net après impôts des activités abandonnées	Autres éléments du résultat global	Résultat global total
<b>Participations directes</b>				
Société Nationale de Circulation Automobile S.à r. l.	476.295	-	-3.595	472.700
I-Hub S.A.	-1.433.818	-	-4.169.231	-5.603.049
Luxair S.A.	113.428.109	-	19.588.287	133.016.396
Société de la Bourse de Luxembourg S.A.	-6.728.830	-	45.087.750	38.358.920
Europay Luxembourg S.C.	5.675	-	42.230	47.905
European Fund Administration S.A.	-	-	518.060	518.060
LuxHub S.A.	-240.401	-	5.368	-235.033
Visalux S.C.	64.500	-	45.813	110.313
Lalux Group S.A.	36.649.210	-	-68.612.387	-31.963.177
<b>Total</b>	<b>142.220.740</b>	<b>-</b>	<b>-7.497.705</b>	<b>134.723.035</b>

Entreprises associées	2021			
	Résultat net des activités poursuivies	Résultat net après impôts des activités abandonnées	Autres éléments du résultat global	Résultat global total
<b>Participations directes</b>				
Société Nationale de Circulation Automobile S.à r. l.	531.516	-	-18.573	512.943
Luxair S.A.	90.612.491	-	12.631.152	103.243.643
Société de la Bourse de Luxembourg S.A.	2.854.568	-	-3.823.281	-968.713
Europay Luxembourg S.C.	7.687	-	44.611	52.298
European Fund Administration S.A.	549.738	-	225	549.963
LuxHub S.A.	-156.997	-	73.207	-83.790
Visalux S.C.	63.016	-	-2.055.631	-1.992.615
Lalux Group S.A.	26.693.273	-	4.940.599	31.633.872
<b>Total</b>	<b>121.155.292</b>	<b>-</b>	<b>11.792.309</b>	<b>132.947.601</b>

#### 4.10 **Nantissement de titres**

##### - Titres nantis dans le cadre d'opérations de mise en pension

Rubriques	31/12/2021	31/12/2022
Instruments de dettes émis par le secteur public	106.494.613	101.736.165
Instruments de dettes émis par les établissements de crédit	100.864.180	93.550.066
Instruments de dettes émis - autres	106.482.665	161.575.334
<b>Total</b>	<b>313.841.458</b>	<b>356.861.565</b>

Les instruments de dettes sont issus principalement de la rubrique des valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti.

L'augmentation observée au niveau des autres instruments de dettes s'explique par un nombre plus important de contrats collatéralisés par des titres en date du 31 décembre 2022.

##### - Titres prêtés et autres nantissements

Rubriques	31/12/2021	31/12/2022
<b>Prêts de titres</b>		
Instruments de dettes émis par le secteur public	531.834.490	333.806.228
Instruments de dettes émis par les établissements de crédit	-	-
Instruments de dettes émis - autres	81.903.436	5.229.854
<b>Total</b>	<b>613.737.926</b>	<b>339.036.082</b>

#### 4.11 **Obligations convertibles incluses dans les différents portefeuilles**

Le Groupe n'a pas détenu d'obligations convertibles au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

#### 4.12 Instruments dérivés

Au niveau des instruments financiers dérivés, le Groupe distingue entre les instruments financiers détenus à des fins de transaction et les instruments dérivés de couverture. Les instruments financiers dérivés détenus à des fins de transactions sont exclusivement détenus en contrepartie de transactions (couverture économique) et non pas à des fins spéculatives. Pour les instruments dérivés de couverture, il y a lieu de séparer entre :

- Couverture de juste valeur : la couverture de juste valeur du Groupe consiste à se prémunir contre la variation de la juste valeur du composant taux d'intérêt des instruments de dettes. Les éléments couverts se composent de prêts, de titres et d'émissions EMTN à taux fixes. Les prêts peuvent faire l'objet d'une micro- ou d'une macro-couverture. La réévaluation de la juste valeur pour le risque de taux de ces instruments couverts impacte le compte de résultat. Cette couverture s'effectue par l'utilisation d'IRS.

- Couverture de flux de trésorerie : la couverture de flux de trésorerie s'applique à deux types de risques. D'une part, le Groupe applique ce type de couverture pour figer les flux de trésorerie de prêts à taux variables. D'autre part elle s'applique à des obligations à taux fixes en devises pour lesquelles le Groupe juge nécessaire de couvrir le risque de change. Cette couverture s'effectue par l'utilisation d'IRS et de CIRS. La réévaluation de la juste valeur de ces dérivés impacte le résultat global via la réserve de couverture de flux de trésorerie.

La mesure de l'efficacité de la couverture de juste valeur et de flux de trésorerie est décrite au paragraphe 3.2.2.



Rubriques au 31/12/2022	Actif	Passif	Notionnel
<b>Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction</b>	<b>132.075.729</b>	<b>294.865.180</b>	<b>21.218.813.373</b>
Opérations liées au taux de change	95.941.566	240.929.951	13.285.291.750
- <i>Swaps de change et change à terme</i>	95.728.944	238.426.173	13.255.318.884
- <i>CCIS</i>	212.622	2.503.777	29.972.866
- <i>autres</i>	-	-	-
Opérations liées au taux d'intérêts	36.134.163	53.935.229	7.933.521.623
- <i>IRS</i>	36.134.163	53.935.229	7.933.521.623
- <i>autres</i>	-	-	-
Opérations liées aux capitaux propres	-	-	-
- <i>Options sur actions et sur indices</i>	-	-	-
<b>Micro-couverture de juste valeur</b>	<b>735.387.874</b>	<b>300.490.923</b>	<b>11.966.992.484</b>
Opérations liées au taux de change	99.734.446	123.391.648	2.440.066.168
- <i>CCIS</i>	99.734.446	123.391.648	2.440.066.168
Opérations liées au taux d'intérêts	635.653.428	177.099.275	9.526.926.316
- <i>IRS</i>	635.653.428	177.099.275	9.526.926.316
<b>Macro-couverture de juste valeur</b>	<b>725.963.579</b>	<b>4.070.839</b>	<b>4.271.199.907</b>
Opérations liées au taux d'intérêts	725.963.579	4.070.839	4.271.199.907
- <i>IRS</i>	725.963.579	4.070.839	4.271.199.907
<b>Instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie</b>	<b>1.192.678</b>	<b>2.619.678</b>	<b>121.604.920</b>
Opérations liées au taux de change	1.138.575	2.619.678	111.704.920
- <i>CCIS</i>	1.138.575	2.619.678	111.704.920
Opérations liées au taux d'intérêts	54.103	-	9.900.000
- <i>IRS</i>	54.103	-	9.900.000

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2022

Rubriques au 31/12/2021	Actif	Passif	Notionnel
<b>Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction</b>	<b>235.242.636</b>	<b>129.935.939</b>	<b>16.053.773.594</b>
Opérations liées au taux de change	179.171.805	72.393.846	14.941.716.202
- Swaps de change et change à terme	178.720.366	70.370.571	14.907.947.024
- CCIS	451.439	2.023.276	33.769.178
- autres	-	-	-
Opérations liées au taux d'intérêts	56.070.831	57.542.093	1.112.057.392
- IRS	56.070.831	57.211.750	1.108.582.066
- autres	-	330.343	3.475.326
<b>Micro-couverture de juste valeur</b>	<b>59.488.017</b>	<b>598.771.617</b>	<b>10.542.855.840</b>
Opérations liées au taux de change	25.497.492	236.300.114	2.275.312.909
- CCIS	25.497.492	236.300.114	2.275.312.909
Opérations liées au taux d'intérêts	33.990.525	362.471.503	8.267.542.932
- IRS	33.990.525	362.471.503	8.267.542.932
<b>Macro-couverture de juste valeur</b>	<b>28.618.629</b>	<b>224.026.873</b>	<b>3.303.471.808</b>
Opérations liées au taux d'intérêts	28.618.629	224.026.873	3.303.471.808
- IRS	28.618.629	224.026.873	3.303.471.808
<b>Instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie</b>	<b>2.088.394</b>	<b>4.879.779</b>	<b>116.944.118</b>
Opérations liées au taux de change	1.058.407	4.879.779	102.544.118
- CCIS	1.058.407	4.879.779	102.544.118
Opérations liées au taux d'intérêts	1.029.987	-	14.400.000
- IRS	1.029.987	-	14.400.000

Couvertures de juste valeur au 31/12/2022	Rubriques du bilan	Type de couverture	Juste valeur des instruments couverts	Variation de juste valeur instruments de couverture	Variation de juste valeur instruments couverts	Inefficience	Taux d'efficience
<b>Risque de taux d'intérêts</b>							
Instruments de l'actif taux fixe	Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti, Prêts et avances au coût amorti - Clientèle, Variation de juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers couverts contre le risque de taux	Micro-couverture	-715.247.694	833.894.714	-837.542.429	-3.647.715	100,44%
Instruments du passif taux fixe	Emissions de titres	Macro-couverture	-740.135.506	905.976.623	-907.289.664	-1.313.041	100,14%
		Micro-couverture	77.100.748	-83.427.056	83.862.002	434.946	100,52%
<b>Risque taux de change</b>							
Instruments de l'actif taux fixe	Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti, Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	Micro-couverture	-187.317.007	203.685.939	-205.546.036	-1.860.098	100,91%
Instruments du passif taux fixe	Emissions de titres	Micro-couverture	-434.144	-527.000	509.572	-17.429	96,69%

Couvertures de flux de trésorerie au 31/12/2022	Rubriques du bilan	Variation de juste valeur instruments de couverture	Variation de juste valeur instruments couverts	Réserve de couverture de flux de trésorerie
<b>Risque de taux d'intérêts</b>				
Instruments de l'actif taux fixe	Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	-973.760	-	54.334
<b>Risque taux de change</b>				
Instruments de l'actif taux fixe	Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti	-81.286	-	-48.861

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2022

Couvertures de juste valeur au 31/12/2021	Rubriques du bilan	Type de couverture	Juste valeur des instruments couverts	Variation de juste valeur instruments de couverture	Variation de juste valeur instruments couverts	Inefficience	Taux d'efficience
<b>Risque de taux d'intérêts</b>							
Instruments de l'actif taux fixe	Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti, Prêts et avances au coût amorti - Clientèle, Variation de juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers couverts contre le risque de taux	Micro-couverture	122.558.653	181.984.928	-183.106.203	-1.121.275	100,62%
		Macro-couverture	169.696.251	217.239.017	-215.654.849	1.584.168	99,27%
Instruments du passif taux fixe	Emissions de titres	Micro-couverture	-6.761.254	-14.768.733	14.818.147	49.414	100,33%
<b>Risque taux de change</b>							
Instruments de l'actif taux fixe	Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti, Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	Micro-couverture	17.965.112	69.349.513	-69.472.736	-123.223	100,18%
Instruments du passif taux fixe	Emissions de titres	Micro-couverture	-943.716	1.308.248	-1.299.804	8.444	99,35%

Couvertures de flux de trésorerie au 31/12/2021	Rubriques du bilan	Variation de juste valeur instruments de couverture	Variation de juste valeur instruments couverts	Réserve de couverture de flux de trésorerie
<b>Risque de taux d'intérêts</b>				
Instruments de l'actif taux fixe	Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	799.619	-	continuité de la couverture : -1.028.094 rupture de couverture : -
<b>Risque taux de change</b>				
Instruments de l'actif taux fixe	Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti	-2.500.651	-	-32.425 -

Le montant affiché dans les rubriques des capitaux propres pour la couverture des flux de trésorerie est net d'impôts et se chiffre pour l'exercice 2022 à EUR 4.107 et à EUR 796.025 pour l'exercice précédent.

Résultat sur les activités de couverture comptabilisées en résultat net et en autre résultat global au 31/12/2022	Rubrique du résultat net ou de l'autre résultat global
<b>Couverture de juste valeur (micro + macro couverture)</b>	<b>-6.403.337</b>
gains (pertes) sur les instruments de couverture	1.869.849.028
gains (pertes) sur les instruments couverts relatif au risque couvert	-1.866.006.555
partie inefficente	-10.245.809
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	<b>-1.055.046</b>
partie inefficente	-
partie efficiente	-1.055.046
reclassée en compte de résultat sur la période	-

Réconciliation de la composante fonds propres au 31/12/2022	Couverture de flux de trésorerie comptabilisée en réserve de réévaluation
<b>Solde au 1<sup>er</sup> Janvier 2022</b>	<b>1.060.518</b>
Variation de juste valeur liée à la couverture :	-1.055.046
<i>du risque de taux d'intérêt</i>	-973.760
<i>du risque de change</i>	-81.286
Montant reclassé en compte de résultat liée à la couverture :	-
<i>du risque de taux d'intérêt</i>	-
<i>du risque de change</i>	-
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>5.472</b>

Résultat sur les activités de couverture comptabilisées en résultat net et en autre résultat global au 31/12/2021	Rubrique du résultat net ou de l'autre résultat global
<b>Couverture de juste valeur (micro + macro couverture)</b>	<b>397.528</b>
gains (pertes) sur les instruments de couverture	455.189.934
gains (pertes) sur les instruments couverts relatif au risque couvert	-454.715.444
partie inefficente	-76.961
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	<b>-1.701.032</b>
partie inefficente	-
partie efficiente	-1.701.032
reclassée en compte de résultat sur la période	-
Réconciliation de la composante fonds propres au 31/12/2021	Couverture de flux de trésorerie comptabilisée en réserve de réévaluation
<b>Solde au 1er Janvier 2021</b>	<b>-640.514</b>
Variation de juste valeur liée à la couverture :	1.701.032
<i>du risque de taux d'intérêt</i>	-799.619
<i>du risque de change</i>	2.500.651
Montant reclassé en compte de résultat liée à la couverture :	-
<i>du risque de taux d'intérêt</i>	-
<i>du risque de change</i>	-
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>1.060.518</b>

#### 4.13 Variation de juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers couverts contre le risque de taux

Rubriques	31/12/2021	31/12/2022
Actif: Variation de juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers couverts contre le risque de taux	156.504.244	-
Passif: Variation de juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers couverts contre le risque de taux	-	752.334.874

Cette rubrique renseigne la juste valeur des portefeuilles « prêts et avances au coût amorti – Clientèle » couverts contre le risque de taux d'intérêt par une stratégie de macro-couverture de juste valeur. La couverture mise en place concerne exclusivement un portefeuille de prêts à taux fixe couvert par des instruments financiers dérivés du type IRS.

La variation de cette rubrique de 2021 à 2022 s'explique essentiellement par l'évolution des courbes d'intérêts utilisées pour déterminer la juste valeur.

#### 4.14 Immobilisations corporelles à usage propre

	Terrains et constructions			Total
	Propriétés à usage propre	Droits d'utilisation d'actifs découlant de contrats de location	Autres matériels et mobiliers	
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>388.958.977</b>	<b>17.735.016</b>	<b>64.870.258</b>	<b>471.564.252</b>
Entrée	2.999.302	983.899	5.950.408	9.933.609
Transferts exceptionnels	8.971	-	-	8.971
Sortie	-2.916.928	-	-10.039.487	-12.956.415
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>389.050.322</b>	<b>18.718.915</b>	<b>60.781.179</b>	<b>468.550.417</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>156.845.242</b>	<b>6.502.839</b>	<b>35.005.219</b>	<b>198.353.300</b>
Amortissements	-2.711.984	-	-9.491.322	-12.203.306
Dotations aux amortissements	11.834.152	2.987.153	10.421.669	25.242.974
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>165.967.409</b>	<b>9.489.991</b>	<b>35.935.566</b>	<b>211.392.966</b>
<b>Valeur comptable nette</b>				
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>232.113.735</b>	<b>11.232.177</b>	<b>29.865.039</b>	<b>273.210.952</b>
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>223.082.913</b>	<b>9.228.924</b>	<b>24.845.613</b>	<b>257.157.451</b>
<b>Terrains et constructions</b>				
	Propriétés à usage propre	Droits d'utilisation d'actifs découlant de contrats de location	Autres matériels et mobiliers	Total
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>389.050.322</b>	<b>18.718.915</b>	<b>60.781.179</b>	<b>468.550.416</b>
Entrée	1.503.249	2.391.971	5.872.356	9.767.575
Transferts exceptionnels	-8.915.658	-	-	-8.915.658
Sortie	-3.462.177	-	-10.424.711	-13.886.889
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>378.175.736</b>	<b>21.110.886</b>	<b>56.228.823</b>	<b>455.515.445</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>165.967.409</b>	<b>9.489.991</b>	<b>35.935.566</b>	<b>211.392.967</b>
Amortissements	-3.019.739	-	-10.884.920	-13.904.659
Transferts exceptionnels	-7.885.069	-	-	-7.885.069
Dotations aux amortissements	11.835.003	3.060.442	9.959.425	24.854.870
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>166.897.605</b>	<b>12.550.433</b>	<b>35.010.071</b>	<b>214.458.110</b>
<b>Valeur comptable nette</b>				
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>223.082.913</b>	<b>9.228.924</b>	<b>24.845.613</b>	<b>257.157.449</b>
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>211.278.131</b>	<b>8.560.453</b>	<b>21.218.752</b>	<b>241.057.335</b>

#### 4.15 Immobilisations corporelles de placement

<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>23.044.912</b>
Entrée (acquisitions)	-
Entrée (dépenses d'investissement)	-
Transferts exceptionnels	-8.971
Sortie	-
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>23.035.942</b>
<b>Amortissements cumulés</b>	
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>11.806.662</b>
Amortissements	-
Transferts exceptionnels	-
Dotations aux amortissements	798.615
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>12.605.278</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>11.238.250</b>
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>10.430.664</b>
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>23.035.942</b>
Entrée (acquisitions)	-
Entrée (dépenses d'investissement)	797.443
Transferts exceptionnels	8.915.659
Sortie	-1.819.939
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>30.929.104</b>
<b>Amortissements cumulés</b>	
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>12.605.278</b>
Amortissements	-1.346.747
Transferts exceptionnels	7.885.072
Dotations aux amortissements	441.534
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>19.585.137</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>10.430.664</b>
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>11.343.968</b>

Les produits locatifs des immeubles de placement donnés en location s'élèvent à EUR 3.287.849 pour l'exercice 2022, contre EUR 3.054.100 un an plus tôt. Les frais d'entretien pour l'exercice 2022 en relation avec les immeubles de placement s'élèvent à EUR 207.093 contre EUR 264.065 un an plus tôt.

La juste valeur des immeubles de placement s'élève à EUR 91.137.213 à la fin de l'exercice 2022, contre EUR 88.823.215 à la fin de l'exercice 2021. Cette évaluation à la juste valeur appartient au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

L'estimation de cette juste valeur est réalisée par un expert de Spuerkeess en fonction des critères suivants :

- localisation géographique des immeubles ;
- état général de l'immeuble ;
- utilisation à des fins d'habitation ou de commerce ;
- superficie de l'objet.

Les immeubles de placement sont exclusivement localisés sur le territoire national.

#### 4.16 Immobilisations incorporelles

<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>69.323.287</b>
Entrée	22.604.546
Sortie	-12.112.475
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>79.815.358</b>
<b>Amortissements cumulés</b>	
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>37.046.541</b>
Amortissements	-12.112.475
Dotations aux amortissements	20.681.257
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>45.615.323</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>32.276.746</b>
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>34.200.035</b>
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>79.815.358</b>
Entrée	27.685.471
Sortie	-20.336.648
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>87.164.182</b>
<b>Amortissements cumulés</b>	
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>45.615.323</b>
Amortissements	-20.336.648
Dotations aux amortissements	20.890.297
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>46.168.973</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>34.200.035</b>
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>40.995.209</b>

La dotation à l'amortissement en relation avec les immobilisations incorporelles est enregistrée sous la rubrique du compte de résultat « corrections de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles ».



#### 4.17 **Actifs non courants et groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente**

Le Groupe renseigne dans cette rubrique les actifs corporels et actifs financiers détenus dans une optique de vente à court terme.

Les participations classées comme détenues en vue de la vente au 30 juin des exercices 2021 et 2022 ont été vendues au 2<sup>ème</sup> semestre des exercices respectifs.

	2021	2022
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	-	-
Ventes	-815.634	-6.985.620
Transferts	815.634	6.985.620
Résultats réalisés par les fonds propres	4.322.048	14.529.966
Evaluations latentes	-4.322.048	-14.529.966
Différence de change	-	-
<b>Situation au 31 décembre</b>	-	-

#### 4.18 **Impôts : Actifs et passifs d'impôts**

Alors que l'impôt courant constitue l'impôt exigible, les impôts différés correspondent aux flux d'impôts futurs auxquels le Groupe pourrait être assujéti en raison du décalage temporel entre la base comptable et la base fiscale.

Au 31 décembre 2022, le Groupe enregistre une créance nette d'impôts courants de EUR 78.491.337 contre EUR 70.166.184 l'exercice précédent.

En l'absence d'une loi fiscale incorporant les normes IFRS, le Groupe calcule l'impôt exigible sur base de la variation de l'actif net des postes bilantaires évalués via le compte de résultat et du résultat de cession des valeurs mobilières non reclassé en compte de résultat. La charge fiscale globale des collectivités au taux d'imposition nominal est de 24,94% depuis l'exercice 2019.

Au 31 décembre 2022, le Groupe enregistre un actif d'impôts différés de EUR 59.897.657 et un passif d'impôts différés de EUR 86.632.411.

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des mutations des impôts différés actifs et passifs, selon que la variation s'est opérée via les capitaux propres ou via le compte de résultat :

Rubriques	01/01/2021	Mouvements en capitaux propres	Mouvements en compte de résultat	31/12/2021
Impôts différés actifs	148.617.197	1.838.353	-9.816.145	140.639.406
Impôts différés passifs	-123.283.681	-5.617.578	14.319.719	-114.581.540
<b>Impôts différés actifs / passifs nets</b>	<b>25.333.516</b>	<b>-3.779.225</b>	<b>4.503.574</b>	<b>26.057.865</b>

Rubriques	01/01/2022	Mouvements en capitaux propres	Mouvements en compte de résultat	31/12/2022
Impôts différés actifs	140.639.406	-81.010.343	268.594	59.897.657
Impôts différés passifs	-114.581.540	16.711.166	11.237.964	-86.632.411
<b>Impôts différés actifs / passifs nets</b>	<b>26.057.865</b>	<b>-64.299.178</b>	<b>11.506.558</b>	<b>-26.734.754</b>

#### 4.18.1 Actifs d'impôts

Rubriques	31/12/2021	31/12/2022
Impôts courants	70.166.184	78.491.337
<i>Impôt sur le revenu</i>	<i>9.735.348</i>	<i>8.996.980</i>
<i>Impôt commercial</i>	<i>60.451.701</i>	<i>69.515.222</i>
<i>Impôt sur la fortune</i>	<i>-20.865</i>	<i>-20.865</i>
Impôts différés	140.639.406	59.897.657
<b>Actifs d'impôts</b>	<b>210.805.590</b>	<b>138.388.994</b>

Ventilation des actifs d'impôts différés en fonction de l'origine :

Rubriques	31/12/2021	31/12/2022
Instruments financiers dérivés - application de la juste valeur	1.415	36.398
Instruments de dettes - application de la juste valeur	6.682	1.250.970
Instruments de capitaux propres - application de la juste valeur	55.464	746.188
Ecart actuariel lié aux avantages du personnel	140.575.845	57.864.101
<b>Actifs d'impôts différés</b>	<b>140.639.406</b>	<b>59.897.657</b>

#### 4.18.2 Passifs d'impôts

Ventilation des passifs d'impôts différés en fonction de l'origine :

Rubriques	31/12/2021	31/12/2022
Instruments financiers dérivés - application de la juste valeur	265.908	37.763
Instruments de dettes - application de la juste valeur	4.496.709	224.096
Instruments de capitaux propres - application de la juste valeur	541.472	2.459.727
Provisions prudentielles et autres provisions	92.006.136	83.910.825
Ecart actuariel lié aux avantages du personnel	17.271.316	-
<b>Passifs d'impôts différés</b>	<b>114.581.542</b>	<b>86.632.411</b>

#### 4.19 Autres actifs

Rubriques	31/12/2021	31/12/2022
Suspens opérationnel	9.105.526	9.075.980
Débiteurs privilégiés ou garantis	84.050	109.823
Autres	183.424	1.076.297
<b>Total</b>	<b>9.373.000</b>	<b>10.262.100</b>

#### 4.20 Dépôts évalués au coût amorti – Etablissements de crédit

Rubriques	31/12/2021			31/12/2022		
	≤< 1 an	> 1 an	Total	≤< 1 an	> 1 an	Total
Dépôts interbancaires	3.114.522.866	3.476.593.570	6.591.116.436	4.834.193.743	301.071.340	5.135.265.084
<i>dont dépôts banques centrales</i>	<i>84.334.403</i>	<i>3.431.606.944</i>	<i>3.515.941.347</i>	<i>1.200.251.625</i>	<i>250.000.000</i>	<i>1.450.251.625</i>
Mise/Prise en pension	274.918.033	-	274.918.033	373.059.026	-	373.059.026
Autres passifs financiers	68.677.529	-	68.677.529	174.061.418	-	174.061.418
<b>Total</b>	<b>3.458.118.428</b>	<b>3.476.593.570</b>	<b>6.934.711.998</b>	<b>5.381.314.187</b>	<b>301.071.340</b>	<b>5.682.385.528</b>

La maison mère du Groupe a participé au « Targeted Longer-Term Refinancing Operations » (TLTRO) de la Banque centrale européenne au cours de l'exercice 2020 et 2021.

La maison mère du Groupe a souscrit à la quatrième tranche du TLTRO III pour un notionnel de EUR 3,2 milliards et une durée de 3 ans allant du 24 juin 2020 au 28 juin 2023 avec une option de remboursement anticipé à partir de septembre 2021 ainsi qu'à la huitième tranche du TLTRO III pour un notionnel de EUR 250 millions et une durée de 3 ans allant du 24 juin 2021 au 28 juin 2024 avec une option de remboursement anticipé à partir de septembre 2022.

Avec le TLTRO III, la BCE a modifié les modalités en introduisant des périodes de référence spéciales optionnelles, munies de conditions particulières quant aux taux de progression requis dans les catégories de prêts visés et à la rémunération du notionnel souscrit par les banques.

Pour les 2 périodes de référence spéciales et au vu du respect des conditions liées à la progression des catégories de prêts visés, la maison mère du Groupe a su appliquer un rendement de 100 points de base dans le calcul du coût amorti de ces dépôts.

La maison mère du Groupe, dans le contexte des modifications rétroactives des conditions du TLTRO III par la BCE, a procédé à un premier remboursement en date du 23 novembre 2022 pour un nominal de EUR 1.250 millions et à un deuxième remboursement en date du 21 décembre 2022 pour un nominal de EUR 750 millions.

La maison mère du Groupe livre ces informations complémentaires, tout en insistant qu'elle ne considère pas le TLTRO comme un instrument de subvention directe, mais comme un instrument supplémentaire d'accès à la liquidité.

Les montants des dépôts TLTRO III sont repris à la rubrique des dépôts évalués au coût amorti – Etablissements de crédit pour un montant de EUR 1.423.517.205. La maison mère du Groupe a déterminé un montant d'intérêt net de EUR 23.508.705, repris au compte de résultat 2022 à la rubrique résultat d'intérêts.

#### 4.21 Dépôts évalués au coût amorti – Clientèle

Rubriques	31/12/2021			31/12/2022		
	≤< 1 an	> 1 an	Total	≤< 1 an	> 1 an	Total
<b>Secteur privé</b>	<b>29.970.562.262</b>	<b>311.944.686</b>	<b>30.282.506.948</b>	<b>32.517.079.067</b>	<b>266.512.791</b>	<b>32.783.591.858</b>
- Comptes à vue et à préavis	14.930.291.692	-	14.930.291.692	14.716.587.693	-	14.716.587.693
- Comptes à terme	1.161.359.211	311.944.686	1.473.303.896	4.525.406.632	266.512.791	4.791.919.423
- Epargne	13.878.911.359	-	13.878.911.359	13.275.084.743	-	13.275.084.743
- Mise/Prise en pension	-	-	-	-	-	-
<b>Secteur public</b>	<b>5.381.260.797</b>	<b>1.242.862.952</b>	<b>6.624.123.748</b>	<b>7.166.246.114</b>	<b>1.176.449.262</b>	<b>8.342.695.376</b>
<b>Total</b>	<b>35.351.823.058</b>	<b>1.554.807.637</b>	<b>36.906.630.696</b>	<b>39.683.325.181</b>	<b>1.442.962.053</b>	<b>41.126.287.235</b>

#### 4.22 Passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat

Rubriques	31/12/2021			31/12/2022		
	≤< 1 an	> 1 an	Total	≤< 1 an	> 1 an	Total
Emissions	-	165.001.798	165.001.798	-	131.633.032	131.633.032
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>165.001.798</b>	<b>165.001.798</b>	<b>-</b>	<b>131.633.032</b>	<b>131.633.032</b>
dont évaluation latente	-	6.047.038	6.047.038	-	-29.000.583	-29.000.583

Cette rubrique reprend les instruments financiers, qui, suivant leurs caractéristiques, intègrent des composantes de dérivés non directement liées et qui ne sont ainsi pas éligibles pour une évaluation à la juste valeur par la réserve de réévaluation.

Tableau décomposant la variation de la valeur comptable :

Emissions	2021	2022
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>172.175.873</b>	<b>165.001.798</b>
Proratas d'intérêts	1.920.577	1.960.394
Evaluations latentes	-8.979.320	-35.047.621
Différence de change	-115.331	-281.539
<b>Situation au 31 décembre</b>	<b>165.001.798</b>	<b>131.633.032</b>

**4.23 Emissions de titres**

Rubriques	31/12/2021			31/12/2022		
	≤ 1 an	> 1 an	Total	≤ 1 an	> 1 an	Total
Bons de caisse	17.008.026	8.819.370	25.827.396	14.596.670	4.664.706	19.261.376
Papier commercial	2.304.743.639	-	2.304.743.639	2.022.188.043	-	2.022.188.043
Medium Term Notes et autres émissions	55.037.492	407.861.412	462.898.904	-	637.629.532	637.629.532
<b>Total</b>	<b>2.376.789.157</b>	<b>416.680.782</b>	<b>2.793.469.939</b>	<b>2.036.784.713</b>	<b>642.294.238</b>	<b>2.679.078.951</b>
<i>dont émissions subordonnées</i>	<i>49.997.126</i>	<i>-</i>	<i>49.997.126</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Les émissions du type « Medium Term Notes » sont exclusivement listées à la bourse de Luxembourg.

Les bons de caisse ne sont plus commercialisés depuis 2015 et sont gérés en mode « run-off ».

La maison mère du Groupe n'affiche plus d'émissions subordonnées, contrairement à l'année 2021.

Tableau décomposant la variation de la valeur comptable des « Medium Term Notes » :

Emissions	2021	2022
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>459.145.114</b>	<b>462.898.903</b>
Emissions	100.306.000	315.000.000
Remboursements/rachats	-82.760.000	-54.935.000
Résultats réalisés	-	-
Proratas d'intérêts	510.386	951.668
Evaluations latentes	-13.518.343	-84.371.574
Différence de change	-784.254	-1.914.466
<b>Situation au 31 décembre</b>	<b>462.898.903</b>	<b>637.629.532</b>

**4.24 Provisions**

Cette rubrique regroupe deux grands types de provisions, à savoir les provisions à constituer en application de la norme IAS 37 ainsi que les provisions sur les engagements hors bilan du Groupe selon la norme IFRS 9.

Mouvements de l'exercice :

	risques et charges	Provisions		Total
		compte épargne temps	IFRS 9	
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>4.690.112</b>	<b>17.629.738</b>	<b>28.885.603</b>	<b>51.205.454</b>
Dotations	6.041.051	-	5.683.967	11.725.018
Reprises	-499.830	-	-18.218.053	-18.717.884
Utilisation	-1.539.300	-	388	-1.538.913
Charge reprise sous frais du personnel	-	5.429.381	-	5.429.381
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>8.692.032</b>	<b>23.059.119</b>	<b>16.351.906</b>	<b>48.103.057</b>
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>8.692.032</b>	<b>23.059.119</b>	<b>16.351.906</b>	<b>48.103.057</b>
Dotations	8.727.237	-	13.175.863	21.903.101
Reprises	-1.417.499	-	-4.252.859	-5.670.358
Utilisation	-5.775.656	-	-	-5.775.656
Ecart de change	-	-	21	21
Charge reprise sous frais du personnel	-	5.646.384	-	5.646.384
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>10.226.115</b>	<b>28.705.503</b>	<b>25.274.931</b>	<b>64.206.549</b>

Les provisions constituées en application de la norme IAS 37 sont les provisions pour risques et charges et comprennent des provisions pour risques liés à des litiges et des provisions pour charges sur dépenses de personnel non couvertes par d'autres normes.

Détails pour le provisionnement IFRS 9 :

	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
<b>Situation au 1er janvier 2021</b>	<b>21.626.764</b>	<b>5.425.825</b>	<b>1.833.015</b>	<b>28.885.603</b>
<b>Variations</b>	<b>-10.407.048</b>	<b>-1.935.438</b>	<b>-191.211</b>	<b>-12.533.697</b>
Augmentation suite à acquisition ou origination	4.908.182	53.482	722.304	5.683.967
Diminution suite à remboursement	-4.657.123	-623.201	-1.066.158	-6.346.483
Changement lié au risque de crédit	-10.658.456	-1.365.757	151.646	-11.872.566
Autres changements	-	-	997	997
Ecart de change	350	38	-	388
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>11.219.717</b>	<b>3.490.387</b>	<b>1.641.804</b>	<b>16.351.906</b>
<b>Transferts de stage encours</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
Transfert du stage 1	-52.856.043	51.459.010	1.397.033	-
Transfert du stage 2	40.898.213	-41.352.169	453.955	-
Transfert du stage 3	478.690	109.076	-587.766	-
<b>Encours dépréciés au 31 décembre 2021</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
Encours	7.368.599.476	242.422.160	11.435.513	7.622.457.148
<b>Situation au 1er janvier 2022</b>	<b>11.219.717</b>	<b>3.490.387</b>	<b>1.641.804</b>	<b>16.351.906</b>
<b>Variations</b>	<b>5.597.920</b>	<b>3.756.358</b>	<b>-431.253</b>	<b>8.923.025</b>
Augmentation suite à acquisition ou origination	6.581.442	592.079	14.579	7.188.101
Diminution suite à remboursement	-2.679.590	-414.625	-1.158.644	-4.252.859
Changement lié au risque de crédit	-2.413.961	3.009.625	712.813	1.308.477
Autres changements	4.110.038	569.249	-	4.679.286
Ecart de change	-9	30	-	21
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>16.817.637</b>	<b>7.246.744</b>	<b>1.210.551</b>	<b>25.274.931</b>
<b>Transferts de stage encours</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
Transfert du stage 1	-172.926.541	172.061.142	865.399	-
Transfert du stage 2	46.749.362	-47.363.322	613.961	-
Transfert du stage 3	525.778	2.550.338	-3.076.117	-
<b>Encours dépréciés au 31 décembre 2022</b>	<b>Stage 1</b>	<b>Stage 2</b>	<b>Stage 3</b>	<b>Total</b>
Encours	6.904.105.775	573.945.331	7.041.833	7.485.092.939

#### 4.25 Autres passifs

Rubriques	31/12/2021	31/12/2022
Suspens opérationnel	2.059.389	2.473.035
Créanciers privilégiés ou garantis	19.860.534	24.733.687
Dettes provenant de contrats de location	9.228.924	8.560.453
Autres	2.833.511	2.595.187
<b>Total</b>	<b>33.982.358</b>	<b>38.362.362</b>

#### 4.26 Provisions liées aux avantages du personnel – Plan de pension à prestations définies

Principales estimations utilisées dans la détermination des provisions liées aux avantages du personnel :

Variables	31/12/2021	31/12/2022
Taux d'actualisation pour les personnes actives	1,10%	3,50%
Taux d'actualisation pour les rentiers	0,95%	3,60%
Croissance des salaires (y inclus indexation)	3,25%	3,25%
Croissance des rentes (y inclus indexation)	2,25%	2,25%
Rendement induit	1,03%	3,56%

Le rendement induit de 3,56% en 2022 correspond à la moyenne pondérée des taux d'actualisation pour les personnes actives et pour les rentiers tels que fixés à la fin de l'exercice 2022.

Dotation nette aux provisions liées aux avantages du personnel renseignée à la rubrique « frais du personnel » au compte de résultat :

Composants	31/12/2021	31/12/2022
Coût des services rendus	15.574.371	15.922.348
Coût financier	6.526.110	9.234.007
Rendement induit	-3.807.037	-5.458.728
<b>Total</b>	<b>18.293.444</b>	<b>19.697.627</b>

Engagements de pension :

	2021	2022
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier des engagements</b>	<b>871.804.452</b>	<b>899.980.920</b>
Coût des services rendus	15.574.371	15.922.348
Coût financier	6.526.110	9.234.007
Prestations payées	-14.260.407	-14.821.663
Ecart actuariel	20.336.394	-354.042.806
<b>Situation au 31 décembre des engagements</b>	<b>899.980.920</b>	<b>556.272.806</b>

En ce qui concerne les rentes des agents fonctionnaires, Spuerkeess ne comptabilise les paiements qu'au moment du remboursement à l'Etat qui, dans un premier temps, prend directement en charge le paiement des rentes de ces agents. Ainsi, les « prestations payées » de EUR 14.821.663 incluent les remboursements à l'Etat des rentes des fonctionnaires relatives à l'exercice 2021.



Ventilation de l'écart actuariel :

	2021	2022
Ecart actuariel résultant de changements d'hypothèses actuarielles		
- hypothèses financières	-61.211.648	-356.558.811
- hypothèses démographiques	-	-
Ecart actuariel résultant des ajustements liés à l'expérience	81.548.042	2.516.005
<b>Total écart actuariel :</b>	<b>20.336.394</b>	<b>-354.042.806</b>

Analyse de sensibilité des engagements de pension :

Impact de la variation des hypothèses actuarielles sur l'engagement de pension au 31/12/2022	Diminution	Augmentation
Variation du taux moyen actuariel (-/+ 50 bps)	52.019.149	-45.299.052
Variation du taux de croissance des salaires (-/+ 50 bps)	-37.220.939	42.118.603
Variation du taux de croissance des rentes(-/+ 25 bps)	-19.862.394	21.021.377
Variation des tables de mortalités (-/+ 1 an)	14.159.786	-14.180.115

Impact de la variation des hypothèses actuarielles sur l'engagement de pension au 31/12/2021	Diminution	Augmentation
Variation du taux moyen actuariel (-/+ 50 bps)	112.366.137	-95.095.558
Variation du taux de croissance des salaires (-/+ 50 bps)	-80.474.801	93.041.507
Variation du taux de croissance des rentes(-/+ 25 bps)	-40.710.914	43.496.781
Variation des tables de mortalités (-/+ 1 an)	31.819.707	-31.265.546

Analyse de l'échéancier des engagements de pension :

	31/12/2021	31/12/2022
<b>Duration moyenne de l'engagement de pension</b>	<b>23,13 années</b>	<b>17,76 années</b>
<b>Analyse des échéances des engagements à payer</b>	<b>899.980.920</b>	<b>556.272.808</b>
pensions de l'exercice non encore remboursées	7.751.221	8.210.362
engagements à payer jusqu'à 12 mois	21.749.372	14.659.352
engagements à payer entre 1 à 3 ans	34.383.882	30.224.532
engagements à payer entre 3 à 6 ans	56.872.291	49.419.400
engagements à payer entre 6 à 11 ans	106.622.507	86.692.276
engagements à payer entre 11 à 16 ans	112.739.779	82.432.273
engagements à payer au delà de 16 ans	559.861.868	284.634.612

La durée moyenne de l'engagement de pension diminue fortement de 2021 à 2022, suite à l'augmentation des taux actuariels.

Actifs du plan de pension :

	2021	2022
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier des actifs</b>	<b>508.571.172</b>	<b>532.028.042</b>
Prestations payées	-14.260.407	-14.821.663
Contribution	11.850.216	29.005.954
Rendement induit	3.807.037	5.458.728
Ecart d'évaluation	22.060.024	-91.651.357
<b>Situation au 31 décembre des actifs</b>	<b>532.028.042</b>	<b>460.019.704</b>

En 2022, Spuerkeess a réalisé une contribution annuelle de EUR 29.005.954 contre une contribution annuelle de EUR 11.850.216 une année plus tôt.

Investissements du plan de pension :

2022	Etablissements de crédits	Secteur public	Corporate	Total
Valeurs mobilières à revenu fixe	42.744.214	129.934.910	52.967.921	225.647.045
Valeurs mobilières à revenu variable	-	-	197.904.556	197.904.556
Investissement en biens immobiliers	-	-	14.696.000	14.696.000
Autres actifs (essentiellement dépôts)	21.772.103	-	-	21.772.103
<b>Total</b>	<b>64.516.317</b>	<b>129.934.910</b>	<b>265.568.477</b>	<b>460.019.704</b>

2021	Etablissements de crédits	Secteur public	Corporate	Total
Valeurs mobilières à revenu fixe	75.017.042	147.714.039	48.670.047	271.401.128
Valeurs mobilières à revenu variable	-	-	221.453.429	221.453.429
Investissement en biens immobiliers	-	-	12.990.000	12.990.000
Autres actifs (essentiellement dépôts)	26.183.485	-	-	26.183.485
<b>Total</b>	<b>101.200.527</b>	<b>147.714.039</b>	<b>283.113.476</b>	<b>532.028.042</b>

Engagements nets de pension :

	2020	2021	2022
Engagements de pension	871.804.452	899.980.920	556.272.806
Juste valeur des actifs du plan	-508.571.172	-532.028.042	-460.019.704
<b>Engagements non financés</b>	<b>363.233.281</b>	<b>367.952.878</b>	<b>96.253.102</b>

Stock des écarts actuariels :

<b>Stock au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>496.128.311</b>
variation nette 2021	-1.723.630
<b>Stock au 31 décembre 2021</b>	<b>494.404.681</b>
<b>Stock au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>494.404.681</b>
variation nette 2022	-262.391.449
<b>Stock au 31 décembre 2022</b>	<b>232.013.232</b>

Le montant affiché dans les rubriques des capitaux propres est net d'impôts et se chiffre pour l'exercice 2022 à EUR 174.149.136 et à EUR 371.100.157 pour l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice 2023, la contribution totale estimée de Spuerkeess aux provisions liées aux avantages du personnel sera de EUR 31.127.300.

**4.27 Plus- ou moins-value de cession de valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur**

Cette rubrique dans les autres éléments du résultat global des capitaux propres reprend les plus- ou moins-value réalisées sur des opérations d'instruments financiers réévalués à la juste valeur par la réserve de réévaluation.

Rubriques	31/12/2021	31/12/2022
Valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	20.391.134	-108
Parts dans les entreprises associées et dans les filiales	13.193	1.528
Actifs non-courants et groupes destinés à être cédés, classés comme détenues en vue de la vente	4.322.048	14.529.966
<b>Total</b>	<b>24.726.375</b>	<b>14.531.386</b>

Le montant affiché dans les rubriques des capitaux propres est net d'impôts et se chiffre pour l'exercice 2022 à EUR 14.531.312 et à EUR 27.349.601 pour l'exercice précédent.

**4.28 Transactions avec les parties liées**

Les parties liées de la maison mère du Groupe sont les sociétés mises en équivalence, les entités étatiques et les principaux dirigeants du Groupe.

L'ensemble des transactions conclues avec les parties liées sont réalisées à des conditions de marché.

#### 4.28.1 Relations entre la maison mère du groupe et les sociétés mises en équivalence

	31/12/2021	31/12/2022
Dépôts des entreprises associées	198.991.874	320.498.495
<b>Total</b>	<b>198.991.874</b>	<b>320.498.495</b>

	31/12/2021	31/12/2022
Prêts des entreprises associées	33.717.677	13.279.587
<b>Total</b>	<b>33.717.677</b>	<b>13.279.587</b>

#### 4.28.2 Entités étatiques

La maison mère du Groupe, instituée par la loi du 21 février 1856 et régie par la loi organique du 24 mars 1989, est un établissement public autonome, doté de la personnalité juridique. Elle est placée sous la haute surveillance du membre du Gouvernement ayant le département du Trésor dans ses attributions.

Par ce fait, l'Etat luxembourgeois exerce un contrôle sur le Groupe et le Groupe doit dès lors se conformer aux dispositions de la norme IAS 24.

Ainsi, le Groupe publie les informations suivantes concernant ses relations commerciales avec l'Etat ainsi qu'avec les autres entités étatiques tout en appliquant les dispositions du paragraphe 25 de la norme IAS 24 :

<b>ACTIF du Bilan</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>
Prêts et avances au coût amorti	1.221.754.276	1.316.707.717
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti	685.116.872	588.616.141
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	12.493.250	20.494.980
Autres	642.069	-
<b>TOTAL à l'ACTIF</b>	<b>1.920.006.467</b>	<b>1.925.818.837</b>
<b>PASSIF du Bilan</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>
Dépôts évalués au coût amorti	5.744.859.908	6.350.806.619
<b>TOTAL au PASSIF</b>	<b>5.744.859.908</b>	<b>6.350.806.619</b>

#### 4.28.3 Rémunération des organes de direction et d'administration

Les rémunérations allouées au titre des fonctions exercées au sein de la maison mère du Groupe se ventilent de la façon suivante :

	31/12/2021	31/12/2022
Organe d'administration (10 membres)	469.500	540.000
Organe de direction (5 directeurs)	1.084.394	1.013.167
<b>Total</b>	<b>1.553.894</b>	<b>1.553.167</b>

Les tantièmes de l'organe d'administration de l'exercice 2022 incluent des prestations de l'exercice 2021 pour un montant de EUR 38.000, payées en 2022, les niveaux et modalités de rémunération des membres du Conseil d'administration et de ses comités spécialisés n'ayant pas changé en 2022.

#### 4.28.4 Avances et crédits accordés aux membres des organes d'administration et de direction du Groupe

Les avances et crédits accordés aux membres des organes d'administration et de direction du Groupe se présentent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2022
Organe d'administration (10 membres)	5.771.315	4.442.127
Organe de direction (5 directeurs)	40.246	43.340
<b>Total</b>	<b>5.811.561</b>	<b>4.485.467</b>

#### 4.29 Honoraires du réviseur d'entreprises agréé

	2021	2022
Contrôle légal des comptes annuels statutaires et consolidés	706.026	759.997
Autres services d'assurance	185.102	325.580
<b>Total</b>	<b>891.128</b>	<b>1.085.577</b>

Les montants repris dans la rubrique ci-dessus sont des montants hors TVA.

#### 4.30 **Contributions et frais directs en rapport avec les instruments et mécanismes mis en place par l'Union Bancaire Européenne**

Rubriques	2021	2022
Frais de supervision Banque centrale européenne <sup>(1)</sup>	1.681.051	1.773.417
Frais de supervision CSSF	499.000	585.000
Frais Conseil de Résolution Unique	181.805	229.486
<b>Total</b>	<b>2.361.856</b>	<b>2.587.903</b>
Contribution Fonds de Garantie des Dépôts Luxembourg	20.780.741	15.881.346
Contribution Fonds de Résolution Luxembourg	21.351.826	25.857.126
<b>Total</b>	<b>42.132.567</b>	<b>41.738.472</b>

(1) La maison mère du Groupe a payé la facture relative à l'année 2021 en 2022.

#### 4.31 **Éléments de hors-bilan**

##### **Nature des garanties émises**

Rubriques	31/12/2021	31/12/2022
Garanties d'achèvement	490.596.629	385.941.047
Lettres de crédit	92.675.362	102.977.116
Contre-garanties	437.305.139	497.708.187
Autres	29.262.164	59.423.353
<b>Total</b>	<b>1.049.839.294</b>	<b>1.046.049.703</b>

##### **Engagements**

Rubriques	31/12/2021	31/12/2022
Montants à libérer sur titres, participations et parts dans des entreprises liées	12.564.764	12.580.824
Crédits confirmés non utilisés	6.544.953.090	6.411.362.412
<i>Financements</i>	<i>3.659.754.908</i>	<i>3.322.360.445</i>
<i>Comptes courants</i>	<i>2.264.636.988</i>	<i>2.500.613.655</i>
<i>Autres</i>	<i>620.561.194</i>	<i>588.388.313</i>
Crédits documentaires	15.100.000	15.100.000
<b>Total</b>	<b>6.572.617.854</b>	<b>6.439.043.236</b>

Un montant de EUR 25.274.931 lié au calcul des pertes de crédit attendues est enregistré à la rubrique « Provisions » au titre de l'exercice 2022, contre EUR 16.351.908 pour l'exercice précédent.

### **Gestion d'actifs de tiers**

Le Groupe assure au profit de tiers des services de gestion et de représentation, notamment la gestion de fortune, la conservation et l'administration de valeurs mobilières, la location de coffres, la représentation fiduciaire et des fonctions d'agent.

**5 NOTES AU COMPTE DE RESULTAT <sup>8</sup>**  
(en euros)

**5.1 Résultat d'intérêts**

<b>Intérêts perçus et produits assimilés</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	90.647.515	237.350.386
Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	3.474.216	6.714.398
Actifs financiers renseignés à la juste valeur par la réserve de réévaluation	8.322	158.640
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti	93.892.473	104.656.770
Prêts et avances évalués au coût amorti	384.505.890	499.513.077
Dérivés - Comptabilité de couverture, risque de taux d'intérêt	95.684.553	167.585.948
Autres actifs	1.432.880	6.250.975
Intérêts perçus sur instruments du passif	85.174.211	44.959.296
<b>Total</b>	<b>754.820.060</b>	<b>1.067.189.490</b>
<i>dont intérêts calculés sur base du taux d'intérêt effectif</i>	<i>698.970.762</i>	<i>1.025.037.038</i>
<b>Intérêts payés et charges assimilées</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-36.512.292	-108.718.003
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat	-2.787.186	-2.827.004
Passifs évalués au coût amorti - Dépôts	-12.295.652	-108.945.252
Passifs évalués au coût amorti - Dettes représentées par un titre	-8.772.663	-50.381.336
Passifs évalués au coût amorti - Emprunts subordonnés	-6.768	-2
Dérivés - Comptabilité de couverture, risque de taux d'intérêt	-255.754.546	-273.339.093
Autres passifs	-59.769	-9.526
Intérêts payés sur instruments de l'actif	-39.467.239	-34.721.402
<b>Total</b>	<b>-355.656.115</b>	<b>-578.941.617</b>
<i>dont intérêts calculés sur base du taux d'intérêt effectif</i>	<i>-323.279.324</i>	<i>-525.551.210</i>
<b>Résultat d'intérêts</b>	<b>399.163.945</b>	<b>488.247.873</b>
Total des intérêts perçus et produits assimilés qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	479.831.243	655.380.118
Total des intérêts payés et charges assimilées qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	-21.134.852	-194.057.517

<sup>8</sup> D'éventuelles différences mineures entre les chiffres présentés dans les notes aux comptes annuels et ceux des différents états représentent uniquement des différences d'arrondis



## 5.2 Revenu de valeurs mobilières

Rubriques	2021	2022
Valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	23.095.100	35.996.778
<b>Revenus de valeurs mobilières</b>	<b>23.095.100</b>	<b>35.996.778</b>

## 5.3 Commissions

Rubriques	2021	2022
Activités de crédit	64.978.035	61.886.951
Fonction de gestion	66.546.012	70.458.246
Activités liées aux fonds d'investissement	58.965.774	60.874.698
Comptes à vue et activités annexes	37.454.424	40.493.567
Primes d'assurances	2.589.507	2.600.441
Autres (*)	11.963.926	7.718.202
<b>Total commissions perçues</b>	<b>242.497.678</b>	<b>244.032.105</b>
Activités de crédit	-3.982.644	-4.634.467
Fonction de gestion	-20.912.925	-13.924.546
Activités liées aux fonds d'investissement	-9.829.499	-10.595.658
Comptes à vue et activités annexes	-7.727.106	-8.732.631
Autres (*)	-4.356.036	-5.406.132
<b>Total commissions payées</b>	<b>-46.808.210</b>	<b>-43.293.434</b>
<b>Total commissions</b>	<b>195.689.468</b>	<b>200.738.671</b>

(\*) principalement constitués de commissions sur instruments financiers dérivés.

## 5.4 Résultat réalisé sur instruments financiers non renseignés à la juste valeur au compte de résultat

Rubriques	2021	2022
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti	1.277.738	67.364
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	-	-1.944
Prêts et avances évalués au coût amorti	185.046	-2.977
Passifs financiers évalués au coût amorti	-5.051	-
<b>Total</b>	<b>1.457.733</b>	<b>62.443</b>

#### 5.5 **Résultat sur instruments financiers détenus à des fins de transaction**

Rubriques	2021	2022
Instruments de capital et instruments financiers dérivés associés	-401.361	82
Instruments de change et instruments financiers dérivés associés	-1.571.223	1.695.861
Instruments de taux d'intérêt et instruments financiers dérivés associés	-5.167.863	-22.479.982
<b>Total</b>	<b>-7.140.447</b>	<b>-20.784.039</b>

#### 5.6 **Résultat sur instruments financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat**

Rubriques	2021	2022
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat	8.979.320	35.047.621
<b>Total</b>	<b>8.979.320</b>	<b>35.047.621</b>

#### 5.7 **Résultat sur instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat**

Rubriques	2021	2022
Valeurs mobilières à revenu fixe	-1.286.065	-17.859.507
Parts d'OPC	10.696.390	-13.485.639
Prêts et avances	205.053	-1.260.312
<b>Total</b>	<b>9.615.378</b>	<b>-32.605.458</b>

#### 5.8 **Résultat sur opérations de couverture**

Rubriques	2021	2022
<b>Couverture de juste valeur</b>		
Titres de dette à l'actif couverts par des instruments financiers dérivés	-97.364	-7.701.445
Emissions au passif couvertes par des instruments financiers dérivés	57.858	417.517
Prêts couverts par des instruments financiers dérivés	437.034	880.591
<b>Total</b>	<b>397.528</b>	<b>-6.403.337</b>
Résultat d'évaluation sur les instruments couverts	-454.715.444	-1.866.006.555
Résultat d'évaluation sur les instruments de couverture	455.112.973	1.859.603.219
<b>Total</b>	<b>397.528</b>	<b>-6.403.337</b>

Les opérations de couverture des risques de marché sont hautement efficaces. Les prêts couverts par des instruments financiers dérivés le sont sous forme d'opérations de micro-couverture ou de macro-couverture, conformément à la norme IAS 39.

L'information sur le taux d'efficacité est reprise sous la note 4.12.

### 5.9 **Résultat de change**

Rubriques	2021	2022
Résultat de change	29.187.465	27.414.868
<b>Total</b>	<b>29.187.465</b>	<b>27.414.868</b>

### 5.10 **Résultat réalisé sur décomptabilisation d'actifs non-financiers**

Rubriques	2021	2022
Résultat réalisé sur décomptabilisation d'actifs non-financiers	234.774	8.065.407
<b>Total</b>	<b>234.774</b>	<b>8.065.407</b>

### 5.11 **Autres résultats nets d'exploitation**

Rubriques	2021	2022
Autres produits d'exploitation	10.810.701	14.214.396
Autres charges d'exploitation	-3.098.081	-2.940.934
<b>Autres résultats nets d'exploitation</b>	<b>7.712.620</b>	<b>11.273.462</b>

Les postes « Autres produits et charges d'exploitation » comprennent principalement :

- les loyers des immeubles donnés en location et diverses avances des locataires,
- les remboursements de TVA suite aux décomptes d'exercices antérieurs,
- les rentrées sur créances amorties.

Les rentrées sur créances amorties s'élèvent à EUR 941.846 pour l'année 2022 et à EUR 408.075 pour l'année 2021.

### 5.12 **Frais de personnel**

Rubriques	2021	2022
Rémunérations	200.156.673	208.071.129
Charges sociales	7.478.408	7.345.756
Pensions et dépenses similaires	15.622.327	15.688.135
Dotations aux provisions liées aux avantages du personnel	18.293.444	19.697.627
Autres frais de personnel	5.167.632	5.394.615
<b>Total</b>	<b>246.718.484</b>	<b>256.197.262</b>

### 5.13 Autres frais généraux administratifs

Rubriques	2021	2022
Frais en relation avec les immeubles et le mobilier	26.558.874	23.015.061
Loyers et maintenance des applications informatiques	32.934.565	36.205.914
Dépenses opérationnelles liées à l'activité bancaire	33.573.659	36.259.970
Autres	7.858.133	8.269.253
<b>Total</b>	<b>100.925.231</b>	<b>103.750.198</b>

### 5.14 Contributions en espèces aux fonds de résolution et aux systèmes de garantie des dépôts

Rubriques	2021	2022
Contribution Fonds de Garantie des Dépôts Luxembourg	20.780.741	15.881.346
Contribution Fonds de Résolution Luxembourg	21.351.826	25.857.126
<b>Total</b>	<b>42.132.567</b>	<b>41.738.472</b>

### 5.15 Corrections de valeur sur immobilisations corporelles

#### - Dotations aux amortissements

Rubriques	2021	2022
Dotations aux amortissements - constructions	11.834.152	11.835.003
Dotations aux amortissements - matériel et mobilier	10.421.864	9.959.425
Dotations aux amortissements - droits d'utilisation d'actifs en relation avec des contrats de location	2.757.105	2.747.810
<b>Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles</b>	<b>25.013.121</b>	<b>24.542.238</b>

#### - Dépréciations

En 2022 et en 2021, le Groupe n'a pas comptabilisé de corrections de valeur pour dépréciations sur immobilisations corporelles selon la norme IAS 36.

### 5.16 Corrections de valeur sur immeubles de placement

#### - Dotations aux amortissements

Rubriques	2021	2022
Dotations aux amortissements	798.615	441.534
<b>Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles de placement</b>	<b>798.615</b>	<b>441.534</b>

- **Dépréciations**

En 2022 et 2021 le Groupe n'a pas comptabilisé de corrections de valeur pour dépréciations sur immeubles de placement selon la norme IAS 36.

**5.17 Corrections de valeur sur immobilisations incorporelles**

- **Dotations aux amortissements**

Rubriques	2021	2022
Dotations aux amortissements	20.681.257	20.890.492
<b>Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles</b>	<b>20.681.257</b>	<b>20.890.492</b>

- **Dépréciations**

En 2022 et 2021, le Groupe n'a pas comptabilisé de corrections de valeur pour dépréciations sur immobilisations incorporelles selon la norme IAS 36.

**5.18 Corrections de valeur nettes sur risques de crédit**

	2021			2022		
	Dotations	Reprises	Total	Dotations	Reprises	Total
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti	-1.848.585	13.782.738	11.934.152	-4.227.983	2.523.192	-1.704.791
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	-	744	744	-6.702	41	-6.661
Prêts et avances	-40.152.983	52.503.885	12.350.902	-84.153.811	39.972.515	-44.181.296
<b>Total</b>	<b>-42.001.568</b>	<b>66.287.367</b>	<b>24.285.799</b>	<b>-88.388.496</b>	<b>42.495.748</b>	<b>-45.892.748</b>

	2021	2022
Intérêts sur prêts et avances dépréciés	3.058.657	4.054.216
<b>Total</b>	<b>3.058.657</b>	<b>4.054.216</b>

**5.19 Provisions**

Rubriques	2021	2022
Dotations aux provisions	-15.077.004	-26.287.288
Reprises de provisions	22.069.860	10.054.548
<b>Total</b>	<b>6.992.856</b>	<b>-16.232.740</b>

## 5.20 Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence

Entreprises mises en équivalence	2021	2022
Société Nationale de Circulation Automobile S.à r. l.	531.516	476.295
I-Hub S.A.	-	-1.433.818
Luxair S.A.	90.612.491	113.428.109
Société de la Bourse de Luxembourg S.A.	2.854.568	-6.728.830
Europay Luxembourg S.C.	7.687	5.675
European Fund Administration S.A.	549.738	-
LuxHub S.A.	-156.997	-240.401
Visalux S.C.	63.016	64.500
Lalux Group S.A.	26.693.273	36.649.210
<b>Total</b>	<b>121.155.292</b>	<b>142.220.740</b>

La contribution importante du Groupe Luxair S.A. s'explique essentiellement par la prise en considération dans le périmètre de consolidation de Cargolux S.A. à hauteur de 35,1%.

## 5.21 Charge d'impôt

Rubriques	2021	2022
Impôt sur le résultat provenant des activités ordinaires	-57.892.450	-56.026.836
Impôt différé	4.503.574	11.506.558
<b>Impôt sur le résultat de l'exercice</b>	<b>-53.388.876</b>	<b>-44.520.278</b>

Le taux nominal d'imposition applicable au Luxembourg était de 24,94% au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021. Le taux d'imposition effectif du Groupe était de respectivement 11,7% en 2022 et de 13,8% une année plus tôt, vu la divergence entre la base fiscale luxembourgeoise et la base comptable des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

La différence entre ces deux taux peut s'analyser comme suit :

	2021	2022
Résultat avant impôts	384.557.558	379.589.346
Taux de taxation	24,94%	24,94%
Impôt théorique au taux normal	95.908.655	94.669.583
Impact fiscal des dépenses non déductibles	117.093	152.882
Impact fiscal des revenus non imposables	-5.580.660	-8.865.937
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-30.216.130	-35.469.853
Bonifications d'impôts et abattements	-12.171.042	-7.560.456
Intérêts minoritaires	-527.538	-551.553
Impact FTA IFRS 9	2.642.994	-
Autres	3.215.504	2.145.611
<b>Impôt sur le résultat de l'exercice</b>	<b>53.388.876</b>	<b>44.520.277</b>

L'impact fiscal des revenus non imposables provient en grande partie de l'encaissement de dividendes en provenance de participations stratégiques que le Groupe détient dans des sociétés résidentes, pleinement imposables, qui lui permettent d'appliquer le principe des sociétés mère et filiales suivant l'article 166 LIR (Loi de l'impôt sur le revenu) afin d'éviter une double imposition économique de ces revenus. Abstraction faite de ces revenus non imposables dans le chef du Groupe, le taux d'imposition effectif du Groupe se situerait à 14,1 % en 2022, contre 15,3% en 2021.

#### **5.22 Rendement des actifs**

Le Groupe affiche, conformément à l'article 38-4 de la Loi sur le Secteur Financier, un rendement des actifs de 0,59% pour l'exercice 2022 contre 0,62% pour l'exercice précédent.

## 6 GESTION DES RISQUES<sup>9</sup>

### 6.1 Règles générales de gestion des risques

Traditionnellement, la maison mère du Groupe poursuit une politique de gestion des risques prudente et conservatrice.

Ainsi, la maison mère du Groupe a opté pour un profil de risque « défensif », défini dans le « Risk Appetite Framework » (RAF). Le RAF inclut les indicateurs des grandes catégories de risques du Groupe et permet au Comité de direction et au Conseil d'administration d'avoir un suivi régulier et détaillé sur la situation globale de la maison mère du Groupe. L'appétit au risque est défini comme le niveau de risque que la maison mère du Groupe est prête et est capable de supporter dans la poursuite de ses objectifs stratégiques. Les niveaux des risques auxquels la maison mère du Groupe est exposée sont mesurés au travers d'un ensemble d'indicateurs stratégiques, de métriques opérationnelles et d'indicateurs macroéconomiques. L'appétit au risque est exprimé à travers les niveaux de surveillance fixés par la maison mère du Groupe pour ces indicateurs.

L'appétit au risque est transposé dans un ensemble de limites, destinées à gérer et à contrôler les différents risques du Groupe. Ces limites sont reprises dans le « Limit Handbook » du Groupe.

#### 6.1.1 Rôle du Conseil d'administration

En application de la loi organique de 1989 et des obligations légales ou résultant des réglementations en vigueur au niveau national ou européen, le Conseil d'administration définit la politique générale de la maison mère du Groupe, et les principales politiques de gestion des risques, y compris le « Risk Appetite Framework », proposées par le Comité de direction de la maison mère du Groupe. Le Conseil considère à cet égard la liquidité et la solvabilité de la maison mère ainsi que la soutenabilité à moyen et long terme des modèles d'affaires de la maison mère.

Dans ce contexte, le Conseil définit la stratégie globale de la maison mère du Groupe, sur base de propositions du Comité de direction, et il en supervise la mise en œuvre des objectifs y afférents, ainsi que la structure administrative, fonctionnelle et de gestion des risques qui découle de la mise en œuvre de la stratégie. Les processus ICAPP et ILAAP sont intégrés dans ces missions de surveillance afin d'apprécier la stratégie et l'évolution de la marche des affaires quant aux impacts sur la liquidité et la solvabilité de la maison mère du Groupe.

---

<sup>9</sup> D'éventuelles différences mineures entre les chiffres présentés dans les notes aux comptes annuels et ceux des différents états représentent uniquement des différences d'arrondis.



Pour les différents risques identifiés selon une cartographie des risques de la maison mère du Groupe, les matérialités et les probabilités d'occurrence sont appréciées et un cadre de surveillance est défini pour la maîtrise des risques identifiés.

### **6.1.2 Rôle du Comité d'audit et de compliance**

Le Comité d'audit et de compliance conseille le Conseil d'administration dans sa mission de surveillance et prépare ainsi les décisions à adopter par le Conseil. Il assiste plus particulièrement le Conseil dans les domaines de l'information financière, de la conformité réglementaire, du contrôle interne, y compris l'audit interne, ainsi que du contrôle exercé par le réviseur d'entreprises agréé.

Le Comité d'audit et de compliance facilite ainsi la mise en œuvre d'un cadre sain de gouvernance interne.

Le Comité d'audit et de compliance est composé de 5 membres du Conseil d'administration, dont une majorité de membres qualifiés « d'indépendants » au sens de la législation et réglementation applicables.

Le Directeur Général, le Directeur Général adjoint, le « Chief Risk Officer » et le « Chief Internal Auditor » sont invités à toutes les réunions du Comité d'audit et de compliance. Le cabinet d'audit en charge du contrôle légal des comptes de la maison mère du Groupe peut être invité, sur demande du Comité d'audit et de compliance, aux réunions dudit Comité.

### **6.1.3 Rôle du Comité des risques**

Le Comité des risques conseille le Conseil d'administration dans sa fonction de surveillance et prépare ainsi les décisions à adopter par le Conseil d'administration. Il apporte son soutien dans les domaines spécifiques touchant aux multiples aspects de risques encourus par la maison mère du Groupe, inhérents à l'exécution de son modèle d'entreprise, à ses objectifs stratégiques, aux changements légaux, réglementaires, technologiques et de l'environnement social, commercial et concurrentiel dans lequel le Groupe agit.

Il facilite ainsi la mise en œuvre d'un cadre sain de gouvernance interne.

Il se compose de 4 membres du Conseil d'administration, dont une majorité de membres qualifiés « d'indépendants » au sens de la législation et réglementation applicables.

Le Directeur Général, le Directeur Général adjoint, le « Chief Risk Officer » et le « Chief Internal Auditor » sont invités à toutes les réunions du Comité des risques.

#### **6.1.4 Rôle du Comité de nomination et de rémunération**

Le Comité de nomination et de rémunération est composé de 4 membres du Conseil d'administration, qualifiés d'indépendants au sens de la législation et réglementation applicables. Pour les domaines spécifiques se rapportant à des aspects de rémunération du personnel de la maison mère du Groupe, ce comité siège ès qualité de Comité de rémunération et est rejoint, comme membres de ce Comité de rémunération, par les deux membres du Conseil d'administration représentant le personnel de la maison mère du Groupe.

#### **6.1.5 Rôle du Comité de direction**

En application de la loi organique de 1989 et dans le respect de la politique générale de la maison mère du Groupe et de la stratégie économique globale du Groupe définies par le Conseil d'administration sur proposition du Comité, tous les actes, tant d'administration que de disposition, nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de Spuerkeess sont de la compétence du Comité de direction.

Le Comité de direction est responsable de la gestion efficace, saine et prudente des activités et des risques qui leur sont inhérents. Cette gestion s'exerce dans le respect des stratégies et principes directeurs fixés par le Conseil d'administration et la législation et réglementation européenne et nationale applicables. Le Comité de direction formule ainsi des propositions concrètes à l'attention du Conseil d'administration pour permettre à ce dernier de définir la stratégie globale en matière de risque, y compris l'appétit pour le risque du Groupe et son cadre de gestion des risques.

En 2022, la maison mère du Groupe a mis en place la « Direction élargie » (Extended Management), composé des membres du Comité de direction et de 10 chefs de départements. Il s'agit d'une instance de délibération transversale et de mise au point d'avis ou de propositions dans le suivi structuré de la maison mère du Groupe, dans la stratégie et l'organisation globale de la maison mère du Groupe et qui requièrent une bonne concertation transversale dans la mise au point et dans l'exécution de ces sujets. La Direction élargie traite dès lors des sujets d'ordre stratégique et transversal traités précédemment dans des sous-comités du Comité de direction.

### 6.1.6 Responsabilité du département « Risk Management »

D'un point de vue organisationnel, la fonction de contrôle des risques est déléguée au département « Risk Management ». Cette fonction dépend du Comité de direction et est indépendante de toute activité commerciale et opérationnelle au sein de Spuerkeess. Ainsi le département « Risk Management » fait partie de la deuxième ligne de défense. Le « Chief Risk Officer » a également un lien de reporting envers le Conseil d'administration et à cet effet, il peut s'adresser directement et de sa propre initiative au Président du Comité d'audit et de compliance, au Président du Comité des risques et au Président du Conseil d'administration.

La maison mère du Groupe dispose d'un ensemble de comités de suivi des risques regroupant les responsables de différents services au niveau opérationnel de la maison mère du Groupe.

La département Risk Management exerce sa mission en réalisant notamment les tâches suivantes :

- Définition et mise à jour des politiques en matière de gestion des risques et du Risk Appetite Framework ;
- Identification et évaluation des risques auxquels Spuerkeess est confronté ;
- Macro-surveillance de l'évolution de la qualité du risque de crédit de l'ensemble des portefeuilles de Spuerkeess ;
- Réalisation de stress-tests ;
- Challenge de la première ligne de défense en réalisant entre autres des contrôles de deuxième niveau ;
- Suivi des autres risques financiers tels que le risque de taux et le risque de liquidité ;
- Développements des modèles internes utilisés pour la gestion des risques (service « Entreprise Risk Management ») ;
- Validation indépendante des modèles internes (service « Non Financial Risk Management ») ;
- Suivi et analyse des incidents opérationnels ;
- Suivi du Cyber Protection Plan mis en œuvre par la première ligne de défense ;
- Pilotage de la sécurité informatique de Spuerkeess ;
- Rédaction d'avis pour les nouveaux produits et d'autres changements stratégiques afin de supporter les organes de direction dans la prise de décision ;
- Implémentation et utilisation des processus ICAAP et ILAAP ;
- Coordination des travaux liés au plan de redressement et au plan de résolution.

### **6.1.7 Responsabilité du département « Compliance »**

Le risque de « Compliance », appelé aussi risque de non-conformité, désigne de manière générale le risque de préjudices découlant du fait que les activités ne sont pas exercées conformément aux normes et réglementations en vigueur.

Le département « Compliance » fait partie de la deuxième ligne de défense, de concert avec le département « Risk Management ». Il est rattaché au Comité de direction. Le « Chief Compliance Officer » a également un lien de reporting envers le Conseil d'administration et à cet effet, il peut s'adresser directement et de sa propre initiative au Président du Comité d'audit et de compliance, au Président du Comité des risques et au Président du Conseil d'administration. La fonction « Compliance » est indépendante de toute activités commerciale et opérationnelle au sein de la Banque.

Les domaines et responsabilités du département « Compliance » sont principalement :

- la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ;
- la prévention en matière d'abus de marché et l'intégrité des marchés d'instruments financiers ;
- la protection des intérêts des clients et des investisseurs ;
- l'application de la réglementation relative à la protection des données personnelles ;
- la prévention et la gestion des conflits d'intérêts ;
- l'identification et le suivi des normes auxquelles Spuerkeess est soumise dans le cadre de ses activités.

Outre le département Compliance, la fonction « Compliance » est également constituée du Comité compliance et du Comité d'acceptation. Le Comité compliance est responsable des questions de compliance transverses, qui touchent plusieurs services / activités. Le Comité d'acceptation est quant à lui responsable des nouvelles entrées en relation d'affaires ainsi que de la clôture de certaines, pour différents motifs.

### **6.1.8 Responsabilité du département « Audit Interne »**

Le département « Audit Interne » est chargée de l'évaluation périodique du bon fonctionnement et du caractère adéquat du dispositif de contrôle interne de la maison mère du Groupe.

Le département « Audit interne » constitue la troisième ligne de défense et le « Chief Internal Auditor » est responsable vis-à-vis du Comité de direction et vis-à-vis du Conseil d'administration de l'exécution de son mandat. Le « Chief Internal Auditor » a de ce fait également un lien de reporting envers le Conseil d'administration et peut s'adresser directement et de sa propre initiative au

Président du Comité d'audit et de compliance, au Président du Comité des risques, au Président du Conseil d'administration et même au superviseur de la maison mère du Groupe.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- préserver le patrimoine de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg ;
- promouvoir l'efficacité et l'efficience des ressources mises en œuvre afin d'assurer la qualité des services ;
- assurer la protection, l'intégrité, la fiabilité et la diffusion rapide des informations opérationnelles et financières ;
- assurer l'application correcte des procédures internes, des instructions, des lois et réglementations luxembourgeoises, ainsi que des exigences prudentielles du régulateur ;
- assurer le respect des objectifs fixés par les organes décisionnels de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg ;
- veiller à l'adéquation de la séparation des tâches et de l'exécution des opérations ;
- veiller au respect des procédures régissant l'adéquation des fonds propres et des réserves internes de liquidité ;
- garantir l'adéquation de la gestion des risques ;
- veiller au fonctionnement et à l'efficacité des fonctions de compliance et de contrôle des risques.

Les missions d'audit sont réalisées sur base d'un plan d'audit pluriannuel établi par les responsables du département « Audit Interne » et approuvé par le Comité d'audit et de compliance et le Conseil d'administration.

Le « Chief Internal Auditor » (C.I.A.) garantit l'application des normes internationales de l'Institute of Internal Auditors et le respect des exigences réglementaires par le département « Audit Interne ».

#### **6.1.9 Responsabilité du département « Analyse et Gestion des crédits »**

D'un point de vue organisationnel, la gestion des risques de crédit est assurée par le département « Analyse et Gestion des crédits » (DAG), qui forme une unité indépendante de toute activité commerciale, et qui est responsable :

- de la mise en place d'un cadre cohérent pour l'analyse des risques de crédit, l'analyse proprement dite et le suivi permanent de ce risque,
- de l'approbation ou du rejet des demandes provenant des entités commerciales et la soumission des dossiers au Comité de direction pour les opérations dont l'encours dépasse le

seuil défini pour être traitées par un Comité de crédit hiérarchiquement subordonné au Comité de direction.

Ainsi, les services « Crédits aux professionnels » (CPR) et « Crédits aux particuliers » (CPA) assurent le suivi du risque de crédit ainsi que du risque de contrepartie. Ceci inclut les analyses des demandes de crédit provenant de l'ensemble des entités commerciales ainsi que les analyses en vue de la mise en place de limites ex-ante.

## **6.1.10 Les systèmes de mesure et de contrôle des limites**

### *6.1.10.1 Risque de crédit*

Un suivi permanent de la qualité de l'ensemble des débiteurs est mis en place au niveau département « Analyse et Gestion des crédits ».

La qualité de crédit des engagements de type « retail » est suivie sur base de notations internes qui incluent une analyse comportementale. Les entreprises nationales sont également notées avec un modèle de notation qui tient compte d'une analyse des états financiers et pour les entreprises de taille moyenne d'une composante comportementale. La qualité du portefeuille de type « wholesale » est suivie via les évaluations des agences de notation.

Le service « Credit Process Management » (CPM) au sein du département DAG traite les sujets opérationnels transverses relatifs aux prêts/crédits à la clientèle privée et professionnelle. L'activité englobe également les aspects réglementaires et l'optimisation du processus de crédit.

La Direction est informée de manière continue et selon les besoins, par le département « Analyse et Gestion des Crédits » sur l'évolution de la qualité des débiteurs. L'évolution de la qualité des débiteurs pour l'ensemble des portefeuilles fait l'objet d'une analyse trimestrielle détaillée par le département « Risk Management » à l'attention de la Direction.

Les positions détenues au niveau de la salle des marchés font l'objet d'un suivi quotidien ex-post du respect des limites de crédit accordées par la Direction. Les limites sont affichées en temps réel aux « traders ».

Au-delà des limites par contreparties, la maison mère du Groupe a mis en place un système de limites sectorielles et géographiques afin de superviser le risque de concentration.

#### 6.1.10.2 *Risque de marché*

Le risque de marché désigne de manière générale le risque de perte de valeur économique d'instruments détenus par la maison mère du Groupe provoqué par l'évolution défavorable des paramètres de marché comme les taux d'intérêt, les taux de change, les cours de bourse, etc.

Les risques de marché les plus importants sont ceux qui découlent du modèle d'affaire de la maison mère du Groupe et reprennent le risque de taux et le risque de prix des participations stratégiques. La partie 6.4 reprend les informations concernant la gestion et le suivi du risque de marché au sein de la maison mère.

#### 6.1.10.3 *Risque de contrepartie découlant des opérations sur instruments financiers dérivés*

La maison mère du Groupe a négocié des contrats-cadres « International Swaps and Derivatives Association Inc. » (ISDA) comprenant des annexes « Credit Support Annex » (CSA) en vue de limiter le risque de contrepartie découlant des opérations sur instruments financiers dérivés lorsque celles-ci présentent une évaluation « mark-to-market » positive. Fin 2022, 87,2% de l'encours des opérations sur instruments financiers dérivés s'inscrivait dans le cadre de tels accords.

A côté des contrats-cadres ISDA-CSA, la maison mère du Groupe a recours à des contreparties centrales (« CCP ») afin de limiter le risque de contrepartie. Fin 2022, 12,0% de l'encours des opérations d'instruments financiers dérivés était liquidé via ces contreparties centrales.

#### 6.1.10.4 *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité résulte du problème de prise en compte des flux financiers entrants et sortants à une date précise. Le risque pour un établissement financier est celui de ne plus pouvoir, à un moment donné, assurer ses obligations de paiement pour cause de manque d'actifs liquides par rapport aux passifs devenus exigibles. De par sa structure financière, le Groupe se trouve normalement dans une situation d'excédents de liquidités.

Le Groupe opère un suivi permanent du risque de liquidité en fonction des échéances. Ce suivi inclut à la fois un rapprochement très détaillé des flux entrants et sortants sur une échéance de six mois au niveau de la trésorerie ainsi qu'une vue à moyen et long terme des besoins structurels de financement. Les besoins de financement à court terme dans les principales devises font l'objet de limites spécifiques.

En 2022, le Groupe a réalisé à un rythme mensuel au moins les stress-tests prévus par la circulaire CSSF 09/403 pour démontrer que le Groupe serait capable, par le biais des actifs liquides qu'il détient, de faire face à une situation inattendue de retraits massifs de fonds sur une période prolongée.

En effet, le Groupe dispose en temps normal de passifs stables et diversifiés, notamment sous forme d'une base de dépôts clientèle très solide et de programmes de refinancement « Euro Commercial Paper » (ECP), « US Commercial Paper » (USCP) et « Euro Medium Term Notes » (EMTN) qui lui assurent une situation confortable en matière de liquidité. De plus, le portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe de qualité élevée permettrait au Groupe le cas échéant d'accéder au marché de la mise en pension de titres, voire de participer en cas de besoin aux opérations de marché monétaire de la BCE.

Dans le cas d'un besoin urgent et important de liquidités, Spuerkeess dispose d'une ligne de crédit « intraday » et « overnight » auprès de Banque centrale du Luxembourg (BCL) contre nantissement de titres éligibles. A cet effet, Spuerkeess vise à disposer en permanence d'une réserve de liquidité BCL immédiatement disponible de minimum EUR 3 milliards. Cette réserve peut se composer de titres donnés en gage et de cash disponible auprès de la BCL. La partie titres donnés en gage doit correspondre à au moins EUR 2 milliards à tout moment. En date du 31 décembre 2022, le montant de la réserve de liquidité immédiatement disponible auprès de la BCL s'élève à 12,75 EUR milliards, dont EUR 9,75 milliards de cash. Fin 2022, l'encours du portefeuille d'actifs éligibles au refinancement auprès de la BCL (hors cash BCL) ou mobilisables sur le marché interbancaire dépassait EUR 9 milliards.

La circulaire CSSF 07/301, telle que modifiée mentionne explicitement au § II.1. « Identification des risques » le risque de titrisation dont un établissement de crédit est soit sponsor, soit initiateur. La titrisation compte parmi les techniques utilisables dans la gestion de la liquidité puisqu'elle permet à une banque de sortir des éléments de l'actif du bilan afin de se procurer des fonds. La maison mère du Groupe n'a participé ni comme initiateur, ni comme sponsor à une telle opération au courant de l'exercice 2022.

La maison mère du Groupe est membre indirect du système de règlement des transactions de change « Continuous Linked Settlement » (CLS). La majeure partie des opérations de change est aujourd'hui réalisée via CLS. Ne sont pas opérés via CLS les flux en date de transaction des opérations de type overnight. Pour ces opérations, le dénouement des flux initiaux, c'est-à-dire, ceux qui ont lieu à la date de transaction, se fait de manière classique via les banques correspondantes. Les flux en date de maturité pour ces mêmes transactions sont en principe dénoués via CLS.



La participation au système CLS élimine largement le risque de contrepartie (« settlement risk ») lié aux opérations de change par le principe du « Payment-versus-Payment ». De même, le système CLS réduit le risque de liquidité du Groupe par l'application d'un « netting » entre transactions ce qui entraîne une diminution considérable des volumes transférés pour les transactions en question.

## **6.2 Risque opérationnel**

Le Groupe définit le risque opérationnel comme « le risque de pertes découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus, du personnel et des systèmes internes ou d'événements extérieurs, y compris le risque juridique », conformément à l'article 4 / point 52 de la réglementation UE n°575/2013 (« Capital Requirements Regulation », CRR).

### **6.2.1 Gouvernance de gestion du risque opérationnel**

Afin de garantir une gestion efficace du risque opérationnel à tous les niveaux, le Groupe a mis en œuvre une gouvernance qui repose sur le concept des trois lignes de défense.

Les rôles et responsabilités des fonctions de contrôle ainsi que de la première ligne de défense sont clairement mises en évidence dans la Charte de contrôle interne et dans la Politique de gestion du risque opérationnel.

La gestion du risque opérationnel est encadrée par différents comités dont le Comité de Gestion des Risques au niveau du Comité de direction et le Comité des risques au niveau du Conseil d'administration. Les lignes directrices ainsi que la supervision ultime et la définition de l'appétence au risque opérationnel émanent directement du Conseil d'administration et la mise en œuvre est assurée par le Comité de direction.

### **6.2.2 Culture de maîtrise du risque opérationnel**

La gestion adéquate du risque opérationnel nécessite la promotion d'une solide culture de maîtrise des risques. L'établissement d'une telle culture émane de la direction générale (« Tone from the Top ») de la maison mère du Groupe.

Ainsi la maison mère du Groupe :

- veille à ce que les employés respectent les valeurs et les règles en matière d'éthique professionnelle. La maison mère du Groupe définit ces standards dans le code de conduite du personnel ;

- s'assure que les employés disposent des informations et connaissances nécessaires à l'issue des formations organisées à intervalles réguliers ;
- s'assure que les employés de la maison mère du Groupe n'ont pas d'incitation favorisant un comportement qui ne soit pas en ligne avec la culture des risques de la maison mère du Groupe.

Par ailleurs la maison mère du Groupe applique différents principes clefs :

- Le principe de la séparation des tâches dans le sens de l'article 71 de la circulaire CSSF 12/552 ; les tâches et responsabilités sont attribuées de façon à éviter qu'elles ne soient incompatibles dans le chef d'une même personne afin d'écartier des conflits d'intérêts potentiels.
- Le principe de validation 4 yeux ; les actions nécessitant une décision, validation ou approbation sont prises selon le principe de « validation 4 yeux » dans l'optique d'éviter des erreurs et irrégularités.

### **6.2.3 Démarche de gestion du risque opérationnel**

La démarche de gestion du risque opérationnel inclut une appréciation des niveaux de risque afin de déterminer si ces derniers sont acceptables ou tolérables et en vue d'assister le processus de décision et de traitement des risques opérationnels.

La surveillance du risque opérationnel s'articule autour des moyens et outils de suivi des risques ainsi que du dispositif de reporting.

L'identification, l'analyse, l'évaluation et le suivi des risques opérationnels au sein de la maison mère du Groupe constituent un ensemble intégré d'activités, de méthodes qui aident la maison mère du Groupe à mesurer et à gérer le risque opérationnel. Les activités sont mises en œuvre de manière structurée, diligente, dynamique et itérative. Le choix de leur mise en œuvre découle d'une approche cohérente et se base sur l'exposition aux différents risques encourus (« risk-based »). Les différentes méthodes et pratiques de gestion du risque opérationnel peuvent mettre en œuvre une dynamique double : ex-ante (p.ex. à travers des « Key Risk Indicators »), ou ex-post (p.ex. à travers la collecte de données d'incidents).

Les différentes informations sont utilisées lors de la détermination de l'allocation de capital économique effectuée dans le cadre du processus « Internal Capital Adequacy Assessment Process » (ICAAP). Concernant le calcul des exigences en fonds propres réglementaires, le Groupe adopte l'approche standard.

L'amélioration des processus et des contrôles vise des actions effectuées pour renforcer l'environnement de contrôle et donc d'implémenter des mesures en vue de diminuer les risques

opérationnels inhérents aux processus. Une mesure de traitement peut être initiée par la première ligne de défense dans le cadre de sa responsabilité de gestion quotidienne des risques inhérents. Une mesure de traitement peut également être initiée suite à une décision de la Direction qui décide sur le traitement du risque (accepter ; réduire ; éviter ; transférer).

La maison mère du Groupe veille à disposer des plans de continuité solides, notamment le « Business Continuity Plan » (BCP) qui a pour objectif d'assurer la continuité des activités critiques en cas d'incident opérationnel (immobilier, informatique...) majeur et le « Disaster Recovery Plan » (DRP) qui a pour objectif d'assurer le fonctionnement continu des systèmes d'information critiques, supportant les processus critiques du BCP, ou leur rétablissement endéans les délais requis pour le cas d'un incident informatique majeur.

### **6.3 Risque informatique et cyber**

La maison mère du Groupe définit le risque informatique et cyber comme étant le risque de perte découlant d'une organisation inadéquate, d'un défaut de fonctionnement ou d'une insuffisante sécurité du système d'information.

#### **6.3.1 La gouvernance de la gestion des risques informatiques et cyber**

La gouvernance des risques informatiques et cyber est étroitement liée à celle en place pour les risques opérationnels. Ceci inclut le concept des trois lignes de défense ainsi que les organes décisionnels tels que le « Comité de Gestion des Risques ».

Une « Politique de Sécurité » définit les rôles et responsabilités ainsi que les principes directeurs applicables dans le domaine de la supervision de la gestion des risques informatiques et cyber.

Cette « Politique de Sécurité » est encore complétée par un ensemble de standards de sécurité détaillant les exigences spécifiques applicables à des domaines et sous-domaines dans le périmètre informatique.

#### **6.3.2 Démarche de gestion des risques informatiques et cyber**

Les pratiques visant l'identification et l'évaluation des risques informatiques et cyber sont également intégrées et compatibles avec tout le dispositif de gestion et de supervision des risques opérationnels. La maison mère du Groupe a mis en place des processus d'identification et d'évaluation des risques informatiques et cyber en cas de changements ainsi qu'en cas de mise en place de nouveaux produits. Ces pratiques sont encore complétées par un processus annuel d'évaluation de risques et de contrôles couvrant le périmètre des activités informatiques.

Les différentes informations recueillies à travers les pratiques d'identification et d'évaluation des risques informatiques et cyber sont utilisées lors de la détermination de l'allocation de capital économique effectuée dans le cadre du processus « Internal Capital Adequacy Assessment Process » (ICAAP).

Le suivi des plans d'actions ayant comme but l'amélioration du dispositif de protection de la maison mère du Groupe fait également partie des activités de l'équipe Risk Management en charge de la supervision des risques informatiques et cyber.

Des scénarii informatiques et cyber ont été intégrés dans le « Business Continuity Plan » (BCP) de la maison mère du Groupe et le « Risk Appetite Framework » contient également des limites et indicateurs propres aux domaines informatique et cyber.

### **6.3.3 Culture de maîtrise des risques informatiques et cyber**

Chaque membre du personnel de la maison mère du Groupe est régulièrement informé et formé aux bonnes pratiques dans les domaines informatique et cyber grâce à un processus de sensibilisation piloté par l'équipe Risk Management.

## **6.4 Exposition au risque de crédit et de contrepartie**

### **6.4.1 Objectifs et gestion du risque de crédit et de contrepartie**

Chaque engagement du Groupe donnant lieu à un risque de crédit fait l'objet d'une analyse préalable par le département « Analyse et Gestion des crédits ».

Dans le domaine des crédits accordés à l'économie nationale, dont les encours sont renseignés sous la rubrique bilantaire « Prêts et avances au coût amorti – Clientèle », la structure des décisions est hiérarchisée en différents comités de crédit en fonction de l'encours global du client. A partir d'un seuil défini, les dossiers doivent être décidés par le Comité de direction de la maison mère du Groupe. La structure du portefeuille se compose de prêts hypothécaires au logement pour plus de la moitié de l'encours. En ce qui concerne le portefeuille des prêts hypothécaires au logement, le risque de crédit est couvert par le processus d'évaluation de la capacité de remboursement des clients et par l'existence de garanties réelles. Pour le secteur des prêts et avances aux entreprises, la maison mère du Groupe s'est fixé des procédures rigoureuses pour l'analyse des dossiers et la prise de garanties. La méthodologie mise en place dans le cadre de la réglementation de Bâle permet au Groupe d'effectuer un suivi continu de l'évolution du risque de crédit des portefeuilles.

Au cours de l'exercice 2022 et au-delà des changements implémentés dans le contexte de la crise actuelle, la maison mère du Groupe n'a pas changé d'approche dans sa politique de gestion des risques de crédit.

Dans le domaine des marchés interbancaires et des crédits internationaux, dont les encours sont répartis sur les rubriques bilantaires « Prêts et avances au coût amorti – Etablissements de crédit », « Prêts et avances au coût amorti – Clientèle », « Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti » et « Actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat », la grande majorité des contreparties est constituée d'établissements bancaires et financiers. En 2022, le Groupe a poursuivi sa politique prudente d'investissement. Celle-ci s'est traduite notamment :

- par une forte proportion d'investissements en titres de type « covered bonds », qui présentent une sécurité d'investissement accrue par rapport à des obligations de type « senior unsecured »,
- par des investissements en éléments de dette émis par ou bénéficiant de garanties, notamment de la part de l'Union européenne ou de certains de ses pays membres.

En ce qui concerne les crédits internationaux à des entités non financières, dont les encours sont répartis sur les rubriques bilantaires « Prêts et avances au coût amorti – Clientèle », « Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti » et « Actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat », la priorité est accordée aux engagements notés au minimum « Investment Grade » sur des pays de l'OCDE.

Les encours de crédit font l'objet d'un suivi du risque de contrepartie et d'un contrôle régulier sur base d'analyses financières actualisées et de propositions d'ajustement des limites par contrepartie. Le Groupe applique également un système de limite-pays pour tous les pays dans lesquels le Groupe a des engagements. Ces limites sont sujettes à une révision au moins annuelle.

Les investissements en instruments financiers dérivés sont largement réglementés via le recours aux contrats-types ISDA, qui comprennent des clauses de compensation en cas de faillite d'une des parties. Le Groupe s'est assuré un moyen de réduction supplémentaire du risque en négociant l'annexe CSA des contrats ISDA avec les contreparties les plus importantes dans le domaine des opérations du hors-bilan.

Cette annexe prévoit, sur la base d'une réévaluation périodique des positions bilatérales, le dépôt de garanties sous forme de liquidités ou de titres de première qualité dès que la valeur nette des contrats implique un risque de contrepartie pour le Groupe.

#### **6.4.2 Risque de crédit et de concentration**

Afin d'éviter tout risque de concentration, c'est-à-dire le risque découlant d'expositions trop importantes vis-à-vis d'un débiteur, d'un groupe de débiteurs, d'un secteur économique ou d'un pays, la maison mère du Groupe s'est dotée de procédures visant à assurer une gestion efficace des limites accordées. Ce risque de concentration peut être mesuré soit d'un point de vue des engagements, soit d'un point de vue des ressources de la maison mère du Groupe. Dans ce dernier cas, le risque de concentration présente une corrélation avec le risque de liquidité.

La maison mère du Groupe effectue au moins annuellement une revue des différents types de limites influant sur les composantes du risque de concentration.

La maison mère du Groupe a investi dans des outils de gestion des risques adaptés aux différents profils de risque et aux différents types de financement.

Au-delà des limites par contreparties, la maison mère du Groupe a mis en place un système de limites par pays et par secteurs afin de contenir le risque de concentration.

De manière générale, les engagements sont concentrés sur des notations élevées (AAA, AA et A), de façon à limiter l'exposition au risque et à la volatilité. Les segments plus risqués du marché sont systématiquement écartés.

<b>Exposition maximale au risque de crédit</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	9.773.732.257	10.847.765.699
Prêts et avances au coût amorti - Etablissements de crédit	1.346.631.751	1.457.998.005
Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	25.246.693.237	26.705.358.823
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	235.242.636	132.075.729
Instruments financiers dérivés de couverture	90.195.038	1.462.544.131
Actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat	632.455.934	490.686.909
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignés au coût amorti	13.821.928.357	13.586.207.982
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	17.534.901	29.626.380
Variation de juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers couvert contre le risque de taux	156.504.244	-
<b>Exposition des engagements de bilan</b>	<b>51.320.918.355</b>	<b>54.712.263.657</b>
Garanties d'achèvement	490.596.629	385.941.047
Lettres de crédit	92.675.362	102.977.116
Contre-garanties	437.305.139	497.708.187
Autres	29.262.164	59.423.353
Crédits confirmés non utilisés	6.544.953.090	6.411.362.412
Crédits documentaires	15.100.000	15.100.000
<b>Exposition des engagements de hors bilan</b>	<b>7.609.892.384</b>	<b>7.472.512.115</b>
<b>Total exposition</b>	<b>58.930.810.739</b>	<b>62.184.775.773</b>

Le Groupe a recours aux techniques classiques suivantes en matière de réduction du risque de crédit et de contrepartie :

- les garanties réelles (« collaterals ») :

<b>Décomposition par nature des collatéraux</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Hypothèques	19.703.718.877	21.087.402.283
Opérations de prise en pension	358.393.324	235.110.707
Nantissement par des dépôts en espèces respectivement par des dépôts de titres	72.653.758	111.101.459

- les garanties personnelles : elles s'élèvent à EUR 619.462.646 fin 2022 contre EUR 565.668.522 un an plus tôt,
- les contrats « ISDA – CSA »,
- les contrats « Global Master Repurchase Agreement » (GMRA).

Actifs financiers faisant l'objet d'une convention cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire :

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2022

31/12/2022	Actifs financiers faisant l'objet d'une compensation			Potentiel de compensation non enregistré au bilan		Actifs financiers après prise en compte du potentiel de compensation
	Actifs financiers avant compensation bilantaire	Compensation bilantaire avec passifs financiers	Actifs financiers enregistrés au bilan	Passifs financiers	Collatéraux reçus	
Prise/Mise en pension	235.409.659	-	235.409.659	2.501.802	231.315.739	1.592.118
Instruments financiers dérivés	1.474.403.358	-	1.474.403.358	214.731.724	1.206.771.746	52.899.888
<b>Total actif</b>	<b>1.709.813.017</b>	<b>-</b>	<b>1.709.813.017</b>	<b>217.233.526</b>	<b>1.438.087.485</b>	<b>54.492.006</b>

31/12/2021	Actifs financiers faisant l'objet d'une compensation			Potentiel de compensation non enregistré au bilan		Actifs financiers après prise en compte du potentiel de compensation
	Actifs financiers avant compensation bilantaire	Compensation bilantaire avec passifs financiers	Actifs financiers enregistrés au bilan	Passifs financiers	Collatéraux reçus	
Prise/Mise en pension	319.094.536	-	319.094.536	16.968.278	301.102.185	1.024.074
Instruments financiers dérivés	170.594.979	-	170.594.979	58.292.732	107.819.199	4.483.048
<b>Total actif</b>	<b>489.689.515</b>	<b>-</b>	<b>489.689.515</b>	<b>75.261.010</b>	<b>408.921.383</b>	<b>5.507.121</b>

Passifs financiers faisant l'objet d'une convention cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire :

31/12/2022	Passifs financiers faisant l'objet d'une compensation			Potentiel de compensation non enregistré au bilan		Passifs financiers après prise en compte du potentiel de compensation
	Passifs financiers avant compensation bilantaire	Compensation bilantaire avec actifs financiers	Passifs financiers enregistrés au bilan	Actifs financiers	Collatéraux donnés	
Mise/prise en pension	370.557.224	-	370.557.224	-	368.306.310	2.250.914
Instruments financiers dérivés	378.697.438	-	378.697.438	108.769.340	252.672.524	17.255.575
<b>Total passif</b>	<b>749.254.662</b>	<b>-</b>	<b>749.254.662</b>	<b>108.769.340</b>	<b>620.978.834</b>	<b>19.506.489</b>

31/12/2021	Passifs financiers faisant l'objet d'une compensation			Potentiel de compensation non enregistré au bilan		Passifs financiers après prise en compte du potentiel de compensation
	Passifs financiers avant compensation bilantaire	Compensation bilantaire avec actifs financiers	Passifs financiers enregistrés au bilan	Actifs financiers	Collatéraux donnés	
Mise/prise en pension	297.246.463	39.300.859	257.945.604	-	256.484.372	1.461.232
Instruments financiers dérivés	890.276.316	-	890.276.316	138.286.619	741.276.975	10.712.723
<b>Total passif</b>	<b>1.187.522.780</b>	<b>39.300.859</b>	<b>1.148.221.920</b>	<b>138.286.619</b>	<b>997.761.347</b>	<b>12.173.955</b>



### **6.4.3 Analyse du risque de crédit sur actifs financiers**

Le Groupe détermine l'exposition au risque de crédit des actifs financiers comme étant la valeur comptable en application des normes IFRS.

Dans la partie « Tableaux quantitatifs des expositions et des concentrations », l'exposition au risque de crédit est renseignée à la valeur comptable avant collatéralisation. La collatéralisation constitue une technique de réduction du risque de l'actif sous-jacent.

Le risque de crédit est présenté en fonction des expositions :

- par zone géographique,
- par catégorie de contrepartie,
- par classe de risque (« notations internes »).

Tableaux renseignant l'exposition par zone géographique :

Zone géographique au 31.12.2022 (en milliers d'euros)	Union Européenne et Suisse	Autres pays de l'Europe	Amérique du Nord	Asie et Océanie	Supra - nationaux	Autres	Total
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	10.636.859	161.334	25.716	23.857	-	-	10.847.766
Prêts et avances au coût amorti	27.985.305	115.570	11.928	43.873	123	6.559	28.163.357
Instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments dérivés de couverture	1.104.737	469.599	20.284	-	-	-	1.594.620
Actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat	426.262	18.246	9.088	-	37.092	-	490.687
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti	7.650.800	1.425.174	2.363.294	1.344.670	802.270	-	13.586.208
Instruments financiers renseignés à la juste valeur par la réserve de réévaluation	922.294	-	-	-	-	-	922.294
Parts mises en équivalence	687.779	-	-	-	-	-	687.779
Autres	382.150	-	-	-	-	-	382.150
<b>Total</b>	<b>49.796.185</b>	<b>2.189.922</b>	<b>2.430.309</b>	<b>1.412.400</b>	<b>839.485</b>	<b>6.559</b>	<b>56.674.860</b>

Zone géographique au 31.12.2021 (en milliers d'euros)	Union Européenne et Suisse	Autres pays de l'Europe	Amérique du Nord	Asie et Océanie	Supra - nationaux	Autres	Total
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	9.146.402	501.416	109.136	5.878	70	10.829	9.773.732
Prêts et avances au coût amorti	26.183.947	122.374	13.635	259.951	41	13.377	26.593.325
Instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments dérivés de couverture	256.157	60.122	8.645	506	-	8	325.438
Actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat	482.284	19.944	86.601	-	43.624	2	632.456
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti	7.790.252	1.493.891	2.442.025	1.150.611	747.128	198.022	13.821.928
Instruments financiers renseignés à la juste valeur par la réserve de réévaluation	1.142.581	-	-	-	-	-	1.142.581
Parts mises en équivalence	571.515	-	-	-	-	-	571.515
Autres	563.889	-	-	-	-	-	563.889
<b>Total</b>	<b>46.137.029</b>	<b>2.197.747</b>	<b>2.660.043</b>	<b>1.416.946</b>	<b>790.863</b>	<b>222.237</b>	<b>53.424.865</b>

Dans le tableau suivant, afin de répondre aux exigences de la norme IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir », les expositions au risque de crédit au 31 décembre 2022 et 2021 sont présentées en fonction des notations internes.

Le taux de collatéralisation moyen renseigné se définit par le rapport entre le collatéral reçu et l'encours comptable.

**Tableaux renseignant l'exposition par catégorie de contrepartie et par classe de risque :**

	2021			2022		
	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen
<b>Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales</b>						
High grade	8.902.828.409	8.902.532.192	-	449.166.450	448.638.663	-
Standard grade	872.064.879	871.200.063	-	147.201.958	146.908.935	-
Sub-standard grade	-	-	-	-	-	-
Default	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	10.252.893.907	10.252.218.101	-
<b>Total Rubriques</b>	<b>9.774.893.289</b>	<b>9.773.732.255</b>		<b>10.849.262.315</b>	<b>10.847.765.699</b>	
<b>Prêts et avances au coût amorti</b>						
<b>Banques</b>						
High grade	699.658.902	699.455.813	11,44%	1.206.492.770	1.206.119.411	19,49%
Standard grade	614.710.655	614.372.564	45,32%	206.679.113	206.474.286	0,00%
Sub-standard grade	3.350	3.304	-	-	-	-
Past due not in default	-	-	-	-	-	-
Default	-	-	-	-	-	-
Not rated	32.800.072	32.800.072	-	45.407.035	45.404.308	-
<b>Corporates</b>						
High grade	2.464.830.827	2.456.141.250	60,49%	1.953.120.631	1.941.731.105	76,81%
Standard grade	1.850.910.749	1.845.083.572	41,20%	1.406.698.895	1.394.860.516	54,22%
Sub-standard grade	1.316.206.384	1.289.344.519	45,90%	1.528.909.198	1.490.118.814	54,14%
Past due not in default	37.608.858	37.208.065	88,13%	60.793.016	60.365.989	57,62%
Default	156.983.538	118.762.156	89,46%	121.198.327	83.101.122	85,18%
Not rated	44.705.028	44.589.580	0,00%	951.461.747	950.745.227	-
<b>Souverains</b>						
High grade	1.217.008.198	1.216.949.950	0,07%	519.002.032	518.978.134	-
Standard grade	5.682.171	5.667.575	-	5.493.307	5.383.869	-
Sub-standard grade	100	99	-	-	-	-
Past due not in default	1.469.987	1.469.915	-	17.526.534	17.525.734	-
Default	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	759.621.506	759.587.780	0,04%
<b>Retail</b>						
High grade	15.088.807.493	15.086.673.181	92,60%	19.205.471.532	19.175.051.553	92,91%
Standard grade	1.783.952.686	1.781.291.381	90,69%	140.767.107	135.122.026	60,39%
Sub-standard grade	1.270.019.626	1.253.360.402	89,99%	14.082.037	13.694.675	85,05%
Past due not in default	35.552.441	35.200.266	78,97%	74.793.484	73.255.704	84,24%
Default	85.578.213	74.951.327	77,47%	95.788.461	79.803.276	84,64%
Not rated	0	0	-	6.033.575	6.033.299	-
<b>Total Rubriques</b>	<b>26.706.489.279</b>	<b>26.593.324.989</b>		<b>28.319.340.309</b>	<b>28.163.356.828</b>	

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2022

	2021			2022		
	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen
<b>Instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments dérivés de couverture</b>						
<b>Banques</b>						
High grade	85.394.739	85.394.739	35,32%	141.590.351	141.590.351	9,20%
Standard grade	209.554.395	209.554.395	36,04%	59.974.825	59.974.825	50,55%
Sub-standard grade	-	-	-	-	-	-
Default	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	1.359.813.890	1.359.813.890	58,60%
<b>Corporates</b>						
High grade	20.849	20.849	100,00%	-	-	-
Standard grade	8.026.182	8.026.182	6,73%	11.409.705	11.409.705	11,99%
Sub-standard grade	11.842.150	11.842.150	-	5.199.823	5.199.823	-
Default	-	-	-	-	-	-
Not rated	10.085.109	10.085.109	67,65%	16.567.039	16.567.039	13,46%
<b>Souverains</b>						
High grade	-	-	-	-	-	-
Standard grade	-	-	-	-	-	-
Sub-standard grade	-	-	-	-	-	-
Default	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	-	-	-
<b>Retail</b>						
High grade	12.368	12.368	-	8.493	8.493	-
Standard grade	-	-	-	-	-	-
Sub-standard grade	445.344	445.344	-	-	-	-
Default	56.536	56.536	-	55.734	55.734	-
Not rated	-	-	-	-	-	-
<b>Total Rubriques</b>	<b>325.437.673</b>	<b>325.437.673</b>		<b>1.594.619.859</b>	<b>1.594.619.859</b>	
<b>Actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat</b>						
<b>Banques</b>						
High grade	85.373.861	85.373.861	-	206.863.327	206.863.327	-
Standard grade	155.556.607	155.556.607	-	2.827.043	2.827.043	-
Sub-standard grade	-	-	-	-	-	-
Default	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	-	-	-
<b>Corporates</b>						
High grade	104.259.670	104.259.670	-	-	-	-
Standard grade	113.634.140	113.634.140	-	61.604.398	61.604.398	-
Sub-standard grade	18.984.777	18.984.777	-	12.042.492	12.042.492	-
Default	4.457.562	4.457.562	-	5.947	5.947	-
Not rated	749.335	749.335	-	73.648.702	73.648.702	-
<b>Souverains</b>						
High grade	149.435.149	149.435.149	-	133.647.777	133.647.777	-
Standard grade	-	-	-	-	-	-
Sub-standard grade	-	-	-	-	-	-
Default	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	-	-	-
<b>Titrisation</b>						
High grade	-	-	-	-	-	-
Standard grade	-	-	-	-	-	-
Sub-standard grade	2.672	2.672	-	33.441	33.441	-
Default	2.160	2.160	-	13.783	13.783	-
Not rated	-	-	-	-	-	-
<b>Total Rubriques</b>	<b>632.455.934</b>	<b>632.455.934</b>		<b>490.686.909</b>	<b>490.686.909</b>	

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2022

	2021			2022		
	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen
<b>Valeurs mobilières à revenu fixe</b>						
<b>renseignées au coût amorti</b>						
<b>Banques</b>						
High grade	3.918.614.572	3.916.808.796	-	4.935.404.616	4.931.818.355	-
Standard grade	2.002.898.730	2.000.484.776	-	983.861.950	982.523.069	-
Sub-standard grade	-	-	-	-	-	-
Default	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	22.938.014	22.915.446	-
<b>Corporates</b>						
High grade	1.617.695.818	1.617.142.744	-	1.731.533.152	1.730.228.975	-
Standard grade	3.229.546.406	3.227.098.718	-	2.908.585.490	2.906.092.026	-
Sub-standard grade	41.748.415	41.239.207	-	58.447.666	58.009.062	-
Default	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	132.624.742	132.551.770	-
<b>Souverains</b>						
High grade	2.368.659.947	2.368.276.809	-	1.720.787.340	1.720.539.869	-
Standard grade	600.589.725	600.212.179	-	881.366.781	880.716.011	-
Sub-standard grade	-	-	-	-	-	-
Default	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	176.976.568	176.863.561	-
<b>Titrisation</b>						
High grade	42.384.717	42.047.352	-	38.162.897	37.859.136	-
Standard grade	8.686.923	8.617.778	-	6.139.571	6.090.703	-
Sub-standard grade	203.296	-	-	204.134	-	-
Default	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	-	-	-
<b>Total Rubriques</b>	<b>13.831.028.548</b>	<b>13.821.928.358</b>		<b>13.597.032.924</b>	<b>13.586.207.982</b>	

	2021			2022		
	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen
<b>Instruments financiers renseignés à la juste valeur par la réserve de réévaluation et parts mises en équivalence</b>						
<b>Banques</b>						
High grade	6.502.040	6.502.040	-	4.479.600	4.479.600	-
Standard grade	-	-	-	-	-	-
Sub-standard grade	-	-	-	-	-	-
Default	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	7.894.054	7.894.054	-
<b>Corporates</b>						
High grade	53.720.899	53.720.899	-	127.210.587	127.210.587	-
Standard grade	1.376.137.159	1.376.137.159	-	685.303.887	685.303.887	-
Sub-standard grade	260.201.345	260.201.345	-	385.795.682	385.795.682	-
Default	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	374.242.124	374.242.124	-
<b>Souverains</b>						
High grade	17.534.900	17.534.900	-	20.494.980	20.494.980	-
Standard grade	-	-	-	4.651.800	4.651.800	-
Sub-standard grade	-	-	-	-	-	-
Default	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	-	-	-
<b>Total Rubriques</b>	<b>1.714.096.344</b>	<b>1.714.096.344</b>		<b>1.610.072.714</b>	<b>1.610.072.714</b>	
<b>Autres (*)</b>	<b>563.889.445</b>	<b>563.889.445</b>		<b>382.149.948</b>	<b>382.149.948</b>	
<b>Total Rubriques</b>	<b>563.889.445</b>	<b>563.889.445</b>		<b>382.149.948</b>	<b>382.149.948</b>	
<b>Total</b>	<b>53.548.290.512</b>	<b>53.424.864.998</b>		<b>56.843.164.977</b>	<b>56.674.859.938</b>	

(\*) La rubrique « Autres » regroupe les rubriques « Variation de juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers couvert contre le risque de taux », « Immobilisations corporelles à usage propre », « Immobilisations corporelles de placement », « Immobilisations incorporelles », « Impôts courants », « Impôts différés » et « Autres actifs ».

Les variations entre les rubriques « Not rated » et les autres rubriques entre 2021 et 2022 proviennent du fait que le Groupe est passé d'une approche IRB vers l'approche standard basée sur les ratings externes.

Le Groupe renseigne sous la rubrique « Prêts et avances au coût amorti » à la ligne « Past due not in default », les encours dont l'échéance contractuelle de paiement est dépassée d'au moins un jour. A la rubrique « Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti », le Groupe ne connaît pas de catégorie « Past due not in default » et utilise les « indications objectives de dépréciation » pour déterminer les corrections de valeurs individuelles à acter.

L'indication du taux de collatéralisation moyen traduit le degré de couverture moyen des encours par des garanties réelles.

Une indication sur le niveau de dépréciation est fournie par les colonnes « encours hors impairment » et « encours avec impairment ».

*Banques, Corporates, Souverains et Retail :*

Le regroupement opéré par classe interne de risques correspond, à titre d'exemple, aux équivalents suivants de Standard & Poor's (« S&P ») :

High grade : de AAA à A+

Standard grade : de A à BBB-

Sub-Standard grade : de BB+ à BB-

Les encours portant le libellé « Default » correspondent aux encours pour lesquels existent des « indications objectives de dépréciation » et dont la classe interne de risque (notation interne) est inférieure ou égale à la notation B+.

*Titrisations :*

Le regroupement opéré par classe interne de risques correspond, à titre d'exemple, aux équivalents suivants de « S&P » :

High grade : de AAA à A+

Standard grade : de A à BBB-

Les encours portant le libellé « Default » correspondent aux encours pour lesquels il existe des « indications objectives de dépréciation » et dont la classe interne de risque (notation interne) est inférieure ou égale au rating BB+.

## 6.5 Risque de marché

L'objectif de la gestion des risques est de s'assurer que le risque encouru correspond à l'appétit au risque de la Banque. A cette fin la maison mère a mis en place plusieurs indicateurs de risque de marché, qui sont encadrés par des limites reflétant l'appétit au risque.

La gestion opérationnelle des risques de marché est effectuée par le département Banque des Marchés (DBM), dont notamment les services « Financial Markets » (FIM) et « Asset and Liability Management » (ALM). Le contrôle du premier niveau est assuré par le service « Support, Reporting and Financial Valuation » (SRF), qui a été créé en 2020 et qui fait partie du département DBM.

Il veille ainsi au respect d'un certain nombre de procédures et limites relatives aux activités de chaque desk de la Salle des Marchés (positions ouvertes, risque de contrepartie, limites Money-Market, ...). Des rapports de contrôles automatisés ont été développés à ces fins, dont les résultats sont archivés et communiqués tous les soirs à la hiérarchie.

L'ALM et le Money Market ont connaissance de ces rapports qui s'ajoutent aux rapports dont ils disposent de manière autonome. En cas de dépassement, ces deux services donnent une explication de la situation, entreprennent les actions de gestion adaptées ou proposent une évolution du cadre de limites.

En ce qui concerne l'ALM, les dépassements et les actions de gestion sont détaillées dans le rapport ALM mensuel.

Le contrôle de deuxième ligne est assuré par le département Risk Management (RIM) qui assure un suivi de l'ensemble des dépassements à travers le Groupe de travail Risques, le Comité de direction et le Comité des risques.

### 6.5.1 **Risque de taux d'intérêt**

En matière de gestion du risque de taux, Spuerkeess dispose d'une vue intégrée journalière pour l'ensemble de son « banking book ». Par ailleurs, cette vue intégrée peut être décomposée selon les deux périmètres « Money Market » et ALM. Le périmètre « Money Market » englobe les positions de la salle des marchés ayant une échéance de taux initiale inférieure à 2 ans, tandis que le périmètre ALM englobe toutes les autres positions sensibles au risque de taux. La mise en place de ce nouvel outil permet à la Banque d'avoir une vue plus précise sur la nature du risque de taux et de décomposer celui-ci dans ses différents éléments, à savoir :

- risque de transformation d'échéance ;
- risque d'options (automatiques comme p.ex. les caps/floors, et comportementales comme les remboursements anticipés et les écoulements des passifs sans échéance).



Les indicateurs produits par l'outil pour l'analyse de sensibilité au risque de taux sont les suivants :

- l'échéancier de taux regroupé selon différents « time buckets » ;
- l'impact de différents scénarii de taux sur la valeur économique des positions du « Banking Book » sensibles au risque de taux (delta EVE) ;
- l'impact de différents scénarii de taux sur la marge net d'intérêt (delta NII).

Le « delta EVE » pour des stress-tests standards, à savoir une hausse de 200 points de base se présente comme suit :

date	Périmètre	Scénario	DeltaEve	Delta Eve / fonds propres
31/12/2022	banking book entier hors fonds propres	+200 bps	-155.662.307	-2,96%
31/12/2021	banking book entier hors fonds propres	+200 bps	-251.550.304	-5,00%

### 6.5.2 Risque de prix des valeurs mobilières à revenu variable

En 2022 et 2021, la méthode de la VaR est restée d'application dans la gestion de la partie liquide du portefeuille actions de la maison mère du Groupe, tout en respectant la limite correspondante.

### 6.5.3 Risque de taux de change

Le risque de taux de change de la maison mère est très faible. Celui-ci est encadré par des limites de positions « ouvertes » par groupe de devises.

En outre des limites de positions ouvertes, le risque de change fait l'objet d'une limite VaR.

## 6.5.4 Analyse de la juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente la comparaison par rubrique des valeurs comptables et des justes valeurs des instruments financiers du Groupe figurant dans les comptes consolidés.

Rubriques au 31/12/2022	Valeur comptable	Juste valeur	Evaluation latente	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	10.847.765.699	10.847.765.699	-	-	-	-
Prêts et avances au coût amorti	28.163.356.828	25.947.556.668	-2.215.800.160	-	100,00%	-
<i>dont évalué à la juste valeur pour les besoins de la couverture</i>	<i>1.041.425.865</i>	<i>1.041.425.865</i>	-	-	-	-
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	132.075.729	132.075.729	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés de couverture	1.462.544.131	1.462.544.131	-	-	-	-
Actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat	490.686.909	490.686.909	-	-	-	-
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti	13.586.207.982	13.348.826.009	-237.381.973	76,95%	23,05%	-
<i>dont évalué à la juste valeur pour les besoins de la couverture</i>	<i>9.500.754.376</i>	<i>9.500.754.376</i>	-	-	-	-
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	29.626.380	29.626.380	-	-	-	-
Valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	892.667.729	892.667.729	-	-	-	-
Parts mises en équivalence	687.778.605	687.778.605	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>56.292.709.992</b>	<b>53.839.527.859</b>	<b>-2.453.182.133</b>			
<b>Passifs financiers</b>						
Dépôts évalués au coût amorti	46.808.672.763	45.566.472.302	-1.242.200.460	-	100,00%	-
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	294.865.180	294.865.180	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés de couverture	307.181.440	307.181.440	-	-	-	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat	131.633.032	131.633.032	-	-	-	-
Emission de titres	2.679.078.951	2.650.576.722	-28.502.229	-	100,00%	-
<i>dont évalué à la juste valeur pour les besoins de la couverture</i>	<i>637.629.532</i>	<i>637.629.532</i>	-	-	-	-
Variation de juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers couvert contre le risque de taux	752.334.874	752.334.874	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>50.973.766.240</b>	<b>49.703.063.551</b>	<b>-1.270.702.689</b>			
<b>Rubriques au 31/12/2021</b>						
<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	9.773.732.257	9.773.732.257	-	-	-	-
Prêts et avances au coût amorti	26.593.324.988	26.740.784.991	147.460.003	-	100,0%	-
<i>dont évalué à la juste valeur pour les besoins de la couverture</i>	<i>1.196.048.047</i>	<i>1.196.048.047</i>	-	-	-	-
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	235.242.636	235.242.636	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés de couverture	90.195.038	90.195.038	-	-	-	-
Actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat	632.455.934	632.455.934	-	-	-	-
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti	13.821.928.357	13.856.974.974	35.046.617	79,6%	20,4%	-
<i>dont évalué à la juste valeur pour les besoins de la couverture</i>	<i>9.377.782.321</i>	<i>9.377.782.321</i>	-	-	-	-
Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	17.534.901	17.534.901	-	-	-	-
Valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	1.125.045.988	1.125.045.988	-	-	-	-
Parts mises en équivalence	571.515.457	571.515.457	-	-	-	-
Variation de juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers couvert contre le risque de taux	156.504.244	156.504.244	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>53.017.479.800</b>	<b>53.199.986.420</b>	<b>182.506.620</b>			
<b>Passifs financiers</b>						
Dépôts évalués au coût amorti	43.841.342.694	43.947.987.600	106.644.906	-	100,0%	-
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	129.935.940	129.935.940	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés de couverture	827.678.271	827.678.271	-	-	-	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat	165.001.798	165.001.798	-	-	-	-
Emission de titres	2.793.469.938	2.792.741.929	-728.009	-	100,0%	-
<i>dont évalué à la juste valeur pour les besoins de la couverture</i>	<i>412.901.778</i>	<i>412.901.778</i>	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>47.757.428.641</b>	<b>47.863.345.538</b>	<b>105.916.897</b>			

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur au bilan est déterminée suivant les méthodes et estimations exposées ci-après.

Les évaluations à la juste valeur pour les rubriques « Prêts et avances au coût amorti – Clientèle », « Valeurs mobilières renseignées au coût amorti », « Dépôts évalués au coût amorti » et « Emissions de titres » appartiennent aux niveaux 1 et 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

*Actifs et passifs évalués au coût amorti au bilan et ayant une juste valeur proche de la valeur comptable*

En ce qui concerne les actifs et les passifs financiers dont la date de maturité est inférieure ou égale à 6 mois, le Groupe estime que leur juste valeur est très proche de la valeur comptable. La politique prudente du Groupe et la proximité de l'échéance rendent le risque de crédit non matériel. La faible durée résiduelle rend par ailleurs le risque de taux négligeable.

De même, les actifs collatéralisés ont une juste valeur très proche de la valeur comptable, le risque de crédit étant couvert. Il s'agit pour l'essentiel d'opérations de mise en pension, de prêts sécurisés et de crédits d'équipement.

*Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti au bilan et dont la juste valeur est différente de la valeur comptable*

Pour les besoins du calcul de la juste valeur, le Groupe distingue :

- Actifs et passifs financiers sous forme de dépôts et de prêts : Spuerkeess calcule la juste valeur par la méthode des flux de trésorerie actualisés modélisés ;
- Les instruments financiers faisant partie du portefeuille des valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti de niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur : ces instruments sont évalués à leur cours de cotation ;
- Les instruments financiers faisant partie du portefeuille des valeurs mobilières à revenu fixe renseignées au coût amorti de niveau 2 de la hiérarchie de juste valeur : ces instruments sont évalués à la juste valeur par la méthode des flux de trésorerie actualisés (« Discounted cash flow ») en se basant :
  - a. sur des données de risque de crédit telles que la classe de risque à laquelle appartient le client, la probabilité de défaut ainsi que la perte en cas de défaut. Ces critères ont été

établis à partir d'observations historiques de défauts réalisés et permettent de déterminer des primes de risque de crédit (« credit spreads ») par classe de risque, par échéance et par type d'instrument financier,

- b. sur une courbe de taux de référence.

*Hiérarchisation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur*

Rubriques au 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	-	<b>132.075.729</b>	-	<b>132.075.729</b>
- Instruments de dettes	-	-	-	-
- Instruments de capitaux propres	-	-	-	-
- Instruments financiers dérivés	-	132.075.729	-	132.075.729
- IRS	-	36.134.163	-	36.134.163
- CIRS/outright	-	95.941.566	-	95.941.566
- autres	-	-	-	-
<b>Instruments financiers dérivés de couverture</b>	-	<b>1.462.544.130</b>	-	<b>1.462.544.130</b>
- IRS	-	1.361.671.110	-	1.361.671.110
- CIRS	-	100.873.021	-	100.873.021
<b>Actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat</b>	-	<b>490.633.739</b>	<b>53.171</b>	<b>490.686.910</b>
- Instruments de dettes	-	461.852.372	53.171	461.905.543
- Secteur public	-	133.647.777	-	133.647.777
- Etablissement de crédit	-	209.690.369	-	209.690.369
- Clientèle "corporate"	-	118.514.225	53.171	118.567.396
- Autres Instruments financiers	-	28.781.367	-	28.781.367
- Clientèle "corporate"	-	28.781.367	-	28.781.367
<b>Valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation</b>	<b>28.731.408</b>	<b>118.125.974</b>	<b>745.810.347</b>	<b>892.667.729</b>
- Secteur public	-	-	-	-
- Etablissement de crédit	-	-	7.894.054	7.894.054
- Clientèle "corporate"	28.731.408	118.125.974	737.916.293	884.773.675
<b>Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation</b>	<b>29.626.380</b>	-	-	<b>29.626.380</b>
- Etablissement de crédit	25.146.780	-	-	25.146.780
- Secteur public	4.479.600	-	-	4.479.600
<b>TOTAL</b>	<b>58.357.788</b>	<b>2.203.379.572</b>	<b>745.863.518</b>	<b>3.007.600.878</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction</b>	-	<b>294.865.180</b>	-	<b>294.865.180</b>
- IRS	-	53.935.229	-	53.935.229
- CIRS/outright	-	240.929.951	-	240.929.951
- autres	-	-	-	-
<b>Instruments financiers dérivés de couverture</b>	-	<b>307.181.440</b>	-	<b>307.181.440</b>
- IRS	-	181.170.115	-	181.170.115
- CIRS	-	126.011.326	-	126.011.326
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat</b>	-	<b>131.633.032</b>	-	<b>131.633.032</b>
<b>TOTAL</b>	-	<b>733.679.653</b>	-	<b>733.679.653</b>

Rubriques au 31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	-	<b>235.242.633</b>	-	<b>235.242.633</b>
- Instruments de dettes	-	-	-	-
- Instruments de capitaux propres	-	-	-	-
- Instruments financiers dérivés	-	235.242.633	-	235.242.633
- IRS	-	56.070.831	-	56.070.831
- CIRS/outright	-	179.171.801	-	179.171.801
- autres	-	-	-	-
<b>Instruments financiers dérivés de couverture</b>	-	<b>90.195.040</b>	-	<b>90.195.040</b>
- IRS	-	63.639.141	-	63.639.141
- CIRS	-	26.555.899	-	26.555.899
<b>Actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat</b>	-	<b>632.449.813</b>	<b>6.121</b>	<b>632.455.934</b>
- Instruments de dettes	-	602.788.491	6.121	602.794.612
- Secteur public	-	149.435.149	-	149.435.149
- Etablissement de crédit	-	240.930.468	-	240.930.468
- Clientèle "corporate"	-	212.422.874	6.121	212.428.995
- Autres Instruments financiers	-	29.661.322	-	29.661.322
- Clientèle "corporate"	-	29.661.322	-	29.661.322
<b>Valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation</b>	<b>33.395.284</b>	<b>135.233.874</b>	<b>956.416.829</b>	<b>1.125.045.987</b>
- Secteur public	-	-	-	-
- Etablissement de crédit	-	-	6.502.040	6.502.040
- Clientèle "corporate"	33.395.284	135.233.874	949.914.789	1.118.543.947
<b>Valeurs mobilières à revenu fixe renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation</b>	<b>17.534.900</b>	-	-	<b>17.534.900</b>
- Etablissement de crédit	-	-	-	-
- Secteur public	17.534.900	-	-	17.534.900
<b>Actifs non courants et groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente</b>	-	-	-	-
- Corporate	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>50.930.184</b>	<b>1.093.121.360</b>	<b>956.422.950</b>	<b>2.100.474.494</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction</b>	-	<b>129.935.939</b>	-	<b>129.935.939</b>
- IRS	-	57.211.750	-	57.211.750
- CIRS/outright	-	72.393.846	-	72.393.846
- autres	-	330.343	-	330.343
<b>Instruments financiers dérivés de couverture</b>	-	<b>827.678.270</b>	-	<b>827.678.270</b>
- IRS	-	586.498.376	-	586.498.376
- CIRS	-	241.179.894	-	241.179.894
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat</b>	-	<b>165.001.798</b>	-	<b>165.001.798</b>
<b>TOTAL</b>	-	<b>1.122.616.007</b>	-	<b>1.122.616.007</b>

Les mouvements des encours des actifs financiers d'une année à l'autre s'expliquent essentiellement par la variation des cours d'évaluation des valeurs mobilières à revenu variable et à revenu fixe avec cependant une exception pour la rubrique des actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat où la valeur comptable au niveau 2 diminue significativement suite à l'absence de remplacement des positions venues à échéance.

La comparaison de la répartition des actifs financiers à travers les différents niveaux fin 2022 révèle que 1,9% (2,4% en 2021) des actifs financiers sont classés au niveau 1, 73,3% (52,0% en 2021) au niveau 2 et 24,8% (45,5% en 2021) au niveau 3. La forte augmentation du niveau 2 en termes de pourcentage est directement liée à l'évolution de la juste valeur des instruments dérivés ainsi qu'à l'évolution des taux de marché au courant de l'année 2022. Pour le niveau 3, la forte diminution en termes de pourcentage est directement liée à la variation des justes valeurs des actifs concernés.

Spuerkeess a eu recours à des modèles d'évaluation se basant sur des données de marché pour déterminer la juste valeur des positions classées au niveau 2 et à des modèles d'évaluation se basant sur des estimations et des données de marché pour déterminer la juste valeur des positions classées au niveau 3.

Les instruments financiers des rubriques du passif continuent à être intégralement affectés au niveau 2.

#### Détails du niveau 3 :

	Actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat		Valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	Total actifs financiers
	Instruments de dettes	Instruments de capitaux propres		
<b>Total au 1er janvier 2022</b>	<b>6.122</b>	-	<b>956.416.828</b>	<b>956.422.950</b>
Total gains / pertes	218.430	-	-213.601.256	<b>-213.382.826</b>
- <i>Compte de résultat</i>	<i>218.430</i>	-	-	<b>218.430</b>
- <i>Réserve de réévaluation</i>	-	-	<i>-213.601.256</i>	<b>-213.601.256</b>
Achats	11.216	-	-	<b>11.216</b>
Remboursements/ventes	-27.137	-	-26.416	<b>-53.554</b>
Autres variations	-155.459	-	2.897.790	<b>2.742.331</b>
Transferts du niveau 1 vers le niveau 3	-	-	123.402	<b>123.402</b>
Transferts du niveau 2 vers le niveau 3	-	-	-	-
Transferts du niveau 3	-	-	-	-
<b>Total au 31 décembre 2022</b>	<b>53.171</b>	-	<b>745.810.347</b>	<b>745.863.518</b>
Total gains / pertes pour la période inclus dans le compte de résultats pour les actifs et passifs financiers détenus au 31 décembre 2022	89.773	-	20.851.182	<b>20.940.955</b>

	Actifs financiers obligatoirement renseignés à la juste valeur par le compte de résultat		Valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de	Total actifs financiers
	Instruments de dettes	Instruments de capitaux propres		
<b>Total au 1er janvier 2021</b>	<b>7.320</b>	-	<b>657.800.780</b>	<b>657.808.100</b>
Total gains / pertes	1.486.640	-	370.270.910	<b>371.757.550</b>
- <i>Compte de résultat</i>	<i>1.486.640</i>	-	-	<b>1.486.640</b>
- <i>Réserve de réévaluation</i>	-	-	<i>370.270.910</i>	<b>370.270.910</b>
Achats	-	-	2.672.958	<b>2.672.958</b>
Remboursements/ventes	-1.854.402	-	-78.046.851	<b>-79.901.253</b>
Autres variations	366.564	-	3.719.031	<b>4.085.595</b>
Transferts du niveau 1 vers le niveau 3	-	-	-	-
Transferts du niveau 2 vers le niveau 3	-	-	-	-
Transferts du niveau 3	-	-	-	-
<b>Total au 31 décembre 2021</b>	<b>6.122</b>	-	<b>956.416.828</b>	<b>956.422.950</b>
Total gains / pertes pour la période inclus dans le compte de résultats pour les actifs et passifs financiers détenus au 31 décembre 2021	40.464	-	10.234.766	<b>10.275.230</b>

Pour l'exercice 2022, la diminution du niveau 3 est exclusivement liée aux évaluations de juste valeur appliquées aux valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation.

Rubrique	Méthode
- Instruments de dettes	Pour les titrisations, l'évaluation à la juste valeur se base sur une estimation des flux futurs ainsi que sur un spread de base dédié (J.P. Morgan Int ABS & CB Research ou SIFMA Markit). Certaines positions intègrent une dépréciation qui ne résulte pas exclusivement d'une détermination par la méthode des flux de trésorerie, mais tient compte également d'un jugement d'experts.
- Instruments de capitaux propres	Les méthodes d'évaluation appliquées sont reprises en détails dans la section 3.3.3 Techniques d'évaluation pour la détermination de la juste valeur et la hiérarchie de juste valeur



Analyse de sensibilité pour le niveau 3 :

En raison du faible montant renseigné pour les instruments de dettes, la maison mère du Groupe ne livre pas d'analyse de sensibilité pour le niveau 3 des exercices 2022 et 2021.

Pour les instruments de capitaux propres, la maison mère du Groupe a procédé à une analyse de sensibilité en ayant recours aux méthodes suivantes :

- Baisse, respectivement hausse de l'EBITDA de 10%, avec simulation de l'impact sur le résultat net et sur les liquidités à l'actif du bilan des sociétés ;
- Baisse, respectivement hausse du bénéfice à hauteur de 10% de la valeur comptable ;
- Baisse, respectivement hausse de 10% des prix de l'immobilier au Luxembourg.

Ainsi, pour les instruments du niveau 3, la sensibilité de la juste valeur se chiffre comme suit :

31/12/2022	juste valeur de niveau 3	impact sur la juste valeur	
		diminution de 10% suivant méthodologie appliquée	augmentation de 10% suivant méthodologie appliquée
Valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	664.113.109	-59.433.462	59.422.571

31/12/2021	juste valeur de niveau 3	impact sur la juste valeur	
		diminution de 10% suivant méthodologie appliquée	augmentation de 10% suivant méthodologie appliquée
Valeurs mobilières à revenu variable renseignées à la juste valeur par la réserve de réévaluation	874.734.187	-96.971.157	96.990.656

L'analyse de sensibilité a été réalisée sur les deux participations les plus importantes.

### 6.5.5 Analyse du risque de change : Positions nettes en devises

Au 31/12/2022	Position nette au bilan
GBP	3.135.500
HRK	32.460.643
RON	4.034.673
USD	61.224.104
Autres	1.440.518
<b>Total</b>	<b>102.295.438</b>

Au 31/12/2021	Position nette au bilan
JPY	-5.377.823
USD	6.481.162
XAU	-2.259.127
Autres	5.316.915
<b>Total</b>	<b>4.161.127</b>

Seules les devises dont la contrevaieur de la position de change nette est supérieure à EUR 2 millions en valeur absolue ont été renseignées séparément.

## 6.6 Risque de liquidité

### 6.6.1 Echancier des passifs

Tableaux renseignant les passifs du bilan en fonction de la durée résiduelle restant à courir jusqu'au remboursement des passifs suivant les données de l'échéancier contractuel :

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	Sous-total moins d'un an	1 - 5 ans	Au-delà de 5 ans	Sous-total au-delà d'un an	Total 2022
Emissions de titres*	823.114.355	1.249.193.461	<b>2.072.307.816</b>	433.828.517	517.332.273	<b>951.160.790</b>	<b>3.023.468.606</b>
Dépôts évalués au coût amorti -							
Etablissements de crédit	3.697.376.825	1.717.694.586	<b>5.415.071.411</b>	289.105.854	-	<b>289.105.854</b>	<b>5.704.177.264</b>
Clientèle	35.444.260.906	3.768.951.809	<b>39.213.212.715</b>	1.364.669.369	529.432.414	<b>1.894.101.782</b>	<b>41.107.314.498</b>
Dettes provenant de contrats de location	791.710	2.375.130	<b>3.166.840</b>	5.244.672	148.941	<b>5.393.612</b>	<b>8.560.453</b>
<b>Total</b>	<b>39.965.543.796</b>	<b>6.738.214.986</b>	<b>46.703.758.782</b>	<b>2.092.848.411</b>	<b>1.046.913.627</b>	<b>3.139.762.038</b>	<b>49.843.520.821</b>

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	Sous-total moins d'un an	1 - 5 ans	Au-delà de 5 ans	Sous-total au-delà d'un an	Total 2021
Emissions de titres*	1.056.375.742	1.331.449.616	<b>2.387.825.359</b>	116.168.451	478.385.232	<b>594.553.683</b>	<b>2.982.379.042</b>
Dépôts évalués au coût amorti -							
Etablissements de crédit	2.863.844.797	586.300.254	<b>3.450.145.051</b>	3.427.651.467	45.038.899	<b>3.472.690.366</b>	<b>6.922.835.417</b>
Clientèle	33.299.103.732	2.056.704.726	<b>35.355.808.458</b>	675.777.873	897.243.416	<b>1.573.021.289</b>	<b>36.928.829.747</b>
Dettes provenant de contrats de location	708.065	2.064.686	<b>2.772.751</b>	6.097.026	516.646	<b>6.613.672</b>	<b>9.386.424</b>
<b>Total</b>	<b>37.220.032.336</b>	<b>3.976.519.284</b>	<b>41.196.551.619</b>	<b>4.225.694.817</b>	<b>1.421.184.193</b>	<b>5.646.879.010</b>	<b>46.843.430.629</b>

Tableau renseignant les passifs du bilan en fonction des échéances « attendues » déterminées dans le cadre de la politique ALM :

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	Sous-total moins d'un an	1 - 5 ans	Au-delà de 5 ans	Sous-total au-delà d'un an	Total 2022
Emissions de titres	824.011.651	1.248.389.403	<b>2.072.401.055</b>	434.044.687	529.815.548	<b>963.860.235</b>	<b>3.036.261.289</b>
Dépôts évalués au coût amorti -							
Etablissements de crédit	4.125.887.336	1.325.154.396	<b>5.451.041.733</b>	288.653.770	1.425.252	<b>290.079.022</b>	<b>5.741.120.755</b>
Clientèle	16.375.009.672	4.937.860.028	<b>21.312.869.700</b>	11.226.511.288	10.823.883.563	<b>22.050.394.851</b>	<b>43.363.264.551</b>
<b>Total</b>	<b>21.324.908.660</b>	<b>7.511.403.828</b>	<b>28.836.312.488</b>	<b>11.949.209.745</b>	<b>11.355.124.363</b>	<b>23.304.334.108</b>	<b>52.140.646.596</b>

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	Sous-total moins d'un an	1 - 5 ans	Au-delà de 5 ans	Sous-total au-delà d'un an	Total 2021
Emissions de titres	1.123.011.652	1.259.184.064	<b>2.382.195.716</b>	136.862.701	500.690.633	<b>637.553.334</b>	<b>3.019.749.050</b>
Dépôts évalués au coût amorti -							
Etablissements de crédit	3.421.107.924	55.127.866	<b>3.476.235.790</b>	3.468.329.197	625.622	<b>3.468.954.819</b>	<b>6.945.190.609</b>
Clientèle	13.846.244.112	3.026.837.176	<b>16.873.081.287</b>	10.083.747.688	10.258.273.609	<b>20.342.021.297</b>	<b>37.215.102.584</b>
<b>Total</b>	<b>18.390.363.688</b>	<b>4.341.149.105</b>	<b>22.731.512.793</b>	<b>13.688.939.586</b>	<b>10.759.589.864</b>	<b>24.448.529.450</b>	<b>47.180.042.243</b>

## 6.6.2 Echancier des instruments financiers dérivés

Tableaux renseignant les instruments financiers dérivés dont le règlement des flux de trésorerie se fait en brut :

Etant donné que les durées résiduelles sont calculées à partir des données contractuelles, il n'a pas été tenu compte du caractère optionnel de certains contrats.

Les montants sont exprimés en contrevaletur EUR aux cours du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021.

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 5 ans	au delà de 5 ans	Total 2022
<b>Instruments financiers dérivés utilisés à des fins de transaction</b>					
Swaps de change et change à terme					
Entrées	9.829.314.764	2.498.531.746	825.419.609	4.205.143	13.157.471.262
Sorties	-9.903.153.312	-2.550.036.226	-830.645.844	-4.368.363	-13.288.203.745
<b>Instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture</b>					
CCIS					
Entrées	88.994.752	293.881.534	1.090.923.014	721.093.437	2.194.892.737
Sorties	-122.291.012	-409.006.373	-1.518.979.252	-836.891.238	-2.887.167.875
<b>Total des entrées</b>	<b>9.918.309.516</b>	<b>2.792.413.280</b>	<b>1.916.342.623</b>	<b>725.298.580</b>	<b>15.352.363.999</b>
<b>Total des sorties</b>	<b>-10.025.444.324</b>	<b>-2.959.042.599</b>	<b>-2.349.625.096</b>	<b>-841.259.601</b>	<b>-16.175.371.620</b>

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 5 ans	au delà de 5 ans	Total 2021
<b>Instruments financiers dérivés utilisés à des fins de transaction</b>					
Swaps de change et change à terme					
Entrées	12.059.324.195	2.798.801.270	196.430.481	4.626.648	15.059.182.594
Sorties	-12.001.553.452	-2.736.011.166	-203.040.737	-3.515.009	-14.944.120.363
<b>Instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture</b>					
CCIS					
Entrées	69.694.031	240.122.594	1.138.009.957	916.298.817	2.364.125.398
Sorties	-84.990.453	-287.929.097	-1.330.588.643	-987.451.160	-2.690.959.353
<b>Total des entrées</b>	<b>12.129.018.226</b>	<b>3.038.923.864</b>	<b>1.334.440.438</b>	<b>920.925.465</b>	<b>17.423.307.993</b>
<b>Total des sorties</b>	<b>-12.086.543.905</b>	<b>-3.023.940.262</b>	<b>-1.533.629.380</b>	<b>-990.966.169</b>	<b>-17.635.079.716</b>

Tableaux renseignant les instruments financiers dérivés dont le règlement des flux de trésorerie se fait en net :

Les passifs nets de flux de trésorerie provenant d'instruments financiers dérivés dont le règlement se fait en net se présentent de la manière suivante :

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 5 ans	au delà de 5 ans	Total 2022
<b>Instruments financiers dérivés utilisés à des fins de transaction</b>					
IRS	-841.904	2.970.313	6.844.199	21.111.691	30.084.299
<b>Instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture</b>					
IRS	3.321.826	-133.257.088	-465.473.570	-467.122.574	-1.062.531.406
<b>Total des sorties</b>	<b>2.479.922</b>	<b>-130.286.775</b>	<b>-458.629.371</b>	<b>-446.010.883</b>	<b>-1.032.447.107</b>

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 5 ans	au delà de 5 ans	Total 2021
<b>Instruments financiers dérivés utilisés à des fins de transaction</b>					
IRS	-2.465.681	5.236.030	-3.045.932	-25.201.292	-25.476.875
<b>Instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture</b>					
IRS	44.783.922	102.067.852	422.341.988	385.107.434	954.301.197
<b>Total des sorties</b>	<b>42.318.242</b>	<b>107.303.882</b>	<b>419.296.056</b>	<b>359.906.143</b>	<b>928.824.322</b>

## 6.7 Le capital économique

Dans le cadre du processus ICAAP qui traduit le pilier 2 des accords de Bâle III, le Groupe réalise une mesure économique du risque et planifie l'allocation de ses ressources en fonds propres sur les différents métiers.

Ces réflexions et ces travaux sont formalisés et transmis à la Banque centrale européenne. La circulaire modifiée CSSF 20/753 ICAAP « Internal Capital Adequacy Assessment Process » prévoit la mise en place d'un ensemble de stratégies et de processus sains, efficaces et exhaustifs qui permettent aux établissements d'évaluer et de conserver en permanence le montant, le type et la répartition des fonds propres internes qu'ils jugent appropriés pour couvrir la nature et le niveau des risques auxquels ils sont ou pourraient être exposés.

Dans le cadre du processus ICAAP, les différents risques auxquels est exposée le Groupe sont identifiés et évalués, que ce soient ceux repris par le pilier 1 des accords de Bâle tels que les risques de crédit, de marché et le risque opérationnel ou ceux du pilier 2. L'identification s'appuie sur un processus continu de recensement et d'évaluation des risques.

Les méthodes de quantification économique des différents risques reposent sur des ajustements et des compléments aux méthodes réglementaires ainsi que sur la valorisation de risques non considérés par le pilier 1. Ces derniers peuvent mener à une augmentation des exigences en fonds propres ou impacter le capital économique.

La politique des fonds propres de la maison mère du Groupe se décline à partir des missions définies dans sa loi organique, dont celle du financement de l'économie luxembourgeoise afin d'en soutenir le développement. Le Groupe a pour objectif de garder un levier modéré qui se traduit par un ratio de capitalisation cible élevé. En outre, les ressources en fonds propres sont prioritairement affectées aux activités sur le marché national.

## 6.7.1 Politique des fonds propres

### 6.7.1.1 Détermination des fonds propres

Le Groupe a pour mission de contribuer au développement de l'économie luxembourgeoise tout en veillant à générer une rentabilité suffisante pour renforcer sa solidité financière.

Dans le cadre du modèle de capital économique du Groupe, la détermination des fonds propres se fait sur base d'une approche économique. Le principe de base retenu par le Groupe pour les fonds propres économiques est une approche prudente qui consiste à considérer comme fonds propres économiques uniquement les fonds dont le Groupe peut disposer immédiatement et sans restriction pour couvrir des pertes éventuelles, voire développer ses activités.

### 6.7.1.2 Mise en œuvre de la politique en matière d'adéquation des fonds propres internes

Pour mettre en œuvre sa politique d'adéquation des fonds propres internes, le Groupe adopte la démarche suivante :

- développement d'un modèle d'évaluation interne des différents risques (risques du pilier 1 de Bâle III complétés par des risques non couverts par le pilier 1) ;
- détermination d'une marge de sécurité importante entre les fonds propres disponibles et la couverture du risque, se matérialisant par un ratio de capitalisation cible élevé ;
- répartition des fonds propres suivant l'organisation interne des métiers du Groupe et les prévisions de résultats du Groupe ;
- établissement de prévisions sur l'exposition au risque par activité ;
- calcul du montant prévisionnel des fonds propres nécessaires à la couverture des risques dans une approche normative et une approche économique ;
- allocation du capital excédentaire selon les orientations stratégiques du Groupe.

En termes de gouvernance interne, les situations actualisées et les orientations stratégiques en matière de ICAAP et ILAAP sont présentées, pour suivi respectivement validation des orientations maintenues ou redéfinies, à intervalle régulier, au moins bi-annuel, par le Comité de direction au Conseil d'administration et à ses comités spécialisés concernés.

## 7 INFORMATION SECTORIELLE

### 7.1 Les activités du Groupe

Les activités du Groupe sont exercées à partir du territoire du Grand-Duché de Luxembourg et se déclinent autour de 4 segments significatifs, chaque segment ayant des caractéristiques de rentabilité et de risque comparables. Spuerkeess détient également des participations dans des entreprises au Luxembourg, renseignées dans un segment à part.

La maison mère du Groupe a modifié son approche de la « management view » en basculant d'une vue organisationnelle sur base des départements vers une vue « piliers » sur base des principaux segments clients. Cette nouvelle vue permet de mieux suivre les objectifs stratégiques et commerciaux de la maison mère du Groupe et d'assurer un meilleur encadrement des différents types de clients.

Les segments se détaillent comme suit :

- Banque des Particuliers et Banque Privée :  
Ce segment regroupe les activités des piliers « Retail » et « Private » et couvre toute la clientèle des particuliers de la Banque :
  - Le pilier « Retail » est constitué du réseau d'agences avec la collecte de dépôts, la distribution de crédits, le conseil en logement, en placement et prévoyance et la gestion des moyens de paiements pour la clientèle des particuliers, des professionnels indépendants et des petites entreprises. La vente de ces produits et services se fait par le réseau d'agences, par Spuerkeess Direct et à travers les canaux digitaux au service des clients ;
  - Le pilier « Private » gère la relation avec la clientèle ayant souscrit à une des offres d'investissement « Selfinvest », de conseil en investissement structuré ou de gestion discrétionnaire. La vente de ces produits et services se fait par des conseillers « Private Banking » dédiés au siège et aux centres financiers de Spuerkeess.
  
- Banque des Entreprises, du Secteur Public et de la Clientèle institutionnelle :  
Ce segment regroupe les activités des piliers « Corporate », « Institutionnel » et « Secteur Public » et couvre ainsi toute la clientèle professionnelle :
  - Le pilier « Corporate » gère la relation avec la clientèle des entreprises, regroupées en grandes entreprises et petites et moyennes entreprises. Les services à destination de cette clientèle en matière de prêts et crédits, placement, leasing et autres conseils financiers se font par l'intermédiaire d'équipes spécialisées ;



- Le pilier « Institutional » gère la relation avec les clients institutionnels, les fonds d'investissement, les établissements bancaires et autres intermédiaires financiers, les assurances et réassurances, les sociétés financières ainsi que les structures « Private Equity » et « multi-family offices ». Des chargés de relation institutionnelle sont les interlocuteurs privilégiés de ces clients ;
- Le pilier « Public Sector » reprend la gestion des clients étatiques, des autres entités du secteur public et des administrations régionales et locales. Ce pilier couvre également la relation avec les ambassades d'autres pays situées au Luxembourg.
- Banque des Marchés :  
Ce segment regroupe les activités des piliers « Financial Markets » et « ALM » :
  - Le pilier « Financial Markets » couvre l'activité de la gestion de la position de trésorerie (Money Market) ainsi que la gestion du stock de tous les titres détenus par Spuerkeess (le volet Collateral Management). De plus, ce pilier gère l'activité « Global Credit Investment », c.-à-d. la gestion du portefeuille d'investissement de Spuerkeess par le biais d'investissements en obligations. A côté de ces activités pour compte propre de Spuerkeess, le pilier couvre un large éventail de services tels que l'exécution des ordres sur instruments financiers (actions, obligations et produits dérivés), ainsi que des opérations de change pour compte des clients d'autres segments ;
  - Le pilier « ALM » couvre l'activité « Asset & Liability Management » de Spuerkeess, qui consiste en la quantification et la gestion du risque de taux d'intérêt (« IRRBB »), du risque de liquidité structurel et des équilibres bilantaires.
- Participations et « Corporate Center » :  
Ce segment regroupe les revenus sur participations, qu'elles soient consolidées ou non, les activités propres de Spuerkeess non allouables aux clientèles des autres piliers comme les plus-values générées sur des ventes d'immeubles et les autres résultats, ainsi que les coûts de structures de la direction et du secrétariat général et les contributions payées au FRU et au FGDL.

## 7.2 Règles de répartition et produit net bancaire

L'information sectorielle est produite à partir de règles analytiques de répartition bilantaire, d'un système de prix de transferts interne et des méthodes d'allocation de frais généraux.

Le système de prix de transferts interne (FTP) reflète le transfert du risque de taux d'intérêt et du risque de liquidité qui sont pris en charge par le service ALM de Spuerkeess. Cette entité assure la gestion du

risque de taux, du risque de liquidité ainsi que la gestion « actif-passif » pour l'ensemble de Spuerkeess.

Les coûts des « back-offices », ainsi que des activités de support et de structure sont refacturés aux différents piliers par un mécanisme analytique d'allocation des coûts « Activity Based Costing » qui reflète la consommation économique des produits et services fournis aux différents segments.

Le Produit net bancaire (PNB) du Groupe se compose des principaux produits suivants :

- dépôts des Particuliers et de la Banque Privée, des Entreprises, du Secteur Public et de la Clientèle institutionnelle ;
- prêts et crédits des Particuliers et de la Banque Privée, des Entreprises, du Secteur Public et de la Clientèle institutionnelle ;
- autres produits des Particuliers et de la Banque Privée, des Entreprises, du Secteur Public et de la Clientèle institutionnelle ;
- autres produits.

Ainsi, le Groupe publie son information sectorielle (« management view ») suivant une vue par « pilier » en conformité à la norme IFRS 8. Afin de livrer une comparaison « YTD », la maison mère du Groupe a retraité les chiffres au 31 décembre 2021. Le suivi de l'activité suivant cette nouvelle vue ne se fait que depuis l'exercice 2022.

31/12/2022 Milliers d'euros	Banque des Particuliers et Banque Privée	Banque des Entreprises, du Secteur Public et de la Clientèle Institutionnelle	Banque des Marchés	Participations et « Corporate Center »	Total
Marge nette d'intérêts	305.299	103.591	71.036	8.322	488.248
Revenus de valeurs mobilières	-	-	-	35.997	35.997
Commissions	108.222	66.486	3.187	22.843	200.739
Résultat sur instruments financiers et sur change	3.826	24.097	-11.547	-5.578	10.798
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>417.347</b>	<b>194.175</b>	<b>62.676</b>	<b>61.584</b>	<b>735.781</b>
Autres produits et charges d'exploitation	-	-	-	11.273	11.273
<b>Produit Bancaire</b>	<b>417.347</b>	<b>194.175</b>	<b>62.676</b>	<b>72.857</b>	<b>747.054</b>
Frais généraux et corrections de valeurs sur actifs corporels et incorporels	-265.442	-85.956	-20.810	-75.352	-447.560
Corrections de Valeur et impairment nettes	-22.447	-29.294	-2.072	-8.312	-62.125
Résultat de MEE	-	-	-	142.221	142.221
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>129.457</b>	<b>78.924</b>	<b>39.793</b>	<b>131.415</b>	<b>379.589</b>
Impôt sur le résultat et impôts différés	-31.560	-19.241	-9.701	15.982	-44.520
Intérêts minoritaires	-	-	-	-2.212	-2.212
<b>Résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la maison mère</b>	<b>97.897</b>	<b>59.683</b>	<b>30.092</b>	<b>145.185</b>	<b>332.858</b>
<b>Actifs</b>	<b>19.384.280</b>	<b>7.083.886</b>	<b>28.234.423</b>	<b>1.972.271</b>	<b>56.674.860</b>
<b>Passifs</b>	<b>23.183.018</b>	<b>22.788.102</b>	<b>7.890.697</b>	<b>2.813.044</b>	<b>56.674.860</b>

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2022

31/12/2021 Milliers d'euros	Banque des Particuliers et Banque Privée	Banque des Entreprises, du Secteur Public et de la Clientèle Institutionnelle	Banque des Marchés	Participations et « Corporate Center »	Total
Marge nette d'intérêts	236.941	64.038	87.438	10.747	399.164
Revenus de valeurs mobilières	-	-	-	23.095	23.095
Commissions	101.338	61.449	9.905	22.999	195.689
Résultat sur instruments financiers et sur change	3.743	24.062	3.746	11.181	42.732
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>342.022</b>	<b>149.549</b>	<b>101.088</b>	<b>68.022</b>	<b>660.680</b>
Autres produits et charges d'exploitation	-	-	-	7.713	7.713
<b>Produit Bancaire</b>	<b>342.022</b>	<b>149.549</b>	<b>101.088</b>	<b>75.735</b>	<b>668.393</b>
Frais généraux et corrections de valeurs sur actifs corporels et incorporels	-257.963	-80.205	-18.611	-79.491	-436.269
Corrections de Valeur et impairment nettes	-5.118	26.916	15.939	-6.459	31.279
Résultat de MEE	-	-	-	121.155	121.155
Résultat avant impôt	78.941	96.260	98.416	110.940	384.558
Impôt sur le résultat et impôts différés	-18.541	-22.609	-23.115	10.876	-53.389
Intérêts minoritaires	-	-	-	-2.115	-2.115
Résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la maison mère	60.401	73.652	75.301	119.700	329.053
<b>Actifs</b>	<b>18.129.308</b>	<b>6.709.774</b>	<b>26.119.919</b>	<b>2.465.865</b>	<b>53.424.865</b>
<b>Passifs</b>	<b>21.758.851</b>	<b>19.275.408</b>	<b>10.207.254</b>	<b>2.183.352</b>	<b>53.424.865</b>

Contribution par produit au produit net bancaire :

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2022
Dépôts des clients particuliers et privés	37.066	117.604
Prêts et crédits des clients particuliers et privés	232.809	218.410
Autres produits des clients particuliers et privés	72.147	81.333
Dépôts des clients entreprises, secteur public et institutionnels	22.851	53.816
Prêts et crédits des clients entreprises, secteur public et institutionnels	73.798	77.080
Autres produits des clients entreprises, secteur public et institutionnels	52.899	63.279
Autres produits	169.110	124.260
<b>Total produit net bancaire</b>	<b>660.680</b>	<b>735.781</b>

Le résultat avant impôt du segment « Participations et Corporate Center » comprend, en sus des revenus faisant partie du produit net bancaire, la quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence (MEE). La ligne « Résultat » est positivement impactée par un effet d'impôt différé lié à des charges reprises au segment « Corporate Center ».

Aucun client, ni aucun groupe de clients consolidé ne génère plus de 10% du PNB du Groupe.

**ORGANES DE SPUERKEESS**

L'organisation de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, premier institut financier du pays fondé en 1856, est régie par la loi du 24 mars 1989 telle que modifiée qui a défini les pouvoirs respectifs du Conseil d'administration et du Comité de direction. Suivant l'article 8 de cette loi organique « le Conseil d'administration définit la politique générale de l'établissement et contrôle la gestion du Comité de direction. Tous les actes tant d'administration que de disposition nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de Spuerkeess sont de la compétence du Comité de direction, sous réserve des approbations requises en vertu de la présente loi ».

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2022

<b>PRESIDENT</b>	M. Camille FOHL
<b>VICE-PRESIDENT</b>	Mme Simone DELCOURT
<b>ADMINISTRATEURS</b>	M. Nima AHMADZADEH Mme Bettina BLINN Mme Marie-Paule GILLEN-SNYERS M. Manuel NICOLAS M. Jean-Pierre ZIGRAND
<b>REPRESENTANTS DU PERSONNEL</b>	Mme Carmen JAFFKE Mme Marilène MARQUES

CONSEIL D'ADMINISTRATION A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

<b>PRESIDENT</b>	M. Camille FOHL
<b>VICE-PRESIDENT</b>	Mme Simone DELCOURT
<b>ADMINISTRATEURS</b>	M. Nima AHMADZADEH Mme Bettina BLINN Mme Marie-Paule GILLEN-SNYERS M. François THILL M. Jean-Pierre ZIGRAND
<b>REPRESENTANTS DU PERSONNEL</b>	Mme Carmen JAFFKE Mme Marilène MARQUES

COMMISSAIRE DE SURVEILLANCE

M. Bob KIEFFER

COMITE DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2022

**PRESIDENT**

Mme Françoise THOMA                      Directeur Général

**MEMBRES**

M. Aly KOHLL                                      Directeur Général adjoint

Mme Doris ENGEL                              Directeur

M. Olivier WANTZ                              Directeur

M. Romain WEHLES                              Directeur

REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Ernst & Young, Société anonyme, Luxembourg

Approuvé par le Conseil d'administration dans sa réunion du 29 mars 2023.

Luxembourg, le 29 mars 2023

Pour le Conseil d'administration

Camille FOHL  
Président